LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 48—No 47 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 9 MARS 1962 PRIX: 10c

Le travail préparatoire du Concile est à moitié achevé

ROME — Le travail préparatoire du Concile est plus qu'à moitié achevé, et la Commission centrale met la dernière main aux textes que les commissions et les secrétariats ont élaborés sur la base du matériel recueilli par la Commission antépréparatoire. Il s'agit d'une sorte de codification de toutes les matières du ressort des différents départements de l'Eglise.

"On peut affirmer que, dans leur ensemble, les différents schémas, élaborés en profondeur avec autant d'expérience que de patience, constituent une petite encyclopédie où sont passés en revue à peu près tous les problèmes les plus actuels de la vie de l'Eglise d'aujourd'hui, c'est-à-dire les problèmes que les évêques avaient signalés, pendant la période antépréparatoire, comme méritant d'être discutés au Concile", écrit le Bulletin du Service de presse du Concile oecuménique.

Trente schémas examinés

Les schémas examinés jusqu'à présent sont au nombre de 30: quatre présentés par la Commission théologique, neuf par la Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien, cinq par la Commission de l'Eglise orientale, quatre par la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses, trois par la Commission de la discipline des sacrements, trois par la Commission des études et des séminaires et deux par la Commission des religieux.

Chacun des schémas fait l'objet d'une brochure imprimée par l'Imprimerie vaticane et portant l'indication "sub secreto" (secret). Le nombre des pages et la couleur de la couverture varient suivant les questions traitées. Au bas des pages figurent des notes explicatives illustrant (avec des données historiques et avec des documentations tirées des Ecritures, des Pères et des Docteurs de l'Eglise, des discours pontificaux et des précédents Conciles) les propositions ou les principes contenus dans les textes.

Ceux-là même qui ont participé aux différentes phases de ce travail seront au nombre des Pères du Concile. Il est donc vraisemblable que les textes soumis au Concile seront ratifiés.

Ce travail de codification ne sera toutefois qu'un aspect des résultats du Concile, car si l'on met en garde, dans les milieux proches de la Commission centrale, contre l'illusion que le Concile pourra aboutir à des décisions spectaculaires, on insiste sur l'idée qu'il ne faut pas croire pour autant "que tout restera en l'état".

Nouvelles congrégations romaines?

Les nouveaux instruments que l'Eglise pourra recevoir du Concile seront vraisemblablement de nouveaux dicastères qui, par la transformation en organismes permanents de certaines Commissions et Secrétariats préparatoires au Concile, s'occuperont demain de l'Apostolat des laïcs, de la poursuite de la recherche des moyens pouvant favoriser le retour à l'Unité des chrétiens, de l'utilisation au service de l'Evangile des moyens de diffusion de la pensée que les techniques modernes mettent à la disposition des hommes.

De l'avis de la plupart des observateurs, le Concile ne durera pas longtemps.

Il n'aboutira pas à des mesures retentissantes, mais il mettra l'Eglise à même de faire face aux exigences du temps présent et de susciter un renouveau des moeurs chrétiennes, suivant les voeux que Jean XXIII a formulés dès la première annonce de la convocation du Concile, le 25 janvier 1959.

La mode est aux enquêtes

Quelle est au juste la situation scolaire des Canadiens français dans l'Ouest du Canada? Il faut bien admettre que l'idée qu'on peut s'en faire communément dans la province de Québec se fonde sur les informations fragmentaires obtenues de côté et d'autres, sur les faits et les déclarations relevés dans les journaux et sur les constatations de voyageurs qui n'ont pas toujours eu le temps d'approfondir la question.

Rien de cohérent, de systématique dans tout cela. Les renseignements recueillis de cette façon, pour vrais qu'ils soient se présentent dans un décousu qui ne permet pas de se faire une représentation exacte des choses. On l'a vu lors de l'enquête sur l'enseignement du français en Saskatchewan, l'an dernier: la réalité n'est pas aussi simple que le laissait croire tout d'abord le débat ouvert sur le sujet.

Pour cette raison, on ne peut qu'applaudir au projet de l'Association nationale des commissaires d'écoles catholiques de langue française, qui se propose d'organiser une enquête sur la situation scolaire des Canadiens français dans les quatre provinces de l'Ouest, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Confié à des spécialistes de l'enseignement, ce travail de recherches nous donnera une idée précise des faits et de leurs conséquences. La question est trop grave pour qu'on puisse se contenter de conceptions basées sur une documentation insuffisante prêtant le flanc, par cela même, à des réactions passionnelles. Il nous faut avoir la vérité établie de manière impartiale.

Il est d'autant plus nécessaire d'en venir là que la province de Québec a maintenant un ministère des Affaires culturelles qui doit s'intéresser au sort des minorités canadiennes-françaises dispersées à travers le Canada. Pour que ses interventions aient une portée utile, il est évidemment indispensable qu'il connaisse bien, au préalable, les besoins de ces groupements et quel sens devra prendre son action. Il ne peut pas se contenter pour cela de l'information glanée au hasard de l'actualité courante.

Marius GIRARD.
(La Presse)

Expérience française de 31 écoliers de London

LONDON — Les 31 élèves d'une classe de septième année de l'école St. George de London, en Ontario, sont partis pour Québec vendredi dernier où pendant trois jours ils mettent à l'épreuve leur connaissance du français parlé qu'ils apprennent depuis deux ans.

Ils devront parler français le plus souvent possible, a fait observer Mme George Stravraky, une des institutrices qui accompagnent les élèves durant leur voyage.

A Québec, les visiteurs ont été accueillis par un groupe d'une dizaine d'écoliers canadiens-français de leur âge. Toute la classe anglaise assiste au Carnaval de la vieille capitale, visite un village québécois et est reçue à l'hôtel de ville par le maire, M. Wilfrid Hamel.

Ils effectuent également une excursion dans différentes parties de la ville et sur les historiques plaines d'Abraham.

4e tournée annuelle dans l'Ouest de la troupe du Cercle Molière

Le programme printanier du Cercle Molière de St-Boniface, s'il ne soulage pas le chômage national, est cependant assez chargé pour qu'aucun de ses membres ne soit inactif longtemps.

Ainsi, à peine revenu des éliminatoires du Festival national d'Art dramatique à Fort William, le Cercle entreprendra sa quatrième tournée annuelle des provinces de l'Ouest, avec l'aide financière du Conseil des Arts du Canada.

Le but de cette tournée, on le sait, n'est pas tant de récolter des fonds que d'apporter aux centres canadiens-français qui en sont dépourvus, du théâtre vivant et du théâtre français.

Le programme de la tournée comprendra deux pièces: "Le Médecin malgré lui" de Molière, ainsi que "Le Visiteur", un théâtre à deux voix.

On se souviendra qu'à la première tournée du Cercle, en 1959, "Le Médecin malgré lui" était aussi au programme. C'est pourquoi, en 1962, le Cercle tourne les yeux vers des endroits visités moins souvent et qui n'ont guère bénéficié jusqu'ici de théâtre français.

En voici la liste: le samedi 24 mars, Dunrea, Man., à 8 h. 30 du soir; le dimanche 25 mars, St-Lazare, Man., à 8 h. du soir; le samedi 31 mars, Fort William, Ont., à 8 h. du soir; le mercredi 4 avril, Somerset, Man., à 8 h. du soir; le samedi 7 avril, Bellegarde, Sask., à 8 h. 30 du soir; le dimanche 8 avril, Montmartre, Sask., à 3 h. de l'après-midi; le dimanche 15 avril, St-Georges, Man., à 8 h. du soir; le dimanche 29 avril, Ste-Anne-des-Chênes, Man., à 8 h. 30 du soir.

De nombreuses personnes ont participé et participent activement à l'organisation de cette tournée. D'avance, le Cercle Molière les en remercie, spécialement MM. les abbés G. Gervais (Dunrea), O. Moquin (Somerset), E. Toupin (Bellegarde), J.-A. Foisy (Montmartre) et L. Morin (St-Georges), la Rév. Sr Dolorès Lussier, S.G.M. (Ste-Anne-des-Chênes), Mlle Joyce Booth (Fort William) et M. Armand Guénette (St-Lazare).

Un Bénédictin siège à la Chambre des Lords

LONDRES — Pour la première fois depuis quatre siècles — depuis 1559 exactement — un Bénédictin siège à la Chambre des Lords. En effet, Lord Vaux de Harrowden, religieux bénédictin, vient d'être reçu à la Chambre Haute à titre de Lord héréditaire.

Prenant la parole devant les pairs, il a déclaré notamment: "Le dernier moine de l'Ordre qui ait parlé devant les Lords fut relégué quelque temps après dans une sorte de camp de concentration pour clergé réfractaire, au château de Wisbech".

Le religieux, qui est curé d'une paroisse ouvrière, a parlé ensuite de la nécessité de contribuer à la formation de la jeunesse par les sports et les jeux.



Le gouvernement du Manitoba a fait un don de $500 au Cercle Molière, dont la troupe représente la province au festival dramatique national à Port Arthur, Ont. Ci-dessus l'hon. Duff Roblin, premier ministre, souhaite "bonne chance" à Mme Pauline Boutal, directrice de la troupe qui jouera "Dulcinée", pièce en huit tableaux et deux parties, de Gaston Baty. M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière, accompagnait Mme Boutal chez le premier ministre lors de la présentation du chèque de $500. Les acteurs de St-Boniface quitteront Winnipeg par train vendredi soir à 7 h. 20, joueront au Teachers' College de Port Arthur samedi soir et seront de retour dès dimanche. Amis du Cercle Molière, rendez-vous à la gare du Canadien Pacifique: vendredi soir pour leur souhaiter bon succès, et dimanche soir (à 9 h. 45) pour les féliciter au retour. (Photo Gouvernement Provincial)

Les trois curés des paroisses de Transcona paraissent ci-dessus, en compagnie de Son Exc. Mgr M. Baudoux, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église l'Assomption, dimanche dernier: de gauche à droite, M. l'abbé Olivier Valcourt, curé de Blessed Sacrament, M. l'abbé Henri Perron, curé de l'Assomption, paroisse-mère et de langue française, Son Excellence et M. l'abbé Walter Szumski, curé de St. Joseph the Worker.

☆ ☆ ☆

Grandioses cérémonies de bénédiction de l'église l'Assomption à Transcona

TRANSCONA — La population catholique de Transcona s'est de nouveau rassemblée le dimanche 4 mars à la paroisse-mère de l'Assomption pour la bénédiction de sa nouvelle église. Les paroissiens de langue anglaise qui firent partie de la paroisse de l'Assomption pendant près de 50 ans revenaient célébrer avec leurs coreligionnaires de langue française un deuxième grand événement en moins d'une année; l'automne dernier, ce fut le jubilé d'or de la paroisse auquel prirent aussi part tous les anciens paroissiens.

La cérémonie de bénédiction suivit son rite coutumier. La procession partit du presbytère et s'arrêta un moment dehors pour la bénédiction de la pierre angulaire et de l'extérieur de l'église; puis à l'intérieur ce fut la bénédiction de l'autel, des chandeliers, du tabernacle et des nappes pendant que la foule récitait les psaumes en français.

Son Exc. Mgr M. Baudoux présida cette cérémonie et célébra ensuite une basse messe durant laquelle la chorale rendit quelques cantiques appropriés.

Pendant la messe, Mgr l'Archevêque donna un sermon soulignant le sens de la fête du jour. Les paroles vibrantes de Son Excellence stimulèrent la foi et aussi la fierté des paroissiens. Les cadres religieux de Transcona ayant été grandement modifiés ces dernières années, à cause de l'augmentation rapide de la population et aussi à cause des besoins linguistiques, la parole de l'autorité diocésaine était propre à clarifier le pourquoi de ces changements et aussi à inciter à de grands efforts pour renouveler les vieilles institutions et en créer de nouvelles là où les besoins se font sentir.

Il félicita les paroissiens de l'Assomption pour la réalisation hâtive du rêve d'une nouvelle église qu'il qualifia de "magnifique". Il déclara ce jour "un jour de gloire pour tous ceux qui ont bâti la paroisse, mais spécialement pour les paroissiens actuels".

Il félicita M. l'abbé W. Szumski, ancien curé, pour sa clairvoyance et sa largeur d'esprit en suggérant et en travaillant à faire accepter la division de la vieille paroisse selon une base linguistique. Il remercia aussi le curé actuel, M. l'abbé H. Perron pour "la vigueur, l'obstination réfléchie, raisonnable" qu'il déploya pour doter la paroisse d'une église. Il félicita enfin M. l'abbé O. Valcourt, curé de Blessed Sacrament, paroisse jumelle de l'Assomption. C'est grâce à l'étroite collaboration des curés qu'un bel esprit fraternel se maintient chez les catholiques de Transcona.

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que les trois paroisses soient équipées au complet; aussi Son Excellence ajouta: "Je compte que chacun voudra collaborer avec une jeunesse sans cesse renouvelée à la réalisation de ce plan".

La paroisse de l'Assomption est ensuite déclarée paroisse territoriale et linguistique. Tous les paroissiens de langue française de Transcona en sont les membres, et c'est le curé de l'Assomption qui est leur curé.

Après la messe, une partie de la foule s'attarda à visiter l'église, au style simple et plaisant. Le presbytère est bâti du côté ouest de l'église et est rattaché à la sacristie.

La vieille église est devenue un auditorium pour l'école et les activités paroissiales. C'est là que visiteurs et paroissiens allèrent se communiquer leur joie et leurs félicitations en goûtant au café des dames de la paroisse.

De nombreux membres du clergé assistèrent à la cérémonie. Outre Son Excellence et les trois curés mentionnés, on remarquait MM. les abbés D. McDougall, L. Aubin, P. Raymond, J.-L. Rocan, R. Beaudry, E. Chart, A. Hacault et A. Fréchette, MM. J. Piché, J. Roy et R. Robidoux, sulpiciens, les RR. PP. H. Côté, C.S.V., G. Labossière, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, et le R. F. F. Marion, C.S.V.

La progressive petite ville de Transcona prend donc de l'élan au point de vue catholique. Les gens de langue française ont maintenant de beaux quartiers paroissiaux dans l'est de la ville et il semble qu'ils continueront à donner le ton. Les catholiques de langue anglaise ont la paroisse Blessed Sacrament dans l'est de la ville et St. Joseph the Worker dans l'ouest.

Premier ambassadeur du Canada en Afrique équatoriale française

OTTAWA — M. Fulgence Charpentier, d'Ottawa, devient premier ambassadeur du Canada en Afrique équatoriale française.

L'un des plus distingués représentants du Canada français dans le haut fonctionnarisme, M. Charpentier sera accrédité auprès des gouvernements de quatre républiques de l'Afrique française: le Cameroun, le Tchad, le Gabon et le Congo (Brazzaville). Il établira domicile à Yaounde, capitale du Cameroun.

Annonçant cette nomination aux Communes, le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, a signalé que l'établissement de relations diplomatiques avec l'Afrique française renforcera les liens entre pays qui peuvent tous se réclamer de l'héritage culturel de la France.

"En 1961, a-t-il rappelé, le gouvernement a institué un programme annuel d'aide académique à l'Afrique française, programme que les nouvelles missions diplomatiques aideront à administrer."

"La nomination de M. Charpentier, a-t-il ajouté, nous donnera une meilleure vue des problèmes et des besoins de ces pays, particulièrement des problèmes et besoins des régions où l'expérience canadienne peut être utile."

Quinze pays d'Afrique

"Nous avons pris la décision d'établir des relations diplomatiques avec les pays de l'Afrique française à cause de l'importance croissante de l'Afrique dans le monde et à cause de l'influence que ces pays prennent de plus en plus, en Afrique même et aux Nations unies."

Au moment où il annonçait la nomination de M. Charpentier, le ministre des Affaires extérieures a ajouté que le Canada vient en outre d'établir des relations diplomatiques avec deux autres républiques africaines, le Togo et le Sénégal. Les diplomates canadiens accrédités auprès des gouvernements de ces pays seront nos hauts-commissaires au Ghana et au Lagos.

La reconnaissance diplomatique de ces pays porte à quinze le nombre des Etats africains auprès desquels le Canada sera désormais représenté.

Biographie

Né à Ste-Anne-de-Prescott, Ontario, M. Charpentier est une figure très connue dans la capitale, dit M. Green.

Successivement journaliste au **Droit**, d'Ottawa, à **La Presse** et au **Canada**, de Montréal, ainsi qu'au **Soleil**, de Québec, le nouvel ambassadeur a été chef des "Journaux français" de la Chambre des communes pendant quelques années avant de devenir directeur de la censure, pendant la guerre. Ses états de services lui ont mérité la décoration de l'Ordre de l'Empire Britannique.

Intéressé à la chose publique, M. Charpentier a siégé au bureau des commissaires de la ville d'Ottawa de 1932 à 1935, alors qu'il était journaliste.

Entré au ministère des Affaires extérieures en 1947, il y a occupé divers postes. On l'a vu conseiller culturel du Canada à Paris, chef de mission en Uruguay, au Brésil et en Haïti puis, directeur de la division des passeports à Ottawa, poste qu'il occupe présentement.

L'union politique du Cameroun français et du Cameroun britannique faisant de ce pays un Etat bilingue, M. Charpentier pourra rendre de grands services, dit en terminant le ministre des Affaires extérieures.

Les Franco-Manitobains pleurent la mort d'un grand éducateur, M. Camille Fournier

Le décès de M. Camille Fournier, survenu le dimanche 4 mars au sanatorium St-Boniface à St-Vital, prive la population franco-manitobaine, et spécialement sa jeunesse d'un éducateur émérite et d'un fervent patriote.

Né à Beauharnois, Qué., le 2 novembre 1890, M. Fournier atteignait sa vingtième année lorsqu'il vint au Manitoba à la demande de feu Mgr Adélard Langevin, O.M.I. Il commença alors sa longue carrière d'instituteur: un an à l'école de Haywood, 41 ans à l'Institut Collégial Provencher et 2 ans (à temps partiel) au Collège de St-Boniface. Pendant ces 44 ans de dévouement à la cause de l'éducation catholique et française, il se gagna par sa compétence et ses talents l'estime de centaines d'élèves et la reconnaissance de tout le Manitoba français.

Outre ses diplômes lui donnant accès à l'enseignement, il se mérita un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal, le 13 juin 1934, et un doctorat "honoris cause" en pédagogie de la même université, le 1er juin 1952.

Membre de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, dès les heures de fondation en 1916, il fit partie du Comité général de l'Association en 1918, fut le premier président du sous-comité d'administration scolaire en 1918 (l'actuel Comité de fonctionnement scolaire), vice-président de l'Association, président durant de nombreuses années de l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba, représentant du Manitoba au Comité permanent de la Survivance française en Amérique (l'actuel Conseil de la Vie française en Amérique) et, enfin, l'un des membres fondateurs de l'A.C.E.L.F.

M. Fournier fut aussi dans sa jeunesse un membre ardent et, pendant de nombreuses années, le président régional de l'A.C.J.C., l'un des premiers dirigeants de la Caisse Populaire de St-Boniface, et commissaire d'école du district scolaire de St-Boniface.

En 1948, l'Association d'Education reconnaissait publiquement ses mérites en lui attribuant l'Ordre du Mérite Scolaire. Plus tard elle lui donna le titre de Membre Honoraire. Lorsqu'il prit sa retraite en 1956, il continua à s'intéresser de très près aux activités de l'Association, et l'on peut vraiment dire que sa vie fut tout entière liée aux activités de l'Association d'Education, à ses luttes et difficultés, à ses succès dont il fut toujours un défenseur et promoteur vigilant.

M. Camille Fournier

S'il avait adopté le Manitoba français, M. Fournier aimait toutefois aller parfois se replonger dans l'atmosphère de sa province natale, y plaider la cause des minorités de langue française de l'Ouest, intéresser nos compatriotes de la province-mère aux problèmes d'ici. Ses discours vibrants lui valurent tôt la réputation d'un orateur de renom, notamment à Québec où il remporta de vifs succès, puis à Montréal et à Ottawa, principalement dans les années antérieures à 1950.

Compétence et travail

Sa vie durant, il donna l'exemple du travail acharné, du désir de perfectionnement constant dans sa délicate tâche d'instituteur, et il s'abreuva abondamment aux sources de la Vérité par la lecture et l'étude qui firent de lui un écrivain de valeur et un érudit de premier plan.

Alors que la maladie, et surtout l'épuisement minaient déjà ses forces, il avait entrepris de rédiger l'historique de l'Association d'Education dont il connaissait les moindres détails et à laquelle il continuait d'accorder son plus vif intérêt, même pendant les dernières phases de sa lutte contre la mort.

Son épouse, née Germaine Michon, l'avait précédé dans la tombe en 1947. Il laisse dans le deuil deux frères, Hector, de Montréal, et Emile, de Pont-Viau Qué.; une soeur, Mme Conrad Hamelin (Marie-Anne), de Pont-Viau, Qué., et de nombreux neveux et nièces.

MM. Hector Fournier et Conrad Hamelin sont venus à St-Boniface pour les funérailles.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi matin 8 mars, à 10 h., dans la basilique de St-Boniface, en présence d'une foule énorme d'amis et d'admirateurs. M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, chanta la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé Eugène Raimbault et du R. P. Richard Hickerson, S.M., respectivement diacre et sous-diacre.

Les porteurs honoraires étaient M. le magistrat Henri Lacerte, M. Léo Rémillard, président de l'A.E.C.F.M., M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, Me Charland Prud'homme, greffier de la Chambre, M. Robert Bockstael, président de la Commission scolaire de St-Boniface, et M. Marcel Lancelot, instituteur à Provencher et président du Comité de fonctionnement scolaire à l'Association d'Education. MM. Raymond Bernier, Maurice Prud'homme, Camille Phaneuf (filleul du défunt), Gérard Léveillé, Claude Gagné et Adrien Raimbault agissaient comme porteurs d'office. (Un compte rendu détaillé des funérailles sera publié la semaine prochaine.)

Les Franco-Manitobains et tout spécialement ses centaines d'anciens élèves doivent certainement beaucoup au grand patriote-éducateur disparu. De son côté, l'Association d'Education a contracté aussi une dette immense de reconnaissance envers ce pionnier de la première heure, cet ami fidèle des bons et mauvais jours, ce conseiller précieux. Elle inscrit le nom de Camille Fournier sur la liste de ses plus illustres fils.

Une première école "française" à Ottawa

OTTAWA — Ottawa possédera sa première école française dès septembre prochain. Connue comme le cours Claudel, elle y accueillera au début une trentaine de bambins. Située dans la Côte-de-Sable, elle recevra à la fois l'appui financier du gouvernement français et le patronage de l'ambassade de France au Canada.

Selon le mot même de l'un des membres du comité d'organisation, le Dr Gaston Sauvé, professeur à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, "un groupe de parents canadiens-français de la région d'Ottawa, légitimement fiers de leur culture et soucieux d'en transmettre l'esprit aussi bien que la lettre, ont élaboré un projet en vue de fonder une école française dans la capitale".

"Bien que les cadres actuels de l'enseignement français en Ontario travaillent dans ce sens, nous constatons que leurs efforts ne parviennent pas à combler certaines lacunes que nous jugeons très importantes.

"Nous espérons remédier à cette déficience par le recours au programme d'enseignement en usage dans les écoles françaises. A cette fin, le ministère français de l'Education nationale nous a détaché l'une de ses meilleures institutrices, et cela, à la recommandation de l'ambassade de France qui manifeste à l'égard de notre projet un intérêt soutenu."

L'organisation

Quelques personnes de la capitale, dont le Dr Gaston Sauvé, Me Guy Roberge, commissaire de l'Office national du film, Me Roger Duhamel, imprimeur de la reine, et Me Cyrille Goulet, ont entrepris les démarches susceptibles de favoriser l'établissement d'une telle école à Ottawa. Ils ont reçu dès le début l'appui bienveillant et précieux de M. François Weymuller, conseiller culturel à l'ambassade de France.

Seront admis à ce cours tous les enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire qui auront six ans d'ici la fin de la prochaine année académique, à condition qu'ils parlent français et indubitablement le comprennent.

Le gouvernement français, pour sa part, défraiera le salaire de l'institutrice. Cette dernière, Mme Henriette Gavrel, sera dans la capitale dès la fin de l'été.

Il est entendu que les frais de scolarité seront à la charge des parents.

Cachet canadien

Bien que le programme de l'enseignement soit celui du ministère français de l'Education nationale, on procédera à une certaine adaptation au contexte canadien, tout particulièrement dans les domaines de l'histoire et de la géographie. On ne négligera pas non plus l'enseignement de l'anglais comme langue seconde.

Loin d'être une oasis française isolée en terre canadienne, le cours Claudel donnera une formation française qui "correspondra aux affinités profondes" des Canadiens français. Bien que français de fait, ce sont en réalité les petits qui le fréquenteront qui en feront l'esprit.

Pour septembre 1962, une seule classe ouvrira ses portes. Ce sera celle de la première année. Par la suite, chaque année, une nouvelle classe s'ajoutera. Les organisateurs prévoient même qu'un lycée français viendra compléter le cours éventuellement.

Enseignement religieux

Le cours Claudel aura le caractère d'une école privée catholique ouverte aux enfants de toutes religions et où des cours de religion catholique, intégrés concurremment avec des cours de morale générale, seront donnés par un aumônier. Les cours de religion ne seront obligatoires que pour les enfants catholiques.

A ce jour, plus de la moitié des inscriptions au cours Claudel sont déjà remplies.

Cette école privée pour garçons et filles sera à la disposition de tous les résidants de la capitale. Dès à présent, son organisation suscite beaucoup d'intérêt dans tous les milieux.



Quelque 2,000 délégués de 76 organisations réparties dans les dix provinces participent cette semaine à la 2e Conférence Canadienne sur l'Education qui commençait dimanche soir dernier à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal. Au nombre d'environ 600 et représentant 17 organismes nationaux, les Canadiens d'expression française y jouent un rôle prépondérant, faisant ressortir leurs points de vue en ce qui a trait aux fins de l'éducation, affirmant leur conviction que la culture canadienne-française constitue une contribution vitale à la richesse du pays, mais aussi se montrant ouverts à des considérations d'ordre pratique et prêts à collaborer avec les délégués d'expression anglaise à tout projet susceptible d'améliorer la cause de l'éducation dans tout le Canada. Il est certain que les délégués du Manitoba français sauront expliquer leur participation active à ces assises et communiquer leurs impressions, au retour. La photo ci-dessus montre quatre des délégués du Manitoba français, quelques minutes avant leur départ de l'aéroport de Winnipeg, samedi dernier: de gauche à droite, M. Lionel Lussier, de Ste-Elisabeth, commissaire de la Division de la Rivière-Rouge; le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote" et délégué du Conseil canadien des Associations d'éducation de langue française; le R. F. Joseph Bruns, S.M., surintendant des écoles de la Division de St-Boniface; M. Brunelle Léveillé, délégué du Conseil canadien catholique d'éducation. (Photo Studio Napoléon)

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8442; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 3 ans, $8.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajoutez $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adresser vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Dans le langage communiste

Le peuple: les communistes.

Une démocratie du peuple: tout pays communiste en état d'esclavage.

La nouvelle commission scolaire provisoire

La nouvelle commission scolaire provisoire sera constituée comme suit: président, M. Roland Roy; en charge du personnel, M. Martial Allard; en charge des achats, M. Jean Gorman; en charge du maintien, M. Thomas Roy; en charge des sports et du développement physique, M. Roger Dupas; secrétaire-trésorier, M. Armand Trudel.

Comme on le sait, cette commission a été constituée à la demande de Son Exc. Mgr l'Archevêque, et ses membres assumeront la direction de la nouvelle école jusqu'au moment où des élections seront tenues, vers le début de l'an prochain.

Il y a tout lieu de féliciter et d'encourager ces hommes qui ont consenti à donner leur temps, leurs loisirs et leurs talents à mettre sur pied un organisme scolaire moderne et approprié aux besoins des enfants de la paroisse: des enfants catholiques, canadiens-français.

L'Association des Parents et Maitres

La nouvelle commission scolaire, dès sa nomination, a jugé bon de voir à l'organisation d'une Association des Parents et Maitres afin de cimenter les liens qui devraient exister entre les parents et le personnel enseignant. La première réunion a eu lieu jeudi dernier, et nous vous en ferons rapport dans la prochaine chronique. Qu'il suffise pour le moment de dire que le principe de l'A.P.M. est celui qui aidera le plus à assurer le succès des enfants à l'école du Sacré-Coeur.

La retraite fermée des hommes

Plusieurs d'entre nous avons coutume de dire que nous sommes venus au monde fatigués. Ceci vient sans doute du fait que nos multiples occupations nous tiennent en esclavages et nous soupirons après un bon repos. Un repos qui nous permettrait d'oublier pour quelque temps tous les tracas de la vie quotidienne; un repos qui nous en coûterait très peu au point de vue argent, mais qui assurerait un renouveau dans notre vie.

Une telle occasion s'offre aux hommes de la paroisse du Sacré-Coeur par la retraite fermée qui aura lieu à St-Norbert du 15 au 18 mars. Vous êtes-vous inscrits? Sinon, il faudra se hâter. Consultez sans délai un des paroissiens suivants: M. Léon Alarie (SP 5-5544), M. Norbert Pelland (SP 4-2393), ou M. Philippe Bourbonnais (SP 4-7194).

Errata

Votre chroniqueur devenant vieux, la mémoire commence à lui manquer. C'est pourquoi il s'est glissé quelques erreurs ou omissions dans ses dernières chroniques. Pour ceux qui voudraient en rire, permettez que je cite ces vers des Stances à la Marquise:

Marquise, si mon visage a quelques traits un peu vieux,
Rappelez-vous qu'à mon âge vous ne vaudrez guère mieux.

Tout d'abord je m'excuse auprès de M. J. Chabalier, inspecteur des Caisses Populaires, qui nous rendait visite lors de l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur. M. Chabalier a fait la synthèse de nos délibérations, mais il l'a fait avec tant de finesse et de tact que les directeurs ont eu l'impression qu'ils étaient impeccables. Merci, M. Chabalier, et pardonnez cette impardonnable omission.

Deuxièmement, j'ai envoyé notre ami, M. Auguste Côté, et son épouse en Floride lorsqu'en réalité c'est en Californie qu'ils s'étaient rendus. On comprend facilement maintenant pourquoi le lieutenant-colonel John Glenn était seul dans sa capsule. M. Côté n'était pas autour pour lui tenir compagnie.

Et finalement, j'ai eu le malheur de dérouter les directeurs et les comités de la Caisse Populaire en convoquant une assemblée pour le premier lundi du mois au lieu du troisième. Ces messieurs et dames devraient cependant me remercier de cette erreur, car maintenant leur travail est terminé et il n'y aura plus de réunion pour six semaines. Il sort parfois du bon même des erreurs des chroniqueurs.

Ephémérides

Au mois de mars 1922 (il y a 40 ans), un portrait du fondateur des Sociétés St-Jean-Baptiste, M. Duvernay, avait été peint par un paroissien, M. V. Rho, et exposé dans la salle paroissiale au cours d'une partie de cartes organisée par la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. On dit que cette peinture avait beaucoup de mérite.

Le gouvernement Norris a été renversé par une motion de censure. Cette motion avait été présentée par M. J.-A. Talbot (paroissien actuel du Sacré-Coeur), alors député de La Vérendrye à la législature manitobaine. On se rappellera que M. Talbot avait fustigé le gouvernement Norris en 1916 alors qu'il abolissait le français dans les écoles du Manitoba et que, mettant sa carrière politique en jeu, il avait traversé le parquet de la Chambre pour aller siéger avec l'opposition. Le courage de M. Talbot en 1916 porte des fruits en 1962.

O. ZECOUTES.

On peine souvent pour satisfaire des besoins qui ne sont des besoins que parce qu'on les satisfait. — J. WILBOIS.



Gisèle Dufour

Gisèle Dufour, dans le rôle de Gilberte Doyon, est la cinquième "Fille d'Eve", dans le téléroman de Louis Morrisset qui passe au réseau de CBWFT, le jeudi soir à 8 h.

Gisèle a un grand problème à résoudre dans le moment, à "Filles d'Eve": son ami de coeur, Benoit Chatel (Albert Millaire), qu'elle croyait de la pègre, est en réalité au service de la Gendarmerie royale du Canada. Pour effectuer une arrestation de trafiquants de drogues, il s'est mêlé à la pègre. D'où l'imbroglio. Maintenant qu'il a découvert le pot . . . aux drogues, il devra s'attaquer à un autre problème. Il lui faudra peut-être quitter Montréal et s'éloigner de sa dulcinée, Gilberte Doyon. Benoit Chatel se pose une autre grande question: si jamais il demandait Gilberte en mariage, obtiendrait-il la permission des autorités de la Gendarmerie de l'épouser?

Née à la Malbaie, il n'y a pas tellement longtemps, Gisèle Dufour a fait ses études primaires et quatre années de sciences ménagères chez les Petites Soeurs Franciscaines de Marie à Chicoutimi et à St-Irénée. Ce qui veut dire que, depuis l'âge de neuf ans, elle a participé à tout ce qui pouvait constituer un spectacle ou plutôt une séance dans ces institutions.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Imposez à vos enfants l'obligation de faire la justice et l'aumône, de se souvenir de Dieu, de bénir son Nom en tout temps, en vérité, et de toutes leurs forces. (Tob 14, 8)

L'homme est justifié par les oeuvres et non par la foi seulement. (Jac. 2, 24)

Au poste CBWFT

SAMEDI 10 MARS

2.00—Fon Fon
3.00—Coucou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Carnaval de Québec
8.45—Illusions
9.00—Long Métrage: "Mam'zelle Vedette"
10.30—Le Club des autographes
11.00—Long Métrage: "Journal d'une amoureuse"

DIMANCHE 11 MARS

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Manina, fille sans voile"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Actualités politiques
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 12 MARS

4.00—Revue de la maison
4.30—Télédisques
5.00—CF-RCK
5.30—La boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé '62
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Votre courrier
10.30—Long Métrage: "Le diamant noir"

MARDI 13 MARS

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 14 MARS

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur deux notes
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Menace dans la nuit"

JEUDI 15 MARS

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—L'Heure du Concert
10.30—Long Métrage: "Hôtel à vendre"

VENDREDI 16 MARS

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinéma International: "Casino de Paris"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Dernier atout"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Nos Longs Métrages de la semaine

Le samedi 10 mars, à 9 h.: "Les marins de l'orgueilleux", film de guerre d'origine américaine; à 11 h.: "Journal d'une amoureuse", drame sentimental d'origine allemande.

Le dimanche 11 mars, à 3 h. 30: "Manina, fille sans voile", drame sentimental avec Brigitte Bardot, Jean-François Calvé et Howard Vernon.

Le lundi 12 mars, à 10 h. 30: "Le diamant noir", comédie dramatique de Jean Delannoy avec Gaby Moraly, Charles Vanel, Louise Carletti et Maurice Escande.

Le mercredi 14 mars, à 10 h. 30: "Menace dans la nuit", drame policier avec John Garfield, Shelly Winters.

Le jeudi 15 mars, à 10 h. 30: "Hôtel à vendre", avec une Shirley Temple enfant, Edna May Oliver.

Le vendredi 16 mars, à 9 h.: "Casino de Paris", comédie musicale avec Caterina Valente et Gilbert Bécaud; à 11 h.: "Dernier atout", film de Jacques Becker ("Le trou") avec Raymond Rouleau, Pierre Renoir.

"Music-Hall"

Catherine Sauvage, qui a conquis l'an dernier le Tout-Montréal, sera en vedette à "Music-Hall", le dimanche 11 mars, à 8 h. 30 du soir. On peut espérer qu'elle chantera du Léo Ferré, elle qui fut sa première interprète et qui vient de remporter le Grand Prix national du disque en France pour son microsillon intitulé "Catherine Sauvage chante Léo Ferré".

Jacques Normand présentera également le sympathique couple de chanteurs Pierrette Alarie-Léopold Simoneau qui interpréteront "Libiamo: sempre libera", extrait de "la Traviata". En solo, le réputé soprano chantera un air de l'opéra-minute de Menotti "le Téléphone", tandis que Léopold Simoneau interprétera la célèbre chanson napolitaine "Funiculi funicula".

On aura aussi l'occasion de voir un duo de ballet par les danseurs bien connus Yury Gotshalks et Irène Apiné d'après la "Sonate à la lune" de Beethoven.

Jeux et questionnaires pour tous

Tous connaissent le gros lot, les oeufs-surprises et les enveloppes d'argent de "la Poule aux oeufs d'or" (le lundi à 8 h. 30), les "bonnes notes" de "Clé de sol" (le jeudi à 7 h. 30) et les jolis prix de "Casse-tête" (le jeudi à 4 h.) qui sont distribués par les "grands argentiers" Roger Baulu, Michel Noël, Jean-Paul Nolet et Janine Paquet.

A ces trois émissions de jeux vient s'ajouter "Edition spéciale", le mardi à 8 h. 30, où, cette fois, se joue l'honneur des participants: Marthe Carrier, Louis Chantigny, Yves Michaud et Marcel Paré.

Si la "fortune" est le lot des grands, elle est aussi celle des enfants à l'émission "Domino", le samedi à 3 h. 30. Des jeux sont en effet organisés pour les tout-petits qui y trouvent bien entendu de jolis cadeaux . . .

Hommage à Claude Debussy

Dernièrement, l'émission "Festivals européens" préludait aux célébrations du centenaire de la naissance de Claude Debussy. Tous les amateurs de musique se réjouiront d'apprendre que Radio-Canada marquera ce centenaire avec le plus d'éclat possible.

Le jeudi 15 mars, de 9 h. à 10 h. 30 du soir, le réseau français de télévision offrira son premier "Hommage à Claude Debussy", dans le cadre des grands spectacles du jeudi.

Dans un décor de salon parisien de la fin du XIXe siècle, se réuniront des artistes de réputation internationale: le soprano Pierrette Alarie, André Navarra, violoncelliste, Jean Casadesus et Guy Bourassa, pianistes, le quatuor Kroll et le petit Ensemble vocal de George Little. Maryvonne Kendergi a écrit un texte biographique qui situe Debussy dans l'histoire de la musique à la fin du XIXe siècle.

Au cours de l'émission, nous aurons l'occasion d'entendre une interview d'Edgar Varèse qui fut un des protégés de Debussy au début de sa carrière de chef d'orchestre et qui possède des partitions annotées par le maître.

Sommaire de RELATIONS

Mars 1962

Editoriaux: La Conférence canadienne sur l'Education. — Déclin ou crise de l'O.N.U.?

Articles: Education et progrès économiques — Pierre Angers. Le Concile — Luigi d'Apollonia. La Commission d'enquête sur l'enseignement: les 42 premiers mémoires — Gilles Dussault. Les grands problèmes du Nouveau-Québec et la question esquimaude — Michel Brochu. Amérique latine: Vers la reconquête sociale — Joseph Ledit.

Le cinéma: "Léon Morin, prêtre" — Gilles Rivard.

Le théâtre: Les classiques à l'honneur — Georges-Henri d'Auteuil.

Au service du français: Prépositions — J. d'Anjou.

Au fil du mois: L'Assemblée de New Delhi. — Un enseignement efficace du français. De la non-violence aux mesures militaires. — Une conférence historique? La Liberté de nos critiques. — Deux nouveaux cardinaux "canadiens".

Lecture du mois: Une synthèse de la doctrine sociale de l'Eglise — J. Cousineau.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — le numéro: $0.50.

Une colère, c'est révéler qu'on n'a pas réussi avec ses moyens habituels et avouer son impuissance. — G. ROBIN.

* * *

Le tigre déchire sa proie et dort; l'homme devient homicide et veille.

CHATEAUBRIAND.

Vient de paraître

aux Editions de l'Homme

"Médecine d'aujourd'hui"

Les textes de "Médecine d'Aujourd'hui", l'émission éducative la plus écoutée de tous les postes de télévision de la Métropole, viennent d'être édités par les Editions de l'Homme.

Ce volume, préparé par Maitre Alban Flamand, s'imposait au seuil d'un grand effort de vulgarisation à la fois honnête et sérieux, auquel ont collaboré treize médecins parmi les plus autorisés, soit: les docteurs Jean Boussens, Paul Dagenais-Pérusse, Origène Dufresne, Lemuel P. Ereaux, Emile Gautier, Alton Goldbloom, Robert Gourdeau, Réginald Johnson, Raymond Lafontaine, Michel Mathieu, Gilles Paul-Hus, Paule Regnault et Jacques Susset.

Voici ce que dit, à propos de "Médecine d'Aujourd'hui", le professeur Roméo Boucher, M.D., directeur des Relations extérieures du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec:

Ce livre est un défi, un défi à ceux qui croient que la médecine est une science morcelée dont chaque partie ne vaut que par son indépendance. Rien de plus faux! Et si nous avons fait appel ici à treize médecins de discipline différente, c'est justement pour prouver que ces disciplines se tiennent toutes les unes aux autres dans un vaste tout inexorablement "un".

". . . au moment où la médecine est sapée de toutes parts parce qu'on ne sait ce qu'elle est ni ce qu'elle fait, ce livre est la seule réponse positive à ce qu'on dit actuellement d'elle. C'est un geste d'une portée fort étendue, puisque plus de 195,000 foyers l'ont déjà apprécié dans toute notre province."

Le volume "Médecine d'Aujourd'hui" abondamment illustré, comprend 164 pages et il est en vente partout au prix populaire des Editions de l'Homme, soit $1.00 ou à L'agence de distribution populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

Au lieu de blâmer les autres, composons nos propres manuels

OTTAWA — Pour obtenir des manuels de classe appropriés, un éducateur, le R. F. Omer, E.C., vice-président de l'Ontario Teachers' Federation et président de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario, a fait une suggestion très simple: "Ne pas gémir, ne pas se plaindre, ne pas récriminer, mais . . . en composer".

Pour appuyer son avancé, il cite en exemple les manuels d'histoire du Canada des RR. FF. Léon et Charles, E.C., comme un apport important à la réalisation d'un programme d'études bien adapté à l'Ontario français.

"Si l'éducation est la sauvegarde de notre survivance, ne serait-il pas temps d'arrêter de se plaindre et de blâmer d'autres groupements, mais bien plutôt de s'unir pour assurer l'avenir intellectuel du groupe franco-ontarien?", demande le religieux qui est instituteur à l'Académie de La Salle, d'Ottawa. Il parlait devant la section paroissiale de St-Jean-Baptiste de l'Association des Parents et Instituteurs.

"La Montagne Secrète" de Gabrielle Roy

La Montagne Secrète, roman que vient de publier Gabrielle Roy, chez Beauchemin, pourrait bien être son livre le plus mémorable. C'est l'histoire d'un artiste, très sympathique à la nature sauvage, qui manque son coup à Paris, après avoir promené son âme et son talent, dans le Nord canadien, du Mackenzie jusqu'à l'Ungava et de là à un sommet de gloire et de satisfaction à Montréal. L'enthousiasme d'admirateurs et la poussée de son rêve d'artiste le conduisent enfin à Paris, mais l'étincelle de son génie particulier se révèle inférieure aux exigences de l'art classique. Il s'étiole et meurt, comme la flamme d'un cierge étouffée par un excès d'air.

Histoire assez peu compliquée, car l'auteur s'établit dans l'âme de Pierre Cadorai, décrit les sentiments de ce caractère central et en réalité, unique, par en dedans, voit tout avec ses yeux et son intelligence et ne considère les autres personnages et le monde social et politique que par rapport à lui, individuellement. (Dans cette concentration sur le développement psychologique de son héros, l'auteur en exclut presque inévitablement toute influence morale et présence divine.)

Ce roman se range alors dans la lignée de **La Petite Poule d'Eau, Alexandre Chenevert, Rue Deschambault,** oeuvres puissamment centrées sur un personnage. Pierre, comme Alexandre, comme Luzina, comme Petite Misère, fait figure d'un arbre qui grandit sans changer de site, l'auteur créant autour de lui toute une série de circonstances qui en font ressortir les secrets. Cette observation s'applique à tous ces pèlerinages au plan vertical. Contraste frappant avec **Bonheur d'Occasion** (Prix Fémina), dans lequel en style plutôt horizontal et superficiel Gabrielle Roy a organisé tout un monde domestique et social, compliqué mais peu perceptif. Dans cette perspective, ce tour de force, volumineux, détaillé, spectaculaire et primé, parait de plus en plus comme une réaction à un nouveau milieu, dont le mérite final aura été d'obtenir pour les oeuvres plus typiques de l'auteur un auditoire attentif.

L'on peut même soupçonner que les pérégrinations de Pierre, l'artiste, dans le nouveau roman, correspond un peu aux étapes de l'évolution du talent de l'auteur et que, dans la série de chapitres, **Bonheur d'Occasion** se retrouve justement dans le moment de gloire à Montréal. Cette expérience aurait dû conduire à des canevas plus vastes et plus organisés, mais le talent n'est pas assez compréhensif ni assez souple, et il faut revenir à des tableaux dominés par une seule personnalité, à être dépeints en profondeur et en hauteur, comme une montagne solitaire et secrète. Ce que "Bonheur" perd en amplitude, cependant devient un travail plus raffiné, plus intense, plus exquis, et en somme plus caractéristique et plus mémorable.

La Montagne Secrète, à cause de la suite des aventures qui marquent le progrès physique du héros d'un bout à l'autre du pays, ne manque pas de vie palpitante, mais c'est évidemment le cadre seulement de tout ce que l'artiste voit, pense et transmet sur ses pochades. C'est étonnant comme l'auteur a réussi à harmoniser ces deux mouvements vitaux parallèles. Ici c'est la trappe, la pêche, la vie domestique chez des amis, la conversation avec un vieux missionnaire, le colloque avec d'autres étudiants de l'art à Paris, que Mme Roy relate avec une précision qui sent le vécu. Là ce sont les aspirations, les angoisses, les triomphes de l'âme, ainsi que des descriptions limpides de toutes les nuances de la nature, de l'eau, du ciel, des arbres, des roches, des visages.

Et encore une fois le lecteur attentif se dit: voilà l'écrivain qui, en décrivant ce que ce peintre voit et essaie de reproduire, nous transmet sur papier, avec une plume versatile, ce qu'elle voit et ressent et essaie de reproduire, avec une perfection si acharnée que tout semble facile.

De temps en temps même, comme s'il fallait après tout faire remarquer l'harmonie de la phrase en la brisant violemment, Mme Roy se permet des constructions un peu bizarres, comme une traduction littérale d'une langue étrangère. Par exemple, prise au hasard cette phrase enchevêtrée: "Il lui apparut que n'avaient peut-être jamais été que des ennemis, appliqués à le rallier, ces appels d'âme qu'il avait tant de fois reçus". Mais ces petits accrocs ne font que rendre plus inoubliables ces deux cents pages d'un style lyrique et d'une richesse de vocabulaire rares. Voici en guise de spécimen deux ou trois lignes de chapitre consacré à la description de "La Montagne": "Presque parmi les nuages, elle se terminait en une pointe de neige et de glace qui étincelait comme un joyau. De sa base à ce joyau la couronnant, elle se mirait toute dans un petit lac à ses pieds, qui semblait l'aimer, sans fin la contempler, se tenant lui-même dans une parfaite immobilité d'eau turquoise, ourlée sur ses bords d'une épaisse mousse de caribou. Plus loin, dans une petite prairie, auprès de si puissante montagne, s'agitaient dans leur naïve beauté d'un jour des pavots de l'Arctique".

Ce livre qui a du Kafka et du Greene, de l'homme qui se débat pour monter plus haut et pour sortir du labyrinthe, symbolise bien la vie de Pierre par une montagne, un être non vivant, auquel manque la communion par le haut avec Dieu, raison d'être ultime. Un homme simple, commentant ce livre, a dit: On y apprend à rester à sa place. Mais il ne voulait pas dire: rester seul.

(En vente chez Fides, avenue Provencher, St-Boniface)

R. D.

Prière pour le Carême

par Robert Eastin, O.M.I.

Apprenez-moi, Seigneur, à faire face au carême, sans prendre une face de carême!

Chaque année, lorsque je le vois venir, ce fameux carême, je fais la moue!

Encore un carême!

Encore un temps où je prendrai de bonnes résolutions que je ne tiendrai pas!

Au fond, ce qui m'agace devant le carême, c'est plus de constater ma nonchalance, mon manque de générosité que le fait de devoir faire pénitence!

Je me regarde au lieu de vous regarder!

Je centre la religion sur moi au lieu de la centrer sur vous!

J'époussette mon âme; spirituellement je cire mes souliers afin de vous faire une bonne impression. J'arrange ma cravate ou je vérifie mon maquillage avant de sonner à votre porte et j'essaie de n'avoir pas l'air trop godiche comme si je me disais: "Que va-t-il penser de moi?".

Seigneur, vous pensez de moi ce qui est "vrai" authentique. Pas besoin de camouflage pour vous "qui savez ce qu'il y a dans le coeur de l'homme". Vous m'avez décapé, déshabillé, dénudé avant que je me présente devant vous. Alors, pourquoi jouer toujours cette espèce de comédie qui, je le sais, n'a jamais pris avec vous.

Pourquoi être tellement préoccupé de moi alors que je vais vers vous?

C'est de vous que je devrais me préoccuper. Moi, peu importe! Votre oeil lucide m'a découvert jusqu'au fond. Je ne viens pas à vous pour me faire découvrir mais pour vous découvrir, vous!

Et parce que je vous arrive trop encombré de ma personne, de mon personnage, comme une femme dans son manteau de fourrure ou un homme les bras chargés de paquets, le carême me parait le temps le plus ennuyeux de l'année!

Tout irait mieux, si j'en profitais pour m'inquiéter un peu plus de vous, un peu moins de moi!

Si, au lieu de m'astreindre à une série de mortifications toutes négatives — je ne fumerai plus, je ne mangerai plus de chocolat, je ne me mettrai plus en colère, je ne laisserai plus trainer mes cendres de cigarettes sur le tapis, — je décidais: je vais penser à vous, loyalement, sincèrement, profondément.

Je vais, chaque jour, penser à votre amour, le découvrir dans ma vie et dans celle du monde, le chercher comme je recherche l'amour de ceux que j'aime.

Ah! si j'avais ce courage, le carême réjouirait votre coeur et le mien. Je verrais le côté positif des gestes que je pose, qui vont réveiller mon âme, l'aider à participer à votre résurrection.

Le carême: un temps d'amour, de découvertes, un temps où vous me fixez rendez-vous.

Faites que je le comprenne et que j'y coure!

Que j'y coure, mal lavé de mes péchés, mal débarbouillé de mes fautes, mais plein du désir de vous rencontrer, ô Seigneur notre Dieu!

(CCC)

Nul ne perd Dieu qui ne le veuille. On Le renvoie, on ne Le perd pas.

Guigues le CHARTREUX.



C'est ce soir que la troupe du Cercle Molière quitte St-Boniface, en route vers Port Arthur, Ont., où elle participera demain 10 mars, dans l'auditorium du Teachers' College, au Festival national d'art dramatique. On voit ci-dessus deux des acteurs de la troupe: Monique Guyot (Dulcinée) et Gilles Bouchard (successivement muletier et archer). Les acteurs présenteront une pièce en huit tableaux et deux parties, de Gaston Baty: "Dulcinée", l'humble servante d'auberge qui reprend à son compte la mission de Don Quichotte.

Billet du vendredi

Le centenaire d'Edmond de Nevers

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le Canadien Edmond de Nevers, dont on célèbre cette année le centenaire, aura été comme un phare en son temps. On ne le sait pas assez. Il est vrai que personne n'eut jamais l'idée de lui consacrer un ouvrage compréhensif, qui le mit en lumière, le situât dans l'essor intellectuel des nôtres et l'histoire. Ce qui fait qu'on le connait de moins en moins, à mesure que le temps s'écoule. Il est vrai que les sources à son sujet sont variées, mais elles ne sont pas faciles d'accès, notre homme ayant passé près de dix ans en Europe: Allemagne et Autriche, Italie, Espagne, Portugal, France.

Doué et travailleur, tenace, solitaire, il trouva le moyen d'apprendre de façon convenable, en deux ans, l'allemand et l'italien, l'espagnol, le portugais. Il commença son périple européen par un séjour en Allemagne, où il s'initia à l'histoire avec le fameux Théodore Mommsen, celui-là même qui renouvela l'étude de l'antiquité romaine. Après quatre autres pays, il finit par se fixer à Paris, où pendant sept ans il gagne son pain comme journaliste, attaché à l'agence **Havas.** Entre-temps il écrit, donne à Paris même les deux ouvrages qui assureront sa survie: **L'Evolution du Peuple canadien-français** et **L'Ame américaine,** en deux tomes.

Ce dernier ouvrage attira l'attention de Brunetière à la **Revue des Deux-Monde**: "C'est un des plus intéressants livres qu'on ait publiés depuis longtemps sur l'Amérique". Cela se passait en 1900, six ans avant la mort de l'auteur, survenue à Central Falls, R.I., le 16 avril 1906. Il n'avait que 44 ans. D'une culture remarquable et prêt à aborder n'importe quoi en matière littéraire, l'auteur offrait surtout les qualités d'un historien, doublé d'un sociologue. Il fut un nationaliste avant la lettre, dans le sens le plus absolu et le plus vrai du terme. Dans son livre sur le Canada français, il propose, selon Monseigneur Camille Roy, "un programme d'action publique, qui pourrait assurer l'influence de notre race en Amérique".

Après avoir insisté sur la nécessité, pour les nôtres, de garder la foi catholique et leur esprit français, il voulait l'essor du Canada français et son progrès, dans les plus hautes sphères de la poésie, de la science et des arts. Les nôtres doivent se diriger vers le commerce et l'industrie, qui ont des dispositions pour l'un ou l'autre, mais il n'importe pas moins d'élargir l'horizon des âmes: par une classe dirigeante qui sache voir et prévoir, un meilleur enseignement partout, la création de facultés de lettres et de sciences, de bibliothèques, d'écoles d'art. Sous l'angle littéraire, il faut l'arme essentielle: la langue. La conclusion: viser à la formation d'une solide élite intellectuelle, "sans laquelle un peuple reste inférieur".

Fils d'un cultivateur de la Baie-du-Febvre, de Nevers était né Boisvert (Edmond). Après ses études au séminaire de Nicolet, qu'il fréquenta de 1873 à 1879, il se rend aux Trois-Rivières, étudie le droit, devient avocat en 1883. Il est à peine majeur. Il exerce sa profession tant bien que mal pendant cinq ans, n'y trouve guère de satisfactions. Aussitôt que ses économies le permettent, il part pour l'Europe et va étudier à Berlin. Il y passe un an, apprend l'allemand et de la méthode historique, et l'année suivante se familiarise avec trois autres langues, latines celles-là et de même lignée, qui se ressemblent et ne se ressemblent pas.

C'est ensuite Paris et le journalisme, car les soucis de la vie quotidienne ne sont pas sans exister. Il travaille comme deux, ou dix, et peu à peu abime sa santé. Il n'a qu'une ambition: se cultiver, devenir un maitre, une compétence, non pour lui, mais pour le peuple auquel il appartient. Il voit poindre le jour où il lui sera possible, comme il l'écrit dans une lettre, de "mener à Montréal une vie de travail et de dévouement à la cause canadienne-française". Quand enfin il rentre au pays, sa santé est plus que chancelante. Elle le force, lui qui s'opposa toujours à l'émigration aux Etats-Unis, à séjourner en Nouvelle-Angleterre, à y travailler même, et il finit par y mourir. Il aura été l'un des grands de sa génération.

L'ILLETTRE.

Le français est applaudi à Charlottetown, I.-P.-E.

CHARLOTTETOWN — M. J.-Hubert Gaudet, dans le premier district de Prince, et pêcheur du village de Tignish, s'est lancé dans un discours en français à la législature de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Il discutait en anglais des cours d'entrainement pour les pêcheurs dans cette circonscription en partie française. Il parle anglais avec un léger accent.

"Parlez-vous français?", de demander un membre libéral.

M. Gaudet a alors parlé en français et s'est ainsi attiré les applaudissements les plus enthousiastes de l'après-midi.

Le fonctionnarisme fédéral

(Ce projet de memoire du comité du fonctionnarisme fédéral a été soumis pour approbation à tous les membres de la Chambre, lors de l'Assemblée générale du 27 février . . . Il sera présenté à la Commission Glasscoe qui enquête sur l'efficacité des services administratifs du gouvernement fédéral. En voici de larges extraits:)

QUELQUES PRINCIPES

1. L'importance du fonctionnarisme.

L'orientation générale de la politique au Canada fait jouer à l'Etat un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne des citoyens. Les programmes de sécurité sociale sont en plus grand nombre, les politiques financières sont de plus en plus importantes. Les réglementations de toutes sortes rejoignent le citoyen dans sa vie de chaque jour.

Ce rôle étendu de l'Etat n'est possible qu'avec le travail et la collaboration d'un groupe très nombreux de fonctionnaires. Tous plus ou moins spécialistes, ils aident les députés et les ministres à préparer les lois et les règlements, ils voient à leur mise en vigueur, ils forment ce qu'on appelle: le pouvoir administratif. On voit donc l'importance du rôle du fonctionnarisme vis-à-vis le citoyen.

Ce rôle exige du fonctionnaire non seulement une compétence technique et administrative, mais une compréhension en profondeur du citoyen.

2. Droit du groupe français.

Il existe une partie importante de la population du Canada qui est de langue française. Cette population de langue française a des droits naturels, du fait même de son existence, autant que la population de langue anglaise. L'Etat fédéral doit respecter ces droits et en conséquence organiser ses services pour permettre aux Canadiens français de s'épanouir selon leur culture, leur langue et leur mentalité. Aucune autre attitude n'est admissible.

Cela suppose à l'intérieur de chacun des services de l'Etat fédéral des hauts fonctionnaires, et non pas seulement des subalternes, pour examiner et comprendre immédiatement et sans intermédiaire les problèmes des Canadiens français dans leur langue et selon leur génie propre. La Constitution l'ignorerait-elle que la simple efficacité des services de l'Etat l'exigerait.

3. Différences entre les deux principaux groupes ethniques.

La différence de philosophie entre des Canadiens français par rapport aux citoyens de langue anglaise est réelle et d'importance. Il faut une fois pour toute l'admettre.

La pensée française se structure d'une façon différente de la pensée anglaise et cela entraîne des différences dans la façon de voir, dans la hiérarchie des valeurs, dans le sens des mots.

Beaucoup de mesures concrètes, tel l'impôt sur le revenu, les droits de successions, les allocations familiales ont suscité des problèmes graves d'application justement parce que selon la philosophie d'inspiration, les solutions étaient différentes pour un groupe ou pour l'autre. La première exigence d'une compréhension minimum entre les deux principaux groupes ethniques du Canada consiste en l'acceptation du fait de leur identité. On voit, dès lors, la très grande importance de hauts fonctionnaires qui soient sensibilisés à ce facteur fondamental de la société canadienne: les deux groupes ethniques principaux du Canada sont caractérisés par des différences de culture; ces différences engendrent des comportements différents dont il faut tenir compte dans la planification, la législation et l'administration du pays.

4. Le nombre de hauts fonctionnaires pouvant vraiment servir les citoyens canadiens-français dans leur langue et selon leur mentalité est insuffisant.

Dans une étude faite par le journaliste Marcel Gingras, du journal "La Presse", on trouve les données suivantes au sujet du "nombre de fonctionnaires de langue française qui gagnent $8,000 ou plus par année, en comparaison du nombre total de fonctionnaires de ces ministères et services qui touchent le même traitement: 642 sur 5,352.

Sans être acceptable politiquement, cette situation pourrait peut-être se compenser en efficacité par un fort pourcentage de fonctionnaires de langue anglaise parlant et entendant le français, comprenant et acceptant vraiment la façon de penser des Canadiens français. Tel n'est malheureusement pas le cas. Selon certains renseignements, les fonctionnaires supérieurs de langue anglaise qui parlent et entendent le français sont très peu nombreux . . . Pour ceux qui comprennent vraiment et acceptent comme un fait sociologique inéluctable la mentalité des Canadiens français, le pourcentage est encore moindre.

En somme, les Canadiens français ne sont pas interprétés d'une façon adéquate auprès du gouvernement fédéral, d'une part; ils ne reçoivent pas les services qu'ils ont le droit d'attendre, dans leur langue et selon leur façon de voir, d'autre part. Les fonctionnaires canadiens-français préposés à ces fins ne sont pas assez nombreux; cependant que les fonctionnaires de langue anglaise ne sont même pas conscients de la nature du problème.

5. Les apports français sont presque impossibles.

Le fonctionnaire de langue française se trouve le plus souvent dans l'obligation de s'exprimer et de présenter ses écrits ou ses documents en langue anglaise, ou encore de s'en remettre au service de traduction. Cette sorte d'obligation vient du fait que son confrère de langue anglaise ne comprenant pas le français, le fonctionnaire de langue française doit s'il veut être compris s'exprimer directement en anglais, ou faire passer son texte par le service de traduction. Le fonctionnaire de langue française ne peut donc que difficilement manifester sa façon de penser et de voir dans son style et selon sa conception.

Au fond, le fonctionnaire de langue française n'étant pas accepté dans sa langue et dans sa mentalité, ne peut que difficilement apporter sa contribution intégrale au développement de la législation et à l'efficacité de l'administration du pays.

Si, en dépit d'une frustration stérilisante, il tient malgré tout à apporter sa part, c'est à une contribution anglaise ou purement technique qu'il doit avoir recours en développant à la base une double personnalité, ou encore il doit se plier aux exigences de la traduction. Autant dire que les apports véritablement français au sein du fonctionnarisme fédéral sont presque impossibles et que le pays est administré dans un contexte psychologique exclusivement anglais.

6. Le service de traduction n'est pas une solution.

On peut dire en général que la traduction ne rend que rarement la pensée et le style du texte original . . . C'est une première difficulté de la traduction. On sait l'importance du sens précis d'un mot, du caractère exact d'une phrase. Cela peut entrainer de graves conflits.

Un autre problème réside dans le temps requis pour faire la traduction des nombreux textes documents, ou lettres de l'administration fédérale. Il s'ensuit une lenteur d'exécution qui a quelquefois des résultats désastreux et occasionne de sérieuses pertes matérielles. Par exemple, lorsqu'un fermier demande au ministère de l'Agriculture ce qu'il faut faire au sujet d'une épidémie d'insectes dans son verger, il est fort possible que la production de ses fruits soit ruinée avant d'obtenir les renseignements désirés, s'il doit attendre que la correspondance passe par le service de traduction.

7. Le malaise va grandissant.

Les difficultés que les citoyens canadiens-français éprouvent à se faire entendre dans leur langue et selon leur mentalité sont telles qu'à moins de réformes fondamentales les risques d'un conflit généralisé semblent très grands. Il parait de plus en plus évident au citoyen canadien-français que l'administration du gouvernement fédéral est le reflet du seul groupe anglophone. Les fonctionnaires de langue anglaise, en général, ne semblent pas faire l'effort voulu pour comprendre les citoyens de langue française. Ils ne semblent pas vouloir, non plus, créer un climat d'acceptation pour leurs confrères canadiens-français.

Il n'est donc pas surprenant de constater le départ d'un certain groupe de fonctionnaires de langue française. Il n'est pas surprenant non plus de constater combien les citoyens canadiens-français sont aigris et insatisfaits à l'endroit des fonctionnaires fédéraux. Ce malaise est plus profond qu'on ne le croit généralement.

Le malaise qui s'ensuit dans les milieux canadiens-français, tous le reconnaissent, va s'accentuant. A moins que la façon de penser des hauts fonctionnaires canadiens ne soit influencée par des responsables de langue française, il y a un danger de plus en plus grand de mésententes profondes entre les deux groupes ethniques principaux.

RECOMMANDATIONS

1. L'augmentation du nombre de fonctionnaires responsables canadiens-français dans le fonctionnarisme supérieur fédéral: ministères, divisions, services.

Il est indéniable que le groupe des Canadiens français qui représente 30 pour cent de la population du Canada n'est pas représenté suffisamment dans l'administration du pays. Et encore, là ne se situe pas le problème . . .

Le problème principal en est un d'acceptation, d'attitude globale envers le groupe des Canadiens français. Il faut que le groupe de langue anglaise accepte une fois pour toute, dans cette situation comme dans les autres, la nécessité de tenir compte de la mentalité française en tout ce qui affecte l'orientation et l'administration du pays, plus spécialement sa constitution, sa législation et la préparation de l'équipe de ses fonctionnaires supérieurs fédéraux.

La justification d'une telle demande n'a rien de sentimental; elle ne se réclame que de la simple efficacité administrative. Les citoyens canadiens-français ont besoin, pour communiquer avec les hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, qu'une proportion plus grande des leurs occupent des postes d'importance.

2. Nommer dans chaque ministère un sous-ministre additionnel pour représenter celui des deux principaux groupes ethniques qui ne l'est pas déja.

Puisque, actuellement, l'acceptation du groupe français par le groupe de langue anglaise, fonctionnaires et citoyens, ne se réalise pas suffisamment dans les faits, une autorité supérieure représentant les Canadiens français pourrait aider à résoudre le problème. Un sous-ministre associé de langue française pourrait traduire en termes d'efficacité et d'économie, les demandes et les exigences du groupe français, tout en s'occupant des problèmes de l'ensemble des citoyens. La réciproque étant également vraie. Sait-on, à propos du recensement, combien a pu coûter une décision administrative, qui, au point de départ ne tenait pas compte de la mentalité des Canadiens français?

L'effet bienfaisant de cette initiative pourrait aussi se faire sentir auprès du fonctionnaire subalterne de langue française, qui se sentant accepté en haut lieu, travaillerait dans un climat de confiance.

La collectivité canadienne-française tout entière ressentirait, en somme, les effets de cette mesure.

3. Reconnaitre, dans un texte de loi, la langue française et la langue anglaise comme langues officielles, non seulement en théorie mais en pratique, dans tous les services de l'administration du pays et à tous les niveaux.

L'article 133 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord dit: "Dans toutes les Chambres du Parlement du Canada et les Chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats sera facultatif, mais dans la rédaction des registres, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire. En outre, dans toute plaidoirie ou pièce de procédure devant les tribunaux de Québec, ou émanant de ces derniers, il pourra être fait usage de l'une ou l'autre des deux langues.

"Les lois du Parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimées et publiées dans les deux langues."

Est-ce qu'il faut interpréter le passage du texte de loi qui suit: "Dans la rédaction des registres, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres", comme étant un minimum ou une limite? Certains l'interprètent comme une limite, d'autres prétendent le contraire et le prouvent par l'exemple de la monnaie bilingue, les timbres bilingues, et tout récemment les chèques bilingues.

Il apparait à la Chambre que la façon idéale de mettre fin à ces théories et à ces querelles est de reconnaitre comme vraiment officielles, en droit et en fait, les deux langues, anglaise et française, dans toute l'administration du pays.

4. L'emploi immédiat des deux langues, française et anglaise, pour tous les formulaires, ou documents du gouvernement fédéral.

On a reconnu le bien-fondé de la traduction simultanée pour les députés. La traduction se fait au niveau de la parole.

S'il est important pour les députés de s'exprimer et de s'écouter dans leur langue, il est aussi nécessaire que les écrits soient traduits simultanément pour les citoyens du pays. C'est une question d'efficacité.

Quel effet pourrait avoir pour un citoyen de Vancouver de voir sur le même en-tête de lettre, une présentation en langue anglaise et en langue française? A la longue, cette mesure ne pourrait-elle créer chez ce citoyen une attitude d'acceptation du groupe de langue française?

La façon actuelle de procéder qui consiste, dans une certaine mesure, à faire imprimer une quantité de formules officielles en langue anglaise, et une autre quantité en langue française, quelquefois après un long délai, est plus coûteuse parce qu'elle crée l'obligation d'une double impression. De plus, le délai apporté dans la publication prive le groupe des Canadiens français des renseignements de base comme les règlements, les demandes de soumission, les contrats. Ce peut-être l'occasion de pertes de sommes importantes.

5. L'ouverture de bureaux régionaux dans chaque cas où il sera utile de le faire pour une meilleure administration.

Au ministère du revenu national et au département de l'assurance-chômage, il existe des bureaux régionaux qui sont très efficaces parce qu'ils sont beaucoup plus près de la population. Des décisions immédiates peuvent y être prises à l'échelle régionale sans que l'administration souffre de retards causés par une très forte centralisation à l'échelle du pays.

Il faudrait partout où c'est possible et utile multiplier les bureaux régionaux des divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Cette décentralisation en plus d'augmenter l'efficacité des services, permettrait la constitution d'un fonctionnarisme régional plus près du citoyen.

Il faudrait donner une plus grande latitude aux fonctionnaires qui dirigent ces bureaux régionaux. Les citoyens qui attendent doivent recevoir une réponse dans le plus bref délai possible.

6. Des cours et séminaires pour les fonctionnaires des deux principaux groupes ethniques en vue de leur aider à se mieux comprendre.

Parce que le problème des relations entre les deux groupes de langue anglaise et de langue française, tout en étant un problème de langue, est surtout un problème de mentalité à comprendre, d'un esprit à découvrir, d'un fait à accepter, il apparait important d'établir des cours et séminaires pour les fonctionnaires des deux principaux groupes ethniques du Canada. Cette découverte en dehors du travail de l'esprit et de la philosophie de l'un et de l'autre groupe, pourrait aider à une acceptation plus facile.

Pourquoi ne pas profiter de l'expérience américaine du "groupe de sensibilisation" en relations humaines pour mettre Canadiens français et Canadiens anglais face à face.

Dans le même ordre d'idée, il se donne des cours de perfectionnement pour les fonctionnaires. Pourquoi ces cours sont-ils donnés en anglais seulement? Il y aurait des avantages considérables à ce que les fonctionnaires de langue française puissent suivre ces cours dans leur langue.

Lettre de Paris

LE CRIME D'UN FRÈRE

L'acquittement, par la Cour d'Assises de Colmar, de Luigi Faita, coupable de meurtre sur la personne de son frère, Giuseppe, a provoqué de profonds remous en France, et même ailleurs, puisque Radio-Vatican a jugé nécessaire et utile de commenter ce jugement.

Il s'agit, en fait, d'une douloureuse affaire d'euthanasie, dont la conclusion judiciaire a ranimé une très vieille controverse: "A-t-on le droit de tuer un malade incurable pour abréger les souffrances et mettre un terme à une agonie terrible?".

Dans le cas particulier qui leur était soumis, les jurés de Colmar ont répondu: Oui. Dans la salle d'audience, le public a longuement applaudi cette décision. "Tout le monde approuvera ce verdict", devait déclarer quelques heures plus tard le commentateur de la télévision française.

Eh bien non, "tout le monde", n'a pas approuvé ce jugement. Des voix nombreuses se sont élevées pour rappeler que, selon la loi des hommes, l'euthanasie est un crime et qu'elle l'est plus encore selon la loi de Dieu: "Tu ne tueras pas". Dans son réquisitoire, le procureur général l'avait souligné, en réclamant au moins une peine de principe à l'encontre de l'accusé.

Les faits, extraordinairement pitoyables, expliquent peut-être, sans pour autant la justifier, la clémence du Tribunal à l'égard du meurtrier. "C'est un homme qui a été acquitté, et non l'euthanasie, devait préciser le président de la Cour.

Donc Luigi Faita a tué son frère, Giuseppe. Un frère auquel il vouait — tous les témoignages l'ont confirmé — un amour profond et presque violent. Les deux hommes, qui furent d'excellents footballeurs professionnels à Brescia (Italie) ne se séparèrent dans la vie que lorsque Giuseppe vint s'installer en Alsace pour y travailler. C'est là qu'il fut frappé par une maladie terrible, la sclérose latérale amyotrophique (dite maladie de Charcot), qui devait peu à peu paralyser tous ses mouvements. C'est une maladie incurable, avec conclusion fatale dans un délai de deux à cinq ans.

A l'annonce de cette maladie, Luigi accourt d'Italie en France; il consulte les meilleurs spécialistes et tente tout pour sauver son frère, dont l'état empire chaque jour. Il écrit même à Khrouchtchev pour se procurer un médicament "miracle" russe, qui, hélas, se révèle impuissant à endiguer le mal. Luigi est désespéré. Le 23 avril 1961, le malade ne peut même plus s'alimenter; la fin parait proche. Alors, fou de douleur, Luigi s'empare d'un révolver, l'appuie sur la tempe de son frère et tire. La balle est mortelle, mais, dans son atroce désarroi, le meurtrier croit entendre encore battre le coeur. Il tire alors deux autres balles dans la poitrine de la victime et s'effondre en larmes.

"J'ai délivré mon frère, devait-il dire ensuite. Je l'ai délivré de sa torture. La mort, c'est un cadeau que je lui ai fait, et je suis prêt à payer . . ." Et il devait ajouter à l'audience: "Il y a des gens qui sont atteints du mal qui torturait mon frère, et à qui l'on ne fait pas ce que j'ai fait. Mais je dis que ceux-là qui ne font rien n'aiment pas leur frère. Il faut beaucoup de courage et beaucoup d'amour pour tuer un être cher . . ."

* * *

Tout au long du procès, c'est effectivement cet amour fraternel qui dominera les débats. Convaincu qu'il est d'avoir rendu un immense service à son frère, Luigi ne se repentira pas. "Je regrette mon acte, dira-t-il, mais je ne puis regretter la mort de mon frère". Le président des assises s'efforça de lui démontrer qu'il avait peut-être privé son frère de certains des bienfaits de la douleur. "Vous êtes catholique, Luigi. Vous n'avez pas pensé qu'il y avait quelque chose au-delà de la mort? Que la douleur infligée à votre frère était peut-être une douleur rédemptrice, et vous n'avez pas le droit de la lui enlever?"

A quoi l'accusé répondit comme si lui-même et la mémoire de son frère avaient été outragés. "Une douleur rédemptrice. Mais, M. le président, quelle faute énorme aurait pu valoir à l'infortuné Giuseppe Faita, dont la vie était toute droite, un châtiment si terrible?

Ainsi, Luigi Faita fut-il acquitté du meurtre atroce qu'il avait commis par amour. Aussitôt après le verdict, Son Exc. Mgr Weber, évêque de Strasbourg (qui englobe Colmar dans sa juridiction), publiait une mise au point concernant la doctrine chrétienne en face du problème de l'euthanasie. "La vie est un don de Dieu, a rappelé Mgr Weber, et elle reste en son seul pouvoir: lui seul en est le maitre . . . Admettre qu'on puisse, de propos délibéré enfreindre ce principe serait ouvrir la voie à tous les crimes, depuis le suicide et l'avortement, jusqu'aux attentats politiques et à la suppression de vies innocentes, comme on l'a vu sous le régime nazi, dans les camps d'extermination. La conscience chrétienne, et même la conscience humaine tout court, n'admettront jamais la légitimité de pareils actes, et il appartient aux chrétiens de manifester leur réprobation absolue devant certains essais de leur justification".

Du moins cette douloureuse affaire de Colmar aura-t-elle permis une très nette mise au point, qui était absolument nécessaire. Car, comme en ce qui concerne l'avortement, un certain nombre d'idées erronées tendent à s'insinuer dans l'opinion publique. Et l'acquittement dont a bénéficié Luigi Faita pouvait donner à penser que l'euthanasie serait bientôt admise.

Le problème n'est pas irréel, nous le savons, hélas! Deux des meilleurs producteurs d'émissions à la télévision française en ont récemment découvert l'angoissante actualité. Igor Barrère et Etienne Lalou avaient projeté de produire une émission "Faire Face", consacrée à l'euthanasie. Comme ils le font chaque fois, ils avaient fait appel aux téléspectateurs pour que ceux-ci leur soumettent des "cas". Or, dans le courrier qui leur est arrivé, nombreuses étaient les lettres qui disaient en s u b s t a n c e ceci: "Nous attendons votre émission avec une douloureuse impatience; un être cher souffre à côté de nous; nous ferons selon ce que l'émission nous commandera de faire . . ."

Alors, Lalou et Barrère ont été épouvantés par leur écrasante responsabilité. Allaient-ils, par leurs images, condamner à mort des vieillards agonisants, des malades incurables? Ou au contraire, allaient-ils décider, et eux seuls, de la prolongation de cruelles souffrances? Ils ont eu le courage de renoncer à cette émission "percutante" qui, au plan moral, risquait de provoquer de graves ravages.

* * *

Mais, dira-t-on, tant de malades souffrent inutilement. Ne vaudrait-il pas mieux. . . ? L'Eglise demeure formelle: l'euthanasie est un crime. Mais, en face de la souffrance, sa position n'est pas négative. Le Pape Pie XII, notamment, a traité de ce grave problème à plusieurs reprises. Ainsi, déclarait-il ce qui suit le 24 février 1957 devant le congrès des anesthésistes italiens qui l'avaient interrogé sur la conduite à tenir face à des cancers inopérables, des maladies inguérissables:

"Vous me demandez: la suppression de la douleur et de la conscience par le moyen des narcotiques (lorsqu'elle est réclamée par une indication médicale) est-elle permise par la religion et la morale au médecin et au patient (même à l'approche de la mort, si l'on prévoit que l'emploi des narcotiques abrègera la vie)? Il faudra répondre: 'S'il n'existe pas d'autres moyens et si, dans les circonstances d o n n é e s, cela n'empêche pas l'accomplissement d'autres devoirs religieux et moraux: oui'."

Maurice HERR.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le 5 mars, à 7 h. 30 du soir, qu'avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville.

Une dame se présentant devant le comité de finances au nom d'un groupe de dames qui jouent aux quilles et demande si la ville voudrait bien payer leurs frais d'inscription aux divers concours auxquels elles prennent part et aussi défrayer le coût d'une blouse (chemise) portant le nom de la ville, puisqu'elles vont en tournée ici et là et même aux Etats-Unis. Le comité craint que s'il accédait à cette demande, il se verrait assiéger par nombre d'autres organisations.

Un entrepreneur voudrait savoir si la ville pourrait étendre les services municipaux (eau et égouts) dans une certaine partie de la ville où il y a des propriétés, et il voudrait aussi que la ville finance le projet, ce qui pourrait coûter entre $60,000 et $100,000. Le maire lui suggère de discuter de son projet avec Ladco, puisque la ville a une entente avec Ladco pour tout le terrain dans le district du Parc Windsor. Le comité leur dit aussi que la ville ne peut entreprendre d'émettre des obligations pour un individu parce que la ville doit entreprendre beaucoup de travaux et devra emprunter pour ses propres projets.

La cour de révision du Métro pour ce qui a trait à l'évaluation pour taxes d'affaires aura lieu le 2 avril à l'hôtel de ville de St-Boniface.

Le comité de finances a recommandé de voter les fonds nécessaires pour les réceptions qui auront lieu lors de la réunion de la Fédération des maires et municipalités qui se tiendra à Winnipeg du 11 ou 15 juin prochain.

La Victorian Order of Nurses dans son rapport annuel souligne le fait que 13 pour cent de son travail se fait à St-Boniface et demande à la ville de bien vouloir leur octroyer 13 pour cent des dépenses, soit la somme de $720.00; ceci fut émis au comité des prévisions budgétaires.

L'ingénieur rapporte qu'en 1960 son département a dépensé la somme de $41,546 pour la réparation et autres travaux des égouts; en 1961 ce chiffre était de $31,000; et le comité recommande de lui accorder la somme de $5,000 pour faire faire l'inspection des égouts dans certaines parties de la ville par la Cie Inspectronics qui se sert d'un téléviseur pour ce travail. L'échevin Lonergan avait proposé un amendement que l'ingénieur ne dépense pas plus de $3,000, mais le comité opta pour $5,000 autrement et aurait fallu sacrifier certaines parties de la ville et qui au besoin serait peut-être urgent.

Ce fut recommandé aussi que le maire, l'échevin McKall et l'ingénieur étudient la possibilité de s'assurer entre les accidents qui pourront survenir si les employés de la ville en travaillant à la réparation des services municipaux frappent la conduite de gaz.

Au comité de feu, il fut décidé de remettre à mardi à 4 h. 30, à une réunion spécial du Conseil, le rapport du chef des pompiers relativement au choix d'un nouveau chef de pompiers.

Ce fut aussi recommandé que les tarifs suivants s'appliqueront lorsque la ville doit dégeler les conduites d'eau: $10.00 pendant le jour, $15.00 après 5 h. p.m. et $20.00 le dimanche ou jour de congé.

Dans le rapport du Département de licences, on remarque que 1,118 licences pour chiens furent remises en 1961 au montant de $4,929 et que 150 chiens furent appréhendés dont 31 furent rendus à leurs propriétaires et 119 furent expédiés au paradis des chiens. Vingt-six personnes durent faire face aux tribunaux pour infractions aux règlements qui affectent la vie des chiens.

D'après une lettre du ministre adjoint du travail qui donnait la décision du tribunal d'arbitrage au sujet du différend entre le local 940 de l'Association des pompiers et la ville, le tribunal accorde aux pompiers des augmentations qui varient de $3.00 à $24.00 par mois, et ceci est rétroactif au 1er janvier 1962.

Le comité du personnel et de la législation a retourné au comité de finances le compte de M. W. R. Appleby au montant de $750.00 pour services rendus dans la préparation et la soumission d'un mémoire au nom de la ville devant le tribunal d'arbitrage.

Par suite du rapport de l'ingénieur, il est recommandé d'accorder le contrat pour le brochage de l'hôtel de ville à la Cie Daoust-Grimard au montant de $4,930 en demandant que le travail se fasse le plus tôt possible.

L'ingénieur demande aussi qu'on lui accorde un commis grade "B" pour son département; ce commis devra aussi agir comme secrétaire à temps partiel du comité de développement industriel et il est recommandé que le greffier affiche cette demande de position.

Il fut aussi recommandé que le mémoire soumis par l'Union nationale des employés des services publics, local 500, au nom des employés de bureaux, ainsi que ceux du département du génie demandant une révision de leur contrat de travail pour 1962, soit remis à l'échevin Guilbault, président du comité du personnel, qui appellera une réunion de ce comité dans un avenir rapproché.

Mardi, à 4 h. 30 p.m., avait lieu la réunion spéciale du Conseil pour étudier le rapport du chef des pompiers, M. Evariste Gagnon, sur le choix de son successeur. Cinq candidats, dont deux de Winnipeg, avaient posé leur candidature et quatre de ceux-ci furent interviewés par le Conseil.

Après avoir étudié les qualités des aspirants, le choix du Conseil se fixa sur M. Emery-E. Proulx, actuellement chef de la Division de la prévention des incendies. M. Proulx a fait un travail remarquable depuis qu'il occupe cette position et nous sommes heureux de féliciter le nouveau chef qui entrera en fonction le 1er avril prochain. Le choix d'un chef adjoint, ainsi que du successeur de M. Proulx, a été remis à plus tard.

A lundi prochain.



Le rabbin A. E. Halpern, à droite, de la synagogue B'Nai Amoona à University City, Missouri, a visité récemment les manuscripts hébreux microfilmés que possède la bibliothèque Pie XII à St-Louis, Mo. Ce sont des copies microfilmées des textes qui se trouvent à la bibliothèque du Vatican, à Rome. Un total de 800 codex de la collection hébraïque du Vatican ont été acquis par l'Université St-Louis conjointement avec l'Université Brandeis. Le R. P. Paul C. Reinert, S.J., président de l'Université St-Louis, accompagnait le distingué visiteur. (Photo NC)

L'homme gras — Apologie, défense et illustration de l'homme gras

Hal Boyle, de la Presse Associée de New York, un homme gras qui fait osciller l'aiguille de la balance au-dessus de 190 livres, défend les siens dans un papier humoristique de haut ton. Boyle affirme que cela prend du courage aujourd'hui pour être un homme gras. Celui qui arbore un ventre protubérant, dit-il, est un de ces héros obscurs de notre temps. C'est le grand non-conformiste de cette génération, et il devrait porter son ventre comme une décoration très distinctive, comme un symbole de bravoure jeté à la face des compteurs de calories.

N'importe qui aujourd'hui peut être maigre, de poursuivre Boyle, et déambuler dans les rues avec l'allure d'une allumette. Tout ce qu'il faut faire pour obtenir ce résultat est de se priver de ce pourquoi les gens se battent depuis un million d'années, la nourriture!

Chaque fois que cette tribu d'émanciés rencontre un honnête homme gras, elle lui reproche et pointant un doigt décharné dans son ventre replet d'avoir atteint à un volume honteux tout en lui lançant quelque chose comme:

"Je ferais quelque chose pour cela, si j'étais vous". Il est grand temps, de dire Boyle, que les hommes gras se liguent pour leur défense contre leurs détracteurs. Ils devraient porter une enseigne au néon sur leur ventre avec l'avis suivant: "Ne touchez pas, des matières précieuses sont contenues ici".

Après tout, les hommes gras ont toujours tenu une place enviable dans la société. Boudka était gras, Benjamin Franklin était gras, Samuel Johnson était gras, Néron était gras et quant à ce dernier, prière d'être indulgent, il y a des mauvais sujets dans toutes les familles.

Un homme gras, si on le laisse en paix, est généralement pacifique et noble. Son crime, c'est de jouir des bonnes choses de la vie et de le laisser voir volontiers. Ce n'est pas un hypocrite. L'homme gras est ordinairement un homme qui garde la paix. Il vole rarement les banques, ne bat pas sa femme, et ne triche pas aux cartes. Il consacre toutes ses énergies à profiter des bonnes choses de la vie et il ne lui en reste pas pour se placer dans une situation difficile. L'homme gras se demande cependant avec une certaine anxiété si on va lui laisser couler ses jours dans la quiétude de l'esprit et avec un morceau de gâteau à grignoter.

Son slogan à lui: Vivre et laisser vivre. On lui dit avec effroi: "Tu abrèges tes jours avec tout ce lard". Peut-être, mais les éléphants sont énormes et vivent très vieux, répond l'homme gras.

Il est temps, de dire Boyle, que l'homme gras passe à l'attaque et qu'au moins une fois par mois, il se laisse choir de toute sa pesanteur sur quelque maigrichon.

Maurice HUOT.
(Le Bien Public)

Le Pape et le Sacerdoce

CITE DU VATICAN — La formation des jeunes gens qui se destinent au sacerdoce est le problème de l'Eglise catholique qui tient le plus à coeur au Souverain Pontife.

C'est ce que le pape Jean XXIII a avoué à un groupe de cardinaux, d'archevêques et d'évêques.

"Malheureusement, a déclaré le pape, les récentes statistiques couvrant d'immenses régions, particulièrement en Amérique du Sud, quoique pas uniquement en Amérique, sont à la fois une cause de soucis et d'un vif intérêt en une meilleure organisation".

"Cette préoccupation commune devrait nous rallier tous au même objectif pour faire en sorte que les jeunes gens qui aspirent au sacerdoce puissent trouver une aide financière adéquate qui les préparera aux tâches qui les attendent", a conclu le Saint-Père.

Des jeunes Québécois préparent la relève . . .

QUEBEC — Le club "L'Ecran des Jeunes", qui groupe 900 savants en herbe dans la ville de Québec et quelque 15,000 dans la province, a suivi avec un vif intérêt l'exploit du cosmonaute Glenn: il compte lui-même lancer en juin prochain une fusée de huit pieds de long dont l'ogive contiendra une pellicule destinée à l'enregistrement des rayons cosmiques, un émetteur radiophonique, un baromètre et un "appareil secret".

Le projet de "L'Ecran des Jeunes" a été divulgué dans une émission de télévision de Radio-Canada, l'an dernier. Quelques jours plus tard, le ministère fédéral des Mines a informé le club qu'il était interdit aux amateurs de construire ou de lancer des fusées au Canada. Si le gouvernement maintient cette interdiction, les jeunes savants québécois pourraient bien lancer leur fusée en Nouvelle-Angleterre.

Un professeur d'aérodynamique de l'Université Laval collabore au projet de "L'Ecran des Jeunes". Une société de produits chimiques a offert de donner du carburant solide pour le lancement de la fusée, le carburant liquide étant jugé trop dangereux.

Par ailleurs, un industriel a prêté son concours pour la construction de la chambre de combustion.

"L'Ecran des Jeunes" a été fondé à Québec il y a quinze mois.

Fort Garry

Café-thé des Jonquilles

La grande organisation printanière des dames de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse de St-Vital de Fort Garry, le Café-thé des jonquilles aura lieu le jeudi 15 mars prochain à l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson, au 6e étage. Le café sera servi de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., et le thé, de 2 h. à 4 h. p.m.

Mme John Scatliff, présidente de la Ligue, recevra les invités, avec Mgr Maurice Cournoyer, curé, Mme Henri Powells et les anciennes présidentes.

Les personnes en charge sont: organisatrices du thé, Mmes Alfred Albi et George Proctor; en charge de la loterie, Mme Frank Johnson; invitations, Mme J.-E. Trottier; trèfles de saint Patrice, Mme J. Scatliff; verseuses, Mme Robert McGavin; hôtesses, Mme Suzanne Hamilton; tables, Mmes Emil Hrenchuk et Miloski; paquets surprises, Mme Vernice Vouriot; table de pâtisseries, Mmes Archie Bosguyt et Desemplaere; tables de couture, Mme Virginie Perreault; cuisine, Mmes W. Pierson et Huyghe; échiquier, Mme Richardson; publicité, Mmes A. LaFlèche et J. R. Isaac.

Cordiale invitation à tous.

Tenez votre âme en état de toujours désirer qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez pas.
J.-B. ROUSSEAU.

Décès

M. L. BOURGOUIN

M. Laurent Bourgouin, fils de feu M. J.-H. Bourgouin et Mme Bourgouin, de Winnipeg, est décédé subitement le 1er mars à Nassau, Bahamas, où il passait ses vacances.

Il est le frère de MM. les Drs Jean Bourgouin, de Winnipeg, et Maurice Bourgouin, de Normanda, P.Q., de Mme L. Bernard (Renée Bourgouin), épouse de M. le Dr L. Bernard, de Montréal.

Le service funèbre eut lieu à Montréal le 8 mars et l'inhumation se fera le samedi matin 10 mars, à 11 h., dans le cimetière de la basilique de St-Boniface, sous les soins du salon mortuaire Desjardins.

Honneur spécial à Mère M.-B. Dorais pour services hospitaliers émérites

MONTREAL — La Rév. Mère M.-Berthe Dorais, de Montréal, présidente de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada depuis mai 1961, alors qu'elle succéda au R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, doit recevoir de l'Association des hôpitaux du Canada la médaille George Findlay Stephens Memorial en reconnaissance des services émérites qu'elle a rendus dans le domaine hospitalier. Mère Dorais, économe générale des Soeurs Grises de Montréal, s'est dévouée dans plusieurs services hospitaliers sur une base régionale, provinciale et nationale.

La médaille lui sera offerte lors du congrès annuel de l'Association à Edmonton, en juin.

Cet honneur au mérite qui se traduit par la remise annuelle d'une médaille a été institué en mémoire du Dr George Findlay Stephens, décédé en avril 1948, après avoir été administrateur de deux hôpitaux d'importance: l'hôpital de Winnipeg et le Royal Victoria, de Montréal. Il était considéré sur le continent comme une autorité en administration hospitalière.

Mère Dorais était récemment nommée membre de la Commission générale des hôpitaux catholiques du Québec. La distinguée religieuse est une diplômée de la Société internationale des comptables et elle détient un certificat en administration hospitalière de l'Université St-Louis. Elle est en outre Fellow de l'American College of Hospital Administrators.



Mère Berthe Dorais, S.G.M.

Entre 1948 et 1955, elle fut administrateur de l'hôpital général de St-Boniface et elle est également bien connue dans les cercles hospitaliers de la Saskatchewan et de l'Alberta où, pendant deux ans, elle fut directeur-régional des hôpitaux de ces deux provinces.

La route transcanadienne sera bientôt inaugurée

OTTAWA — La route transcanadienne sera inaugurée officiellement dès cette année, mais il faudra encore deux ans au moins avant que le ruban pavé s'étende d'un océan à l'autre du pays. Commencée en 1950, la construction de cette route de 4,859 milles devait être terminée en 1956. La date a ensuite été reportée à 1960, puis au 31 décembre 1963.

La province de Québec, qui a signé l'accord fédéral-provincial sur la répartition des frais en 1960, ne fait que commencer à construire son tronçon de 398 milles. On évalue à $240 millions le coût de la construction de ce tronçon. Cette somme représente le tiers du total dépensé sur la route transcanadienne depuis 12 ans.

Un relevé de la Presse Canadienne indique que 3,298 milles de route ont été terminés selon les normes et qu'il reste encore 1,566 milles de route inférieures aux normes, qui comportent double chaussée.

Pavage à compléter

De ces 1,566 milles, environ 1,300 milles de routes sont pavés et le reste est de gravier.

En novembre dernier, on annonçait que le premier ministre inaugurerait la route transcanadienne en septembre prochain. Les cérémonies se dérouleront à la passe Rogers dans le parc national du Glacier, en Colombie-Britannique, où le gouvernement dépense $21 millions pour la construction d'un tronçon de 27 milles dans les montagnes où les dangers d'avalanches sont nombreux.

La répartition des frais

Le gouvernement fédéral paiera le coût entier de construction dans les parcs nationaux. Lorsque le travail aura été terminé, le gouvernement fédéral aura déboursé, $73 millions pour 140 milles de routes dans les parcs nationaux.

Ottawa paie aussi 50 pour cent du coût total des sections provinciales, plus 40 pour cent de un dixième pour chaque mille de route des provinces.

La part fédérale des frais s'élève à $404,100,000, ce qui porte le montant global déboursé par le gouvernement d'Ottawa à $477,100,000.

La part des provinces

Quant aux provinces, elles ont dépensé $278,700,000, ce qui porte le coût total de la route, jusqu'ici inachevée, à $755,800,000. Lorsque le projet a été conçu, en 1950, on en prévoyait le coût à seulement $300 millions.

Voici l'évaluation du coût de construction de la route, par province, à la fin de 1961, avec les chiffres de la part fédérale entre parenthèses:

Terre-Neuve, $48,700,000 ($30,700,000); Ile-du-Prince-Edouard, $9,300,000 ($6,100,000); Nouvelle-Ecosse, $24,100,000 ($17,000,000); Nouveau-Brunswick, $57,800,000 ($37,500,000); Québec, $32,700,000 ($19,000,000); Ontario, $213,300,000 ($122,000,000); Manitoba, $34,800,000 ($20,400,000); Saskatchewan, $28,200,000 ($16,100,000); Alberta, $37,100,000 ($22,200,000); Colombi-Britannique, $196,800,000 ($113,100,000).

Les provinces sont responsables du coût entier de tous les travaux en sus du cahier des charges minimum pour une route pavée à deux voies avec de larges accotements.

Les travaux de Québec

Dans la province de Québec, par exemple, le gouvernement provincial profite de l'accord pour construire une route à deux voies parallèles à sa route provinciale no 9 et améliore sa vieille route avec le but d'en faire un boulevard à quatre voies à travers la province.

Au cours de sa première année de participation au projet, la province de Québec a fait 20 milles de pavage et douze autres milles de gravier. Des contrats de $16 millions ont été accordés pour le pavage de 80 autres milles.

Un porte-parole du ministère fédéral des Travaux publics a déclaré que même s'il semble improbable pour la province de Québec de terminer son tronçon d'ici la fin de 1963, au rythme où le travail progresse actuellement, il se peut que l'on y réussisse.

C'est moins prometteur à Terre-Neuve, dit ce porte-parole. De la section de 540 milles, il n'y a que 168 milles qui sont terminés. Il reste 10 milles d'une route pavée mais non encore normale, et 362 milles de gravier.

90 milles de route ont été pavés à Terre-Neuve, en 1960. L'an dernier, on a pavé 31 milles et on a construit un tronçon de 19 milles en gravier. Cette année, le travail va se faire dans la section difficile, là où la route doit passer à travers des montagnes de roc.

Quatre provinces ont terminé leurs tronçons respectifs. La Saskatchewan a été la première avec ses 406 milles de route terminés en 1960. L'an dernier, l'Ile-du-Prince-Edouard achevait son tronçon de 71 milles et le Manitoba, le sien de 306 milles. L'Alberta a fini ses 282 milles en 1960.

Ontario

L'Ontario a terminé le pavage de 225 milles en 1961, ce qui fait un total de 1,153 milles de route normale achevés. Il reste 300 milles pavés à normaliser. Le coût de construction, en 1961, a été de $17,850,000. Pour l'année courante, l'Ontario projette de paver 26 milles, de construire 40 milles de route de gravier et sept ponts.

Le Nouveau-Brunswick a pavé 52 milles en 1960 et 15.6 milles en 1961 en plus de construire 22 milles de gravier et dix ponts. Le coût a été $5,500,000. La province a maintenant 206 milles de route normale et 184 milles de route pavés, à normaliser.

La Nouvelle-Ecosse est dans la même position avec ses 119 milles terminés et ses 187 milles pavés, à normaliser.

Le gros travail, l'an dernier, a été la construction du grand pont de Bras d'Or. Ce pont de 2,749 pieds et ses treize milles de voies d'approche au Cap Breton ont coûté $8,500,000. La province compte paver encore 12 milles cette année.

La Colombie-Britannique a pavé 17 milles en 1961 et a construit 30 milles de gravier. Le travail sur son tronçon de 524 milles sera terminé, cette année, avec le pavage de trente milles de route.



Un cours sur la santé mentale à l'hôpital général de Saint-Boniface

Un cours sur la santé mentale et la psychiatrie pastorale sera tenu à l'hôpital général de St-Boniface, du 12 au 15 mars. Il sera donné par le R. P. Allan MacInnis, O.M.I., supérieur du Scolasticat du St-Rosaire, à Ottawa, et le Dr Victor Szyrynski, du Département de psychiatrie à l'Université de Dakota Nord.

Le cours dirigé par ces deux spécialistes est le fruit d'une expérience de coopération qui existe entre eux depuis plusieurs années déjà. A la longue expérience du Père MacInnis dans la direction des candidats à la prêtrise et ses amples connaissances du progrès moderne dans la psychologie dynamique, le Dr Szyrynski ajoute l'expérience de ses longues années de travail avec le Service Catholique des Familles à Ottawa et celle de psychiatre-conseiller au bureau du Catholic Welfare dans le diocèse de Fargo.

Les docteurs, les membres du clergé et les gardes-malades qui assisteront à ces conférences seront initiés au fonctionnement de la psychiatrie moderne. De telles études qui favorisent la confiance mutuelle conduisant à une entente constructive entre les membres du clergé et les psychiatres ont fait leur preuve notamment à Toronto l'an dernier.

Durant le cours qui aura lieu à St-Boniface, des sessions de discussion suivront les conférences explicatives. Le programme comprendra l'étude de la psychiatrie et de la religion avec les sujets suivants: la personnalité dans la santé ou la maladie; la santé mentale et le service professionnel; la psychiatrie dans la vie quotidienne et le soin total aux patients.

Le T. R. P. Georges Mondor, P.B., assistant-général, à Saint-Boniface

"Trop souvent les quotidiens ne donnent qu'une image violente, douloureuse de l'Afrique de 1962. Il ne faudrait pas oublier que, dans la plupart des Etats africains, la transition de l'Etat de colonie à celui de pays indépendant s'est faite sans violence. Les pays de la Communauté française ou encore le Tanganyika en sont des exemples récents. Et l'Eglise, de son côté, ne craint pas cette indépendance. Au contraire, ce sera pour elle l'occasion de prouver aux Africains qu'elle n'est pas liée aux gouvernements qui ont colonisé l'Afrique. Le fait que les jeunes pays d'Afrique prennent conscience de leurs richesses culturelles ne pourra que faciliter l'africanisation de l'Eglise catholique, qui n'est pas nécessairement liée à la culture occidentale."

Ces déclarations ont été faites par le T. R. P. Georges Mondor, membre depuis 1957 du Conseil généralice des Pères Blancs d'Afrique (dont le siège est à Rome) et présentement en visite dans les maisons de la province canadienne. Il est arrivé à St-Boniface le jeudi matin 8 mars, en compagnie du R. P. Louis-de-Gonzague Langevin, provincial.

Cette africanisation de l'Eglise ne signifie pas le départ des missionnaires. Au contraire, leur présence est plus que jamais nécessaire. D'abord, parce que les prêtres africains sont trop peu nombreux pour répondre aux besoins d'une chrétienté qui s'accroît sans cesse. Aux 23,000,000 de catholiques s'ajoutent sans cesse de nouveaux convertis, et les enfants des chrétiens. Au Ruanda-Urundi, on compte 3,725 catholiques par prêtre; en Uganda, 2,910, alors qu'au Canada la moyenne est de 500. Dans ces territoires, les Pères Blancs devront donc aider encore le clergé local, dit l'éminent visiteur.

Une autre raison, selon le Père Mondor, invite les missionnaires à rester. Les évêques africains désirent donner à leurs diocèses tous les organismes qui enrichissent les diocèses des chrétientés d'Europe. A cette fin, il leur faut non seulement l'aide des missionnaires, mais aussi l'apport du clergé, des communautés et du laïcat, qui ne sont pas strictement missionnaires, mais cependant, spécialisés dans l'une ou l'autre branche de l'activité pastorale ou charitable de l'Eglise.

Peu à peu les Africains prendront la direction des diocèses et des oeuvres de l'Eglise et les missionnaires deviendront leurs auxiliaires. C'est une évolution toute normale dans le long travail d'établissement d'une Eglise authentiquement africaine, conclut le Père Mondor.

Ancien professeur au séminaire inter-diocésain de Kachébere, au Nyasaland, il insiste sur le fait qu'il faut faire confiance au clergé d'Afrique qui, en plus d'une occasion et particulièrement au Congo a déjà su montrer sa valeur. "Si l'Afrique ne compte encore que 2,000 prêtres autochtones, ce n'est pas que l'Eglise ait négligé la préparation d'un clergé africain. Il faut se rappeler qu'il y a à peine 80 ans, le nom même du Christ était inconnu au centre de l'Afrique.

T. R. P. Georges Mondor, P.B.

"La qualité de l'enseignement donné aux séminaristes africains n'est en rien inférieure à celle qui prévaut dans les séminaires du Canada. De plus, on met tout en oeuvre pour africaniser le personnel des séminaires. A Nyakibanda, au Ruanda-Urundi, par exemple, le recteur et deux des professeurs sont originaires du pays."

Notes biographiques

Que d'autres détails le Père Mondor confiera aux amis des missions d'Afrique, durant son séjour au Manitoba, spécialement à St-Boniface.

Né à Lanoraie, Qué., il a été missionnaire au Nyasaland, en Afrique centrale, de 1947 à 1951. C'est en 1957 qu'il fut élu assistant du Supérieur général des Pères Blancs. A ce titre, il est particulièrement responsable des neuf grands séminaires africains, et aussi de la province canadienne qui compte près de 500 Pères et Frères dans 33 diocèses de 13 pays d'Afrique. Plusieurs de ces Pères canadiens occupent des postes importants en Afrique: deux supérieurs de grands séminaires, huit directeurs diocésains de l'enseignement, sept économes diocésains, plusieurs directeurs d'écoles supérieures, un directeur du Service de Presse Catholique en Uganda, un directeur du Centre d'Etudes Sociales à Mwanza, au Tanganyika, et cinq évêques canadiens qui ont charge de plus de deux millions d'Africains, dont à peine 9 pour cent sont baptisés.

Grande soirée missionnaire

La Ligue Missionnaire des Etudiants du Collège de St-Boniface vous invite, vous et les vôtres, à vous rendre à la salle du collège, le dimanche 11 mars, à 8 h. 30 p.m., où il y aura une représentation du film "Le dernier Pont", mettant en vedette la grande actrice autrichienne, Maria Schell. Les profits de cette soirée seront entièrement versés aux missions. Aucun prix d'entrée n'est fixé, mais vous aurez la possibilité de faire une aumône de 25c, 50c ou $1.00, selon ce que vous dictera votre générosité. Tout en passant une agréable soirée, vous contribuerez ainsi à aider ceux qui peinent là-bas.

Le film "Le dernier Pont" primé par l'Office Catholique International du Cinéma, ainsi qu'au festival de Cannes, se recommande aux adultes et aux adolescents. Il relate la lutte qu'une jeune doctoresse allemande, en service dans un hôpital de Yougoslavie, et capturée par les partisans de Tito, doit mener entre son amour pour le fiancé qu'elle devait rencontrer et les malades qu'on lui demande de soigner. Ce film constitue à l'écran un plaidoyer émouvant et intelligent pour la solidarité humaine et la paix.

Statistiques comparées

Comparaisons diocésaines (chiffres de 1960):

	Diocèse de St-Boniface		Diocèse de Sao Paulo, Brésil	
Superficie	23,940 milles carrés		6,336 milles carrés	
Habitants	264,000		3,800,000	
Catholiques (de rite latin)	62,000		3,500,000	
Eglises	112	1 par 550	467	1 par 7,000
Paroisses	68	1 par 950	262	1 par 13,350
Prêtres diocésains	119	1 par 521	132	1 par 26,515
Prêtres religieux	112	1 par 553	900	1 par 3,099
Total des prêtres	231	1 par 268	1,032	1 par 3,400
Prêtres ordonnés en 1960	8	1 par 7,500	4	1 par 875,000
Séminaristes (Philo et Théo)	33	1 par 1,880	60	1 par 58,300
Religieux non-prêtres	66	1 par 950	70	1 par 50,000
Religieuses	755	1 par 82	3,230	1 par 1,084

Cloches de St-Boniface (mars 1962)

Cérémonie de vêture, de professions à la Maison-Mère des Soeurs Oblates

Combien grandiose, sublime dans sa simplicité était la cérémonie de vêture et de profession religieuse qui se déroulait le 18 février dernier dans la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée.

Cette belle fête était sous la présidence de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, assisté du R. P. Armand Joyal, O.M.I., aumônier, et de M. l'abbé Roland Bissonnette, frère d'une des nouvelles professes. Etaient présents au choeur, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège, le R. P. Gabriel-de-l'Annonciation, S.C.D., Nicolet, le R. P. Philippe, O.C.R., le R. P. Adrien Hamel, P.B., le R. P. André Levasseur, O.M.I., M. l'abbé Léonce Aubin et le R. F. Adélard Gervais, O.M.I.

Imprégnée de grandeur, l'entrée des élues au chant "O ma joie quand on m'a dit: "Allons à la maison du Seigneur", suivie de "O St-Esprit, viens dans nos coeurs". Vint l'heure où les postulantes agenouillées au pied de l'autel demandent librement et de tout coeur d'être admises comme novices dans la congrégation.

Le Pontife, après s'être assuré que cette supplique est libre et sincère, leur remet le saint habit et leur donne le nom que désormais elles porteront: Odile Morin, de St-Malo, (Sr Marie-Bernadette-Soubiroux); Diane Savoie, de Transcona, Man., (Sr Marie-Eugène-Pacelli); Ghislaine Ruést, de St-Pierre, (Sr Marie-Claire-d'Assise); Micheline Brisebois, de Winnipeg, (Sr Marie-Jean-de-Dieu); Fernande Barnabé, de St-Jean-Baptiste, (Sr Marie-St-Barnabé).

Son Exc. Mgr Baudoux fait choix pour sujet d'allocution, "La parabole des dix vierges". "Toutes les parties du cérémonial indique clairement que quand il s'agit de profession religieuse il s'agit de noces, mariage mystiques, véritable mariage ou le premier choix n'est pas d'êtres humaines: c'est bien Dieu Lui-même qui choisit: "Ecoute, ma fille, le Roi t'a regardé et Il t'aime". Comme premier pas, l'appel de Dieu, puis les fiançailles et enfin, voilà la jeune fille épouse de Notre-Seigneur, homme et Dieu tout à la fois. Vocation d'ordre élevé, état transcendant à tout autre.

Dieu qui pourvoit à tout nos besoins dans les moindres détails, appelle à la vocation religieuse le nombre suffisant d'âmes pour répondre à la demande de tous les pays du monde. Pourquoi cette pénurie de vocation? A présent, comme du temps de Notre-Seigneur, les âmes ne sont pas généreuses — dix vierges entendent l'appel du Seigneur — vous remarquez qu'il n'y en a que cinq qui y répondent."

Son Excellence célèbre ensuite la messe votive pour le jour de la profession des religieuses approuvée définitivement l'été dernier par la Sacré Congrégation des Rites. L'idée de cette messe, ainsi qu'une autre pour le jour de la profession des religieuses et une troisième pour obtenir l'abondance des vocations à la vie religieuse, est venue de la Conférence Religieuse Canadienne et au texte primitif "ont travaillé" avec beaucoup de choeur et d'intelligence de jeunes séminaristes canadiens. A la communion, en présence de Jésus-Hostie, les nouvelles professes prononcent leurs voeux de religion qui les mettent au rang d'épouse du Christ.

Ce sont Sr Marie-Ste-Brigitte (Brigitte Bissonnette), de St-Flavien, P.Q., Sr Marie-St-Vital (Laurette Dumonceau), d'Edmonton, Alta, Sr Marie-Louise (Yvonne Gervais), de St-Eustache, Sr Marie-Paul (Léa Archambault), de Ste-Rose-du-Lac, Sr Marie-Jeanne (Anita Gobeil), d'Otterburne.

Selon la coutume de la communauté, la cérémonie s'achève par l'exposition du Saint Sacrement suivie du chant du "Magnificat" de l'âme adoratrice.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

10e anniversaire

Nous fêterons au printemps notre 10e anniversaire, et on a déjà commencé les préparatifs. Il me semble que l'occasion serait bonne pour que tous les membres fassent un petit effort et assistent aux assemblées. Ce sera l'anniversaire du Cercle tout entier, et non pas seulement d'une poignée de membres qui n'ont jamais cessé de prendre une part active à toutes nos activités. Des quelque 75 soeurs qui étaient à l'origine du Cercle St-Boniface, combien sont restées actives? Je n'ose répondre, et pourtant, ayant été les instigatrices de ce mouvement à St-Boniface, il serait logique qu'elles aient à coeur son progrès constant, sans souci des querelles, personnes et des désagréments inévitables. Ce serait là un fameux exemple d'Unité, d'Amitié et de Charité, ne croyez-vous pas?

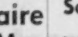
Plusieurs de nos soeurs ont fait preuve de leur générosité habituelle et ont bravé la tempête du 1er février pour recueillir des dix sous au profit des infirmes. Bravo à celles-là! L'assistance aux réunions est plutôt pauvre ces derniers temps, mais nous voulons croire qu'il faut blâmer le froid, les amas de neige, les routes glissantes, etc.

Alors, avec les beaux jours, nous sommes certaines que nous reverrons toutes les soeurs, à toutes les assemblées. Deux soirées par mois, est-ce trop donner à une cause qui a dû un jour vous intéresser? Celles qui ont joint nos rangs l'ont toujours fait de plein gré, il me semble, alors pourquoi ne pas montrer plus d'intérêt? Pensez-y bien et prêtez main-forte au groupe de membres fidèles qui n'ont jamais cessé de travailler, ce n'est que justice et esprit chrétien.

LA REDACTRICE.



Jacqueline Lemay, membre de l'Institut séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée et déjà bien connue par plus de 25,000 disques en circulation, présente au public douze nouvelles chansons inédites d'une grande variété dans un microsillon qui sera lancé officiellement à une réunion d'artistes sous la présidence de M. Henri Audet, président de l'Association canadienne de la Radio et de la Télévision françaises, le 11 mars, à la salle de conférence du Séminaire de Trois-Rivières. Ce disque contient des thèmes religieux et profanes où se succèdent la méditation paisible, le rythme soulevant, l'humour, la douceur, la violence, etc. Voici quelques titres: Paix du soir, Je T'appartiens, Si tu vois la mer, Compagnon, Le Soleil reviendra, Monsieur le Bonheur, Marche de guerre.



M. René Rottiers, secrétaire intérimaire de l'AECFM

M. René Rottiers, de St-Boniface, a été nommé secrétaire "par interim" de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, par suite du départ de M. René Préfontaine, désormais agent de liaison de la Manitoba School Trustees Association.

Né le 15 septembre 1925 à Fontaine-L'Evêque, dans la province belge de Hainaut, il fit ses études à Aubange et à Athus, dans la province de Luxembourg, chez les frères Maristes. Puis il se rendit à Quimper, en Bretagne (France) pour suivre un cours de spécialisation à l'école d'horlogerie française, afin de faire son apprentissage chez son père, M. Camille Rottiers, horloger-bijoutier à Aubange.

En 1942 il devenait membre du mouvement jociste belge et reçut dès lors une solide formation d'apôtre laïc à l'école de Mgr J. Cardijn, fondateur de la J.O.C. Il servit spécialement pendant un an comme secrétaire provincial permanent de la J.O.C. pour le Luxembourg belge et, à ce titre, il a été membre du comité national de la J.O.C. belge. Il devait se rendre à Bruxelles chaque quinze jours pour une réunion, une retraite, une journée d'étude, ou une conférence.

Il n'avait que seize ans quand il s'enrôla dans l'armée secrète ou mouvement de résistance belge contre l'envahisseur allemand. Il s'acquitta avec succès de plusieurs missions délicates. Il se glorifie d'avoir fait le coup de feu lors de la libération de son pays en 1944. Il participa ensuite à l'occupation de l'Allemagne, en Westphalie et sur le Rhin, comme soldat de l'armée belge. Sa carrière de soldat fut couronnée par l'obtention de deux distinctions militaires belges.

C'est en 1956 qu'il vint au Canada. Après avoir passé deux mois à Kenora, en Ontario, il s'installe définitivement à St-Boniface à titre d'horloger-bijoutier. Et dès son arrivée dans la ville-cathédrale, il s'intègre activement aux diverses organisations paroissiales, diocésaines et nationales. Il a joué un rôle notamment dans la Légion de Marie, dont il faisait partie déjà en Belgique, et chez les Scouts catholiques de St-Boniface. Il est scoutmestre de la Troupe Langevin, chef scout breveté du camp-école Dollard (près de Sherbrooke) et seul détenteur dans l'Ouest d'une distinction scoute rarissime, "la Plume d'or".

Au sein de l'exécutif de l'Association d'Education, il est membre du comité de Vie française et du sous-comité du film français, rattaché au comité de fonctionnement scolaire. Depuis un an il agissait comme cinémathécaire responsable des centaines de films déposés au bureau de l'Association par l'Office National du Film au service de la population franco-manitobaine.

Officiellement, M. Rottiers a pris charge du secrétariat de l'Association d'Education le 1er février dernier.

M. René Rottiers

Sainte-Famille

Partie de cartes

Le conseil de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse Ste-Famille tiendra sa partie de cartes annuelle le 18 mars, au numéro 778, rue Archibald, St-Boniface. Les profits de cette partie de cartes iront à l'Association d'Apostolat laïque en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon) et leur fils, Kenneth, autrefois de la paroisse, font partie de cette association. Leur fille, Judith, est entrée dans une communauté religieuse à Vancouver.

Deux anciens livres liturgiques sont découverts en Allemagne

WURZBOURG — Dans les combles de la cure de Fahr, près de Kitzingen (Basse Franconie, Allemagne), on a découvert deux livres liturgiques datant des 17e et 18e siècles.

Le premier de ces ouvrages est un Missel, imprimé en 1669 par Balthasar Moretus à Anvers, qui contient d'intéressantes et précieuses estampes. L'autre est un bréviaire des bénédictins du couvent d'Amorbach, qui a été imprimé à Einsiedeln en 1740.

Le missel contient les privilèges accordés à l'imprimeur par le pape Urbain VIII et par le roi Philippe IV en 1641. Le bréviaire comprend également le calendrier propre au couvent d'Amorbach, qui fut fondé en 734.

Des élèves de Prendergast au "Théâtre des Enfants"

Des élèves de l'école Prendergast, du Parc Windsor, représenteront la gent écolière de St-Boniface lors du 11e festival annuel du Children's Theatre de Winnipeg, qui aura lieu la semaine prochaine du 12 au 17 mars. Le but de ce festival est d'encourager la formation "dramatique" des élèves, d'établir un haut standard de divertissement pour les jeunes des écoles élémentaires. Cette année, une bourse d'étude sera attribuée au jeune acteur ou au groupe de jeunes acteurs montrant des talents exceptionnels; cette bourse pourra servir plus tard à celui ou celle qui veut se lancer dans cette carrière artistique.

Les élèves de Prendergast présenteront "A Magic Powder", sous la direction de Mlle Lucille Lanthier, institutrice. Cette pièce est l'une des trois recommandées par le Children's Theatre. Avec la coopération du principal et des autres membres du personnel enseignant, Mlle Lanthier a consacré plusieurs soirées et fins de semaine pour faire "pratiquer" les jeunes acteurs et pour préparer les décors et costumes. Tous les responsables sont fiers du travail accompli et en espèrent d'excellents résultats. Et il est certain que la ville de St-Boniface sera bien représentée par ses élèves.

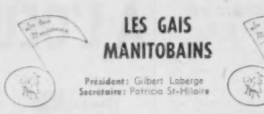
"A Magic Powder" sera présentée le jeudi 15 mars à 7 h. 30 p.m. dans Westminster United Church, angle Westminster et Maryland, Winnipeg. Le prix des billets: adultes 50c, enfants 25c.

Je n'ai le droit que de faire mon devoir. — Auguste COMTE.

* * *

Le diable poursuit ceux qui le redoutent et fuit ceux qui le méprisent.

Saint François de Sales.





Sortie de glissade

Un beau dimanche d'hiver, les rayons du soleil resplendissaient sur la belle neige blanche, l'eau dégouttait des toits, les Gais Manitobains partaient l'après-midi du 4 mars vers les 2 h., pour une sortie de glissade. Quelque trente membres se sont rendus dans les environs de St-Norbert près de la rivière Rouge.

Quel bel après-midi! Les membres, tous gais et remplis de joie à cause du beau temps, glissaient sur la côte en traînes-sauvages, sur des cartons et même parfois sur leur postérieur, tombaient dans la neige, se bousculaient et se jetaient des boules de neiges. Après quelques heures d'amusement, nous nous sommes rendus au Club St-Michel.

En ce qui concerne la transportation, nous avions cinq automobiles pour aller et, pour revenir, nous n'en avions que trois. Quel problème! Mais nous sommes tous revenus, grâce à Gilbert, le meneur, et Roger (Muller Refrigeration), car ils ont fait chacun deux voyages. Un merci sincère à M. Desrochers, un parent pour nous avoir conduit.

Rendus au centre, quelques-uns fatigués et épuisés enlevèrent leurs vêtements trempés, mais après avoir mangé notre petit lunch, nous continuions l'après-midi de gaieté en organisant de la danse, du chant, des jeux, des discussions, etc. Nous terminions notre après-midi de plaisir vers les 7 h. par la prière, en espérant de nous revoir dimanche prochain à la même heure pour notre réunion habituelle.

Notre groupe . . .

Depuis quelques années déjà, les activités des Gais Manitobains ont pris un élan fantastique. Au début, nous étions peu nombreux, mais fidèles. Nous limitions nos activités à des sorties en campagne. Depuis quelques années, le nombre des Gais Manitobains a augmenté, ainsi que les activités. Mais je dois dire avec une certaine appréhension que les membres sont moins fidèles. Cette année, par contre, le groupe a diminué et aussi les infidèles.

Nous sommes peut-être moins nombreux, mais l'esprit de corps a augmenté. Nous pouvons être fiers de dire aux gens de St-Boniface que nous, les Gais Manitobains, répandons la joie, la culture et la langue française. Nous avons prouvé aux sceptiques que l'organisation n'est pas une de "snobs", mais de jeunes gens fiers de leur langue et de leur culture française. Ne rougissons jamais de ceci; soyons en fiers. Répandons la joie parmi ceux qui semblent avoir oublié qu'on peut encore s'amuser d'une façon saine. Soyons détachés. Apprenons à aimer tout le monde même si nous trouvons que les personnes ne pensent pas comme nous. N'ayons aucun préjugé, ou nous deviendrons des gens bornés et ne pouvant émettre aucun jugement objectif. Soyons ouverts et francs avec tous, et nous verrons que les choses nous souriront.

Les Gais Manitobains furent fondés le 10 août 1947 dans le but de répandre notre folklore canadien-français. "Restons gais, toujours amis . . ."

Le dimanche 11 mars aura lieu la réunion très importante à 2 h. p.m. au Centre.

Le dimanche 18 mars, il y aura déjeuner-communion à la salle Jubinville et messe de 9 h. a.m.

Votre directeur,
René Bazinet.

Sainte-Marie

Va-et-vient

Mme André Frey, du salon de beauté Madeleine, à 25, Mager Drive Est, et son amie, Mme E. Michie, de 524, rue Arlington, Winnipeg, partaient le mercredi 28 février, pour se rendre à Bruxelles, en Belgique. Après avoir visité des parents et amis, elles se rendront à Paris, où Mme Frey a d'autres parents. Toutes deux visiteront ensuite Nice et la Côte d'Azur. Mme Frey a laissé son salon entre les mains compétentes de ses employées qui continuent à servir le public durant son absence.

Parties de gouret

Deux parties se jouaient dimanche. Ste-Marie I, les plus grands, jouaient contre le Petit Séminaire de St-Boniface; une partie mouvementée qui se termina par un pointage de 2 à 0 en faveur de Ste-Marie I. La deuxième partie, Ste-Marie II affronte le Jardin Langevin. Ces jeunes se rencontraient dans une partie ardue. Après que l'on eut ramassé les blessés, on s'apperçut que le Jardin Langevin remportait la palme au compte de 1 à 0. Il fait plaisir de rapporter que les deux frères Vien, blessés dans la partie, sont en bonne voie de rétablissement après soins médicaux, et prêts à entreprendre une nouvelle partie.

Bingo

Le Club Social, en charge du bingo hebdomadaire, annonce qu'à partir du mardi 20 mars, un bingo se tiendra tous les mardis. Avec l'ouverture d'un nouveau club la semaine dernière, il se tient maintenant six soirées semblables les mercredis. Les messieurs du Club Social Ste-Marie espèrent que ce changement favorisera plusieurs de leurs anciens membres, tout en ne dérangeant pas ceux qui viennent présentement.

Caisse Populaire

Le mardi 27 février avait lieu la deuxième assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Marie. L'assemblée débuta un peu tard, dû au fait que le quorum de 15 membres ne fut atteint que vers 8 h. 30 p.m. Il fut encourageant toutefois de voir environ 20 membres dans l'assemblée, plusieurs accompagnés de leur dame. Deux écoliers, aussi membres, se trouvaient présents.

Les présidents des différents comités présentèrent leurs rapports clairement et avec exactitude. Le président, M. Roger Sabourin, adressa la parole. Il regrette que l'intérêt des paroissiens ne soit pas plus grand. Il remercia ses compagnons des divers comités pour la coopération qu'il reçut. Il espère que dorénavant, ayant fait ses preuves durant ses deux premières années d'opération, la Caisse recevra de plus en plus la confiance de ceux qu'elle veut servir, soit tous les paroissiens de Ste-Marie, sans exception.

M. Pierre Frossais, invité d'honneur, encouragea l'assemblée par ses bonnes paroles toujours consolantes. Il est bon de pouvoir toujours, sans hésitation, se tourner vers un homme si bien versé de son sujet et qui donne sans compter à la cause.

M. Georges Forest, toujours éloquent, entretint l'assemblée pendant quelque temps sur la valeur et les bénéfices de la coopération.

M. le Dr André Lachance, directeur et vice-président en 1961, remercia les invités, sans s'étendre sur son sujet, "par principe" dit-il.

Le résultat des élections fut commé suit: M. Roger Sabourin, réélu comme directeur et plus tard choisi comme président pour une autre année; M. E.-J. St-Onge, directeur, remplace M. Lucien Ayotte, qui se vit obligé de démissionner, trouvant difficile de se rendre aux assemblées, n'étant plus de la paroisse; M. Jacques Bohémier remplace M. le Dr André Lachance comme vice-président, quoique ce dernier demeure sur l'exécutif; au comité de surveillance, M. Pierre Lemoine fut réélu pour trois ans; au comité de crédit, M. André Courselles fut aussi réélu pour un terme de deux ans.

Le rapport financier montre un progrès assez imposant, quoiqu'il ne rencontre pas les espoirs de l'exécutif. Une copie des différents rapports fut distribuée à tous les membres présents, et de nombreuses copies furent placées à la portée des paroissiens, dimanche après les messes. Les questions des intéressés, membres ou non, sont bienvenues.

Mme E.-J. St-Onge, réengagée comme secrétaire-gérante, est toujours aux bureaux de la Caisse les mercredis soirs, de 8 h. à 10 h.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par Mmes Jacques Bohémier, Jeanne Brissette et fourni par les épouses des directeurs. Sincères remerciements à ces dames généreuses.

Réunion de la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface tiendra sa prochaine réunion plénière le mardi 13 mars dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, à 8 h. p.m.

Mlle Eugénie Dubuc donnera la seconde partie de son récit qui traite de l'arrivée de ses parents dans l'Ouest. L'artiste invitée sera Mme Marilyn Ritchie-Settle, bien connue à St-Boniface, qui exposera quelques-unes de ses oeuvres. Puis on présentera un court métrage "Village dans la poussière" qui donne sur des fouilles archéologiques.

Décès

MME RAYMOND MEYRES

Le mercredi 28 février s'éteignait à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Marguerite Meyres, épouse bien-aimée de M. Raymond Meyres, de St-Boniface. Elle était âgée de 41 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil une fille, Josette, âgé de 8 ans; un fils, Jean, âgé de 6 ans; sa mère, Mme Victor Masson; un frère, Louis, et une soeur, Marie.

Née à St-Boniface, Mme Meyres avait fréquenté l'Institut Collégial St-Joseph pendant douze années pour devenir ensuite institutrice successivement à Lorette, à La Salle, à Fort Garry, à West Kildonan et à Winnipeg. Durant ses années d'enseignement, elle s'était occupée principalement des petits pour lesquels elle avait une prédilection spéciale. Plus tard, elle devait encore donner des cours privés de français à Winnipeg et à St-Boniface et ainsi devenir l'une des pionnières de l'enseignement de la conversation française chez les adultes d'origine anglaise.

Pendant plus de dix ans, Mme Meyres s'occupa de guidisme à St-Boniface et aux environs. En 1936, elle fut l'une des premières guides à faire sa promesse à St-Boniface et ensuite elle devint cheftaine à St-Emile et au Précieux-Sang. Toujours très active, elle fut une campeuse pleine d'enthousiasme et nombreuses sont celles qui se souviennent des feux-de-camp et des excursions qu'elle organisa.

Une fois mariée et devenue mère de famille, elle donna son temps à ses enfants, sans toutefois négliger les activités paroissiales et culturelles. Elle fut membre du Cercle Molière, de la Ligue des Femmes Catholiques, des Dames Auxiliaires des Réservistes Français et de l'Union Nationale Française. Durant ses dernières années, elle enseignait régulièrement le français au cours du soir à l'école Kelvin de Winnipeg et au Windsor Park Collegiate de St-Boniface. Elle était apôtre d'un canadianisme qui va au-delà des limites culturelles et d'un catholicisme qui ne s'arrête pas aux limites ethniques.

Ayant prié ardemment durant ses derniers jours et ayant fait don de sa vie, Mme Meyres est allée sans crainte vers le Juge Eternel.

GUIDES CATHOLIQUES — *Sous le trèfle d'or*

Concours de technique

Afin de célébrer plus spécialement la fête de Baden Powell, un concours de technique inter-compagnie fut organisé pour le 22 février. Les aumôniers des compagnies, MM. les abbés F. Desjardins et E. Hébert, ainsi que la commissaire diocésaine, Mme Fournier, y assistaient.

A 7 h. 30, la cheftaine M. Boily et l'assistante A. Benoist se chargèrent de faire concourir les guides reçues depuis peu dans la compagnie St-Louis et celles de la nouvelle compagnie sous la direction de Mme Prénovault. Les guides de St-Louis, connaissant leurs lois, leurs signes de piste et leurs principes, remportèrent la victoire.

Un autre concours entre les guides de deuxième classe des compagnies Rose et Thérèse s'amorça ensuite. Les assistantes M.-T. Boily et J. Benoist leur demandèrent toutes sortes de questions sur les noeuds, les signes de piste et le morse. Les guides de la compagnie Thérèse furent victorieuses.

Puis, les guides de première classe des mêmes compagnies répondirent à des questions sur la religion, le morse et les noeuds. La compagnie Rose remporta la palme de la victoire cette fois-ci.

Mme Fournier, notre commissaire diocésaine, distribua des prix d'argent à toutes les compagnies gagnantes.

Un goûter termina cette agréable soirée où les guides montrèrent leur savoir-faire au point de vue technique.

Déjeuner-communion

Le déjeuner annuel à l'occasion de la Semaine guide avait lieu le dimanche 25 février à la salle Jubinville. A la messe que célébrait M. Jean Roy, P.S.S., assistaient environ 125 Jeannettes, guides et guides-aînées, ainsi que leurs dirigeantes. Après l'évangile, M. Roy nous dit sa vive émotion d'être devant un groupe si imposant dans une touchante allocution. Après la messe et l'action de grâces, on chanta le bénédicité. Avec le lait au chocolat, toutes dégustèrent le déjeuner qu'elles avaient préparé d'avance.

Les Jeannettes, rassemblées autour de leurs cheftaines, exécutèrent ensuite un joyeux programme de chants qui conclut la réunion.

Excursion à St-Norbert

Température clémente, rendez-vous fixé à la salle Jubinville, à 9 h. 15 a.m., et un retard (car il faut bien un retard pour suivre la règle habituelle) et voilà tout ce qu'il faut pour bien commencer une excursion.

En effet, le 24 février, les guides de la compagnie St-Louis et les guides-aînées prenaient l'autobus pour se rendre tobogganer à St-Norbert. Après avoir changé d'autobus trois fois et avoir eu un peu de difficultés avec le conducteur, le joyeux groupe descendit à St-Norbert. Au presbytère, M. l'abbé Savoie nous accueillit chaleureusement.

Après s'être réchauffées au sous-sol de l'église, on inspecta les alentours. En revenant, les guides-aînées organisèrent une piste que devaient suivre les guides. Celles-ci eurent vite fait de se retrouver. La cheftaine déclara que les guides-aînées étaient incapables de se construire un feu pour cuire leurs aliments, tandis que celles de St-Louis en seraient certainement capables. Les guides-aînées, pour prouver qu'elles n'étaient pas des poules mouillées, s'élancèrent à grands pas dans plus de trois pieds de neige. Au bord de la rivière, elles construisirent un magnifique feu qui dura une heure avec les branches mortes qui gisaient en quantité aux alentours.

M. l'abbé Savoie, qui semblait inquiet de notre disparition, vint à notre recherche et il eut tôt fait de nous ramener. Bien que nous étions tout à fait gelées, cet incident prouve tout de même que les guides-aînées ne sont pas des poules mouillées.

Dans la salle, les guides jouèrent quelques saynètes, tandis que les guides-aînées se réchauffèrent autour du poêle. On contremanda la partie de plaisir au homestead, faute de temps.

A 3 h. 30, le groupe reprit l'autobus qui devait le ramener.

KATERI des guides.

Petite note

Assemblée annuelle

L'Association des Dames Libérales de St-Boniface a tenu son assemblée annuelle le mercredi 28 février au Club St-Michel, 273, rue Cathédrale, à St-Boniface.

M. Louis Deniset, second vice-président du Parti Libéral du Manitoba, leur adressa la parole. Il fut présenté par Mme John Caswell Davis et remercié par Mme Laurent Desjardins. M. Gildas Molgat, chef libéral à la Législature du Manitoba, était présent.

Le résultat des élections des dames est comme suit: présidentes honoraires, Mmes L. B. Pearson et R. A. Kinnear; vice-présidente honoraires, Mmes Gildas Molgat, Laurent Desjardins, H. E. Stewart et John Caswell Davis; présidente, Mme Bernie R. Wolfe; vice-présidentes, Mmes Roger J. Teillet et G.-J.-Arthur Lévêque; secrétaire, Mme J. W. McGurran; trésorière, Mme Frank Druwé; membres du comité, Mmes Léon Cancade, J.-M. Huot, Louis Deniset et Roland Pelletier. L'ex-présidente est Mme H.-N. Lane.

(Communiqué)

Clergé, hommes d'affaires et artisans à Villa Maria

Vous désirez savoir en quelle compagnie vous êtes lorsque vous venez en retraite? . . . Voici un court relevé qui révélera quelle sorte de gens semblent croire qu'il y a du bon dans cette entreprise qu'est Villa Maria. Ils viennent d'un peu partout . . . et de tous les échelons de la société, sans distinction de rang ou de classe.

Du début de janvier au 28 février donc, nous avons reçu 38 étudiantes universitaires; 101 étudiants universitaires; 153 élèves des collèges classiques (provenant de familles rurales aussi bien qu'urbaines); 46 dames, maîtresses de maison ou rentières (qu'on ne s'y trompe point ici: ce chiffre de 46 ne fait pas tout à fait justice aux dames; le fait qu'il n'y en eut pas davantage, c'est qu'on leur réserve plutôt des retraites de printemps et d'été).

Vingt-six membres du clergé régulier de St-Boniface ont aussi fait leur récollection de deux jours, bien qu'ils suivent une retraite annuelle de six jours (quel gaspillage, direz-vous . . . mais ils semblent juger autrement!); et 44 Pères Oblats ont passé une semaine en retraite à Villa Maria. Dans ce groupe venu en grande partie de maisons et missions de l'extérieur, on remarquait des missionnaires, des professeurs, des directeurs d'écoles indiennes, des curés, des vicaires, des journalistes, des prédicateurs et des économes. Des hommes occupés, et pas trop méchants sans doute ,mais qui comprenaient le besoin de se retremper dans leur vocation. Cinquante jeunes garçons ont suivi des cercles d'étude sur l'orientation et la vocation, sous la conduite de prêtres expérimentés — 24 heures bien employées, au dire de chacun.

Et puis, la compilation de nos registres montre en outre quelque 380 retraitants de la ville et 140 de la campagne. Leurs métiers ou professions se répartissent comme suit: architecte, laitier, boulanger, constable, puisatier, traducteur, agent d'immeubles, photographe, briqueteur, cuisinier, fourreur, tapissier, médecin-vétérinaire — un de chacun; tailleurs, linotypistes, peintres, concierges, chimistes, inspecteurs et surintendants — deux de chacun; avocats, imprimeurs et relieurs — trois de chacun; quatre bouchers; employés civiques, chômeurs, jardiniers, employés des chemins de fer, commerçants — cinq; six techniciens (électricité, gaz, etc.) et six dessinateurs; sept contremaîtres ou chefs d'entreprises; huit chauffeurs de camions ou autres machines et huit rentiers; médecins et spécialistes, soudeurs et plombliers, assureurs et évaluateurs et mécaniciens — neuf chacun; dix charpentiers et dix instituteurs ou professeurs; onze ingénieurs; douze gérants d'entreprises privées et douze comptables; quinze manoeuvres; dix-sept commis ou employés de bureau; dix-neuf vendeurs ou commis-voyageurs; vingt journaliers; vingt-cinq gérants d'affaires et soixante-sept fermiers.

Voilà qui embrasse assez généralement le monde ouvrier et professionnel. A part ça, on dit que le pape aussi fait sa retraite annuelle . . . même si ce n'est pas à Villa Maria, il fait corps avec tous ceux qui y viennent — alors, ce n'est peut-être pas une mauvaise affaire d'essayer cela. D'accord? Enregistrez-vous donc pour l'une des retraites suivantes: hommes: 13 au 15 mars, 16 au 18 mars, 20 au 22 mars, 27 au 29 mars; dames: 3 au 5 avril, 10 au 12 avril, 8 au 10 mai.



La photo ci-dessus montre S. S. Pie XII, de vénérée mémoire, donnant sa bénédiction à l'univers, selon un modèle du fameux sculpteur italien Francesco Messina, de Milan. Le sculpteur croit qu'il lui faudra au moins deux ans avant de compléter la statue de marbre d'une hauteur de dix pieds. Il a été invité à sculpter cette statue de Pie XII par un comité de cardinaux spécialement constitué par S. S. Jean XXIII. Cette statue sera placée dans la basilique St-Pierre à Rome. (Photo NC)

Il est aussi beau de peler des pommes de terre pour l'amour de Dieu que de bâtir des cathédrales.

Guy de LARIGAUDIE.

Grand succès du carnaval sur glace de la Division de la Rivière-Rouge

ST-PIERRE — Le 27 février, malgré un froid intense, eut lieu un grand ralliement des étudiants et des professeurs de la Division scolaire de la Rivière-Rouge à l'aréna de St-Pierre. Ce carnaval annuel obtint un succès retentissant grâce au travail et au dévouement du Comité d'Organisation composé des personnes suivantes: le R. F. Fernand Valiquet, C.S.V., président, animateur et coordinateur; M. l'inspecteur Antonin Duhamel, responsable du ballon-balai; M. Lucien St-Vincent, entraîneur de l'équipe des Etoiles; M. Wilfrid Gosselin, responsable des courses de vitesse; M. André St-Hilaire, responsable des courses à reculons; M. Richard Roy, arbitre au hockey; M. Noël Allard, responsable des courses à relais; M. Fernand Gobeil, responsable du curling.

Au programme, il y eut joute de hockey, curling, courses de toutes sortes, ballon-balai, parades, etc. La victoire au hockey fut remportée par l'équipe du collège St-Joseph contre l'équipe des Etoiles, formée de représentants des quatre autres écoles de la division, par un pointage de 8 à 2. Voici l'alignement au hockey: collège St-Joseph, Richard Robert, buts; Paul Langhan, défense; René Chartier, défense; Francis Benoit, défense; Harvey Chezick, centre; Fernand Grégoire, défense; Léon Gobeil, aile droite; Jean-P. Arcand, aile gauche; Jules Comeault, centre; Roland Bisson, aile droite; Maurice Desautels, aile gauche; Omer Fontaine, aile gauche; Paul Graveline, centre; Wayne Richardson, aile droite; Roger Duclos, aile droite; entraîneur, le Frère F. Valiquet.

L'équipe des Etoiles se composait comme suit: Ste-Agathe, M. Lécuyer, centre, J.-P. Courcelles, aile gauche, R. Dumesnil, aile droite; St-Malo: G. Maynard, défense, Guy Maynard, défense, Jean Goulet, défense; St-Jean-Baptiste: Marcel Baril, centre, Rénald Parent, aile droite, R. Sabourin, aile gauche, R. Fillion, défense; St-Pierre: Léon Morissette, buts, Guy Hébert, aile gauche, Edmond Gautron, centre, E. Ritchot, aile droite; entraîneur, M. Lucien St-Vincent.

Les arbitres étaient M. Richard Roy, de St-Pierre, et le R. F. Emile Paradis, d'Otterburne.

Le magnifique trophée retourne au collège St-Joseph pour la deuxième année.

La partie de ballon-balai, organisée par M. A. Duhamel, inspecteur, quoique le dernier événement de la journée, cette partie entre les filles de St-Malo et celles de Ste-Agathe fut jouée avec brio. Les demoiselles de Ste-Agathe se méritèrent le joli trophée donné par M. l'Inspecteur. Voici la liste de l'équipe victorieuse: Marie-Paul Labossière, Lorraine Meilleur, Annette Brémault, Pierrette Goulet, Madeleine Ritchot, Léa Brémault, Claire Nolette, Elaine Lemoine, Monique Rondeau, Edmée Saurette, Nicole Jutras, Rollande Ritchot et Doris Saurette. Les arbitres étaient Philippe Rioux et Cyrille Beaudry.

Simultanément, se jouaient les semi-finales et les finales de curling. Les joutes furent sous la responsabilité de M. Fernand Gobeil. Dans les finales l'équipe de St-Malo remporta la victoire contre l'équipe du collège St-Joseph par un pointage de 9 à 8. L'école secondaire de St-Malo aura l'honneur d'exposer le trophée MacDonald décerné en 1960 par M. Hansford MacDonald, alors inspecteur de la division.

Aux courses de vitesse mentionnons les victoires suivantes: filles — 12e année, 1ère, Lorraine Vermette, St-Jean-Baptiste; 2e, Dianne Bernier, St-Jean-Baptiste; 3e, Lorraine Meilleur, Ste-Agathe. 11e année, 1ère, Madeleine Ritchot, Ste-Agathe; 2e, Marie Marion, St-Jean-Baptiste; 3e, Marie-Paul Laboissière, St-Jean-Baptiste. 10e année, 1ère, J. Lafrance, St-Pierre; 2e, Elaine Roy, St-Jean-Baptiste; 3e, S. Tétreault, St-Malo. 9e année, 1ère, H. Catellier, St-Pierre; 2e, L. Péloquin, St-Pierre; 3e, A. Laroche, St-Malo.

Garçons: 12e année, 1er, René Chartier, collège St-Joseph; 2e, J.-P. Courcelles, Ste-Agathe; 3e, Henri Hamonic, St-Malo. 11e année, 1er, Roland Bisson, collège St-Joseph; 2e, Marcel Baril, St-Jean-Baptiste; 3e, Matt Lussier, St-Pierre. 10e année, 1er, Roger Duclos, collège St-Joseph; 2e, P. Rioux, St-Pierre; 3e, R. Empson. 9e année, 1er, Eugène Ritchot, St-Pierre; 2e, P. Fillion, St-Jean-Baptiste; 3e, Wayne Richardson, collège St-Joseph.

Courses à reculons

Filles: 12e année, 1ère, Dianne Bernier, St-Jean-Baptiste; 2e, Lorraine Vermette, St-Jean-Baptiste; 3e, Lorraine Meilleur, Ste-Agathe. 11e année, 1ère, Madeleine Ritchot, Ste-Agathe; 2e, Marie Marion, St-Jean-Baptiste; 3e, Marie-Paul Laboissière, St-Jean-Baptiste. 10e année, 1ère, Gisèle Perron, St-Jean-Baptiste; 2e, Elaine Roy, St-Jean-Baptiste; 3e, J. Lafrance, St-Pierre. 9e année, 1ère, N. Létourneau, St-Jean-Baptiste; 2e, R. Ritchot, Ste-Agathe; 3e, Y. Rémillard, St-Malo.

Garçons: 12e année, 1er, R. Morissette, St-Pierre; 2e, Rénald Parent, St-Jean-Baptiste; 3e, René Chartier, collège St-Joseph. 11e année, 1er, Roland Rioux, collège St-Joseph; 2e, Marcel Baril, St-Jean-Baptiste; 3e, Gérard Fontaine, collège St-Joseph. 10e année, 1er, Roger Duclos, collège St-Joseph; 2e, Edmond Gautron, St-Pierre; 3e, Francis Benoit, collège St-Joseph. 9e année, 1er, R. Dumesnil, Ste-Agathe; 2e, Wayne Richardson, collège St-Joseph; 3e, G. Beaudette, St-Jean-Baptiste.

Courses à relais

Filles: équipe de St-Jean-Baptiste, Dianne Bernier, Paulette Grégoire et Lorraine Vermette.

Garçons: équipe de Ste-Agathe, J.-P. Courcelles, R. Dumesniel et M. Lécuyer.

Chaque gagnant et gagnante se classant 1er ou 1ère dans les courses de vitesse et à reculons, ainsi que chaque membre de l'équipe victorieuse dans les courses à relais, fut décerné un joli trophée sur lequel l'année et le nom du gagnant ou de la gagnante seront gravés.

On estime à plus de 700 le nombre de personnes présentes, dont 500 étudiants et étudiantes. Toute la fête se déroula dans une atmosphère d'enthousiasme et de joie. Les détails du programme ont été observés avec une précision remarquable. Un système de haut-parleur permit à la foule dispersée dans le centre, au curling et sur la patinoire de suivre le progrès des diverses joutes qui avaient lieu simultanément dans ces divers endroits. Les demoiselles de Ste-Agathe, de St-Jean-Baptiste et de St-Malo ainsi que leurs professeurs ajoutèrent une note de gaieté par leurs chants, leurs cris, leurs acclamations ainsi que leurs parades.

Le carnaval était sous le patronage du Local des instituteurs du cours secondaire de la Division et de Messieurs les Commissaires, qui se sont montrés très généreux comme par le passé pour aider financièrement cette organisation. Nous devons des remerciements aussi à M. l'Inspecteur pour le don de magnifiques trophées, aux membres du comité d'organisation pour leur dévouement et surtout à l'incomparable Frère Valiquet pour ses talents d'organisateur, d'animateur et de coordinateur, aux membres du personnel enseignant pour leur étroite collaboration et à nos distingués visiteurs pour avoir rehaussé de leur présence cette belle fête. Citons MM. David Nolette, Lionel Lussier, Lionel Péloquin, Alphonse Saurette et Gérard Gagné, tous membres de la commission scolaire; M. l'abbé R.-M. Ferron, vicaire à St-Pierre, le R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph, Mme Juliette Vermette, épouse du préfet de la municipalité de Montcalm. Au directeur du Centre Récréatif de St-Pierre pour sa générosité envers le Comité d'Organisation, on adresse un cordial merci.

Le carnaval fut une rencontre agréable entre étudiants, professeurs, parents et commission scolaire — expérience qui mérite d'être répétée.

Un témoin de la fête

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

40-601-48P

Somerset

Assemblée de l'A.P.M.

La deuxième réunion de l'Association de Parents et Maîtres, sous la présidence de M. Louis Lemoing, eut lieu le vendredi 23 février, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'Institut Collégial Richard, à Somerset.

Après la lecture du procès verbal par la secrétaire, Mme R. Cinq-Mars, la Rév. Sr M.-Pauline-Antoinette, directrice de l'école, fit la présentation de la Rév. Sr M.-Philippe-Adrien, venue de l'école St-Jean-de-Brébeuf de Winnipeg, pour donner une démonstration de la méthode Cuisenaire.

Tout d'abord, la Rév. Sr M.-Philippe-Adrien exprima son bonheur de se retrouver à son Alma Mater parmi ses co-paroissiens; ensuite, elle leur fit connaître l'origine et les objectifs de la méthode Cuisenaire. Les parents apprirent que cette méthode ne s'enseigne dans notre province que depuis trois ans; qu'elle n'a pas encore été introduite dans toutes les écoles de la province et, que l'an prochain, cette méthode sera obligatoire dans le district scolaire de Winnipeg. Les commissaires méritent donc d'être félicités d'avoir fait preuve de beaucoup de circonspection et d'initiative en préconisant la méthode Cuisenaire à l'école Richard.

Divisée en deux parties, la démonstration avait pour but de montrer aux parents comment les enfants sont initiés à cette méthode; il fallut donc avoir recours à un groupe qui ne s'était pas encore servi de la méthode — un groupe de la 2e année composé des élèves suivants, B. Cadoreth, A. Clark, S. Cornock, N. Fraser, D. Girouard, R. Labossière, V. Lussier, R. Lytle, P. Nadeau, L. Pantel, J. Picton et A. Lesage. La deuxième partie de la démonstration permit de constater les résultats obtenus après six mois d'essai. Ont participé, M. Chanel, D. Clark, B. Cinq-Mars, W. Décosse, R. Fraser, G. Hink, M. Lemoing, B. Lemieux, J. Rheault, G. Vielfaure, R. Liban et A. Boulet, de la 1ère année. Tous les parents étaient émerveillés des connaissances acquises depuis le début de septembre.

M. Wilfrid Decosse remercia la Rév. Sr M.-Philippe-Adrien et exprima l'opinion que la méthode Cuisenaire était, en effet, très supérieure à celle des temps passés.

Presqu'immédiatement après suivit une démonstration de gymnastique par un groupe d'élèves des années 4 à 7, H. Raine, M. Labossière, T. De Maré, P. Lemoing, L. et V. Thévenot, A. Desrochers, P. Vielfaure, S. Labossière, M. Ronceray, J. Labossière, M. Fraser, M. Yarjau, S. Boulet, N. Girouard, R. Lesage et L. Landry. Ces jeunes méritent d'être félicités pour leur adresse, leur rythme et leur précision.

La réunion se termina par la rencontre des parents et des institutrices au goûter préparé par le comité de réception, sous la direction de Mlle E. Boyer. Pendant ce goûter, quelques parents ont été contactés dans le but d'organiser un comité de loisir, puisqu'au cours des prochaines réunions il faudra étudier le problème des loisirs.



M. Fabien Desmarais, de Winnipeg, employé de la "National Cash Register Co." depuis quatre ans et demi, vient d'être nommé gérant de bureau (office manager) de la succursale de Winnipeg. Né à Lorette, Man., et fils aîné de M. et Mme Léon Desmarais, il a fait ses études à l'Institut Collégial Lorette Centre où lui fut décerné la médaille du gouverneur général à la fin de ses études en 1957. Marié à Lorraine Gauthier, il est le père de deux enfants, Gisèle et Denis.

Laurier

Bonspiel

Le premier bonspiel annuel a été un réel succès. Trente-sept équipes se sont disputé les beaux prix offerts par le club et les hommes d'affaires de Laurier. Mme Aimé Vandenbeck était en charge du sédule. Les dames se succédèrent au comptoir pour satisfaire l'appétit des participants. Le bonspiel débuta le lundi 19 février pour se terminer le vendredi soir 23 février.

Au premier jeu, l'équipe Williamson, d'Eddystone, sortit vainqueur. Sincères félicitations à ce groupe pour l'honneur d'être vainqueur du premier bonspiel tenu à Laurier. Ils défirent, en finale, l'équipe de M. Joseph Ledoux, père, de McCreary.

Dans un deuxième jeu, M. Roy Copeland et ses copains, de McCreary, défaisaient M. Paul Ledoux et son équipe, également de McCreary. Deux équipes de Ste-Rose se disputaient l'honneur au troisième jeu; l'équipe de M. R. Lahaie l'emporta sur celle de M. C. McCarthy. Un grand merci aux amis de Ste-Rose et de McCreary d'être venus en si grand nombre.

Caisse Populaire

Mme Ernest Bouchard est maintenant la secrétaire de la Caisse Populaire et a son bureau dans son magasin.

Gouret

L'équipe de gouret de Kelwood remporta les honneurs du tournoi annuel des moins de 14 ans.



Le Québec possède, depuis le samedi 24 février, une "ambassade" à Ottawa qui fut officiellement inaugurée par M. Marcel Chaput, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, en présence d'une centaine d'étudiants de l'Université d'Ottawa et de l'"ambassadeur", Louis Courtemanche, ci-devant président de la section estudiantine du R.I.N. dans la capitale canadienne. Quant à l'ambassade, elle est logée dans une maison de chambres de la rue Laurier à proximité des ambassades de l'Union soviétique et de Belgique, et habitée par des "étudiants québécois expatriés dans la capitale canadienne". Un panneau de quatre pieds de hauteur par huit pieds de largeur a été planté à la porte de la résidence. (Photo La Presse)

Mlle Yolande Beaudette, couronnée reine à St-Jean-Baptiste le 3 mars

ST-JEAN-BAPTISTE — Les nombreuses suggestions qui avaient été proposées lors de l'assemblée pour organiser un carnaval, se réalisèrent et avec beaucoup de succès.

Le carnaval, tenu les samedi et dimanche 3 et 4 mars, comprenait un concours d'amusements variés, qui surent égayer grands et petits de St-Jean-Baptiste et des paroisses environnantes. Il y eut de nombreuses activités et beaucoup d'entrain.

Le maire de la municipalité de Montcalm, M. Arthur Vermette, déclara le carnaval officiellement ouvert et souhaita la bienvenue à tous.

Les enfants si bien costumés et groupés en différentes catégories firent leur apparition sur la glace au son de la musique. Les juges eurent des difficultés à juger les meilleurs, car ils avaient tous de beaux costumes; il y avait des lapins, des chats, des bouffons, des princesses, des sauvages, etc.

Des patineuses de fantaisie vinrent ensuite pour entretenir les gens. Elles étaient toutes ravissantes dans leurs jolis costumes et furent hautement applaudies. On espère qu'elles continuent à pratiquer et qu'elles deviennent des professionnelles.

Après les courses de bicyclettes, il y eut concours de lutte entre deux jeunes.

Les enfants de nouveau mirent leurs patins et se préparèrent pour les courses. Encore une fois on les classa selon les âges. Les filles commencèrent, ensuite suivirent les garçons. Il y eut de nombreux prix distribués. Les courses de reculons attirèrent aussi l'attention de plusieurs.

Tous attendaient ensuite avec impatience le combat de taureau. Le "Matador" sut accomplir son rôle avec beaucoup de succès, et le taureau malheureusement, après avoir corné plusieurs petits bambins qui étaient trop près, tomba. Les deux bouffons, faisant usage de leurs forces, lui aidèrent à se relever.

Tous les enfants se souviendront des bouffons qui les ont fait rire aux éclats à maintes reprises. Leurs costumes étaient si comiques et leurs visages si bien colorés que plusieurs ne purent les reconnaître. Ils surent aussi accomplir leur tâche à merveille.

Les candidates pour le carnaval firent leur apparition. Elles étaient vêtues de velours rouge et vert. La représentante de l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste était Mlle Yolande Beaudette, et celle des organisations paroissiales était Mlle Simone Hénault.

Le dernier numéro au programme pour l'après-midi fut une partie vigoureuse de ballon-balai.

Après avoir soupé, tous retournèrent au centre récréatif pour prendre part au programme du soir.

Les patineuses de fantaisie répétèrent leur acte de l'après-midi. Elles furent très gracieuses et resplendissantes sous les jeux de lumières brillantes. Ensuite il y eut des combats de lutte entre les grands. Tous applaudirent fortement.

Une saynète de dames costumées en robes de Hawaii, firent la danse hula, avec musique.

De nouveaux les jeunes costumés firent des tournées sur la glace. Leurs jolis costumes demandèrent beaucoup d'ouvrage de la part des parents. Ceci prouve aussi l'habileté de plusieurs couturières de St-Jean-Baptiste et des environs.

Après la deuxième lutte du taureau, les bouffons durent le traîner dehors afin de lui faire prendre l'air.

Les candidates, suivies de leur cour, firent une procession sur la glace et patinèrent en attendant de savoir qui remporterait la victoire.

La vente de billets se continuait toujours.

A l'intérieur, plusieurs furent intéressés par des jeux organisés; à l'extérieur, il y avait le barbe-à-la-queue sur la glace, où on fit la vente de sandwiches au poulet rôti, des chiens-chauds et du café.

Lorsque tous les votes furent comptés, M. le maire Arthur Vermette couronna la reine, Mlle Yolande Beaudette. Il lui présenta un joli cadeau, et à sa petite bouquetière, un bouquet de roses. Ils offrit également à la princesse, Mlle Simone Hénault, un beau cadeau.

Le tout se terminait par la danse en mocassins sur la glace au son de la musique de l'orchestre de l'école, composée de Paulin et Robert Dionne et Jeannine Vermette, qui jouaient du piano-accordéon, de la guitare électrique et du saxophone.

Activités du dimanche

Le dimannhe après-midi, le carnaval reprenait de nouveau. Il y eut le jeu de ballon-balai entre les équipes des filles de Ste-Agathe et de Ste-Jean-Baptiste. Celle de Ste-Agathe fut victorieuse.

Maintenant arrivait le tour des jours de hockey à concourir: les grands "Old Timers" contre les petits "Pee-Wees" de St-Jean-Baptiste. Naturellement, les plus vieux remportèrent la victoire.

Au curling, il y eut du "Spot curling". Plusieurs s'amusèrent à envoyer des roches, mais seulement quelques-uns remportèrent les premiers prix.

On constate que ce carnaval fut un très beau succès qui rapporta la jolie somme de $625. Ceci est au profit du centre récréatif.

Remerciements

Sincères remerciements à tous les dévoués organisateurs et organisatrices du carnaval et à tous ceux qui y prirent part pour en faire un réel succès.

Soirée-surprise

Le vendredi 23 février, une soirée-surprise eut lieu à la salle Bernier en l'honneur de M. et Mme Achille Plamondon.

M. Plamondon, après 37 ans de service au Canadien National prend maintenant sa retraite. Il commençait à travailler à St-Jean-Baptiste pour ensuite parvenir à un emploi permanent et devenir contremaître.

Il a dû déménager plusieurs fois afin que ses enfants puissent fréquenter des écoles catholiques.

Dévoué à son travail, il a gagné l'estime de ses supérieurs; deux de ces derniers se sont déplacés pour se joindre à ses compagnons de travail, ses parents et amis, à cette soirée.

MM. Paul Deverdenne et R. Dennis se firent les interprètes de l'assistance pour offrir leurs voeux de bonne chance aux héros de la fête. Ils firent l'éloge de M. Plamondon, disant qu'ils perdaient un contremaître qui a toujours été fidèle à son travail.

Une bourse lui fut présenté de la part de ses compagnons de travail du Canadien National, de ses parents et amis.

On s'amusa jusqu'à une heure assez avancée. Un délicieux goûter fut servi pour clôturer cette belle soirée.

Remerciements

M. et Mme Achille Plamondon désirent remercier tous leurs parents et amis et compagnons de travail qui ont organisé cette soirée-surprise, à l'occasion de la retraite de M. Plamondon.

Bonspiel

Le bonspiel de l'Institut Collégial eut lieu au Centre Récréatif de St-Jean-Baptiste les 23 et 24 février. Ce fut un grand succès; il y eut 22 entrées avec ceux de Morris, Dominion City et Emerson. Les finales prirent fin le samedi soir à 10 h.

Darall Lamont, de Dominion City, remporta le premier prix de la première compétition avec une victoire contre Arthur St-Amant, de St-Jean-Baptiste. Le troisième prix alla à M. Arcand, de Dominion City, tandis qu'Aurèle Touzin remporta le quatrième prix.

Ken Lespérance, de St-Jean-Baptiste, gagna le premier prix de la deuxième compétition contre Bob Whitley, de Morris. Maurice Dupuis obtint le troisième prix contre Albert Dumontier; ce dernier hérita du quatrième. Trois des huit prix seulement allèrent à des étrangers.

Mgr H. Lapointe, curé, distribua les prix. Les élèves de l'Institut Collégial sont heureux de remercier Mmes Charles Comeault et Emile Fillion pour leur dévouement durant le tournoi de curling. Ils sont heureux aussi de féliciter MM. Antoine Sabourin et Joseph St-Amant pour leur avoir procuré une glace bien polie et bien glissante.

St-Norbert

Vente d'articles usagés

La Ligue Féminine Catholique tiendra une vente d'articles usagés le 17 mars, de 2 h. à 4 h. p.m., dans la salle paroissiale au soubassement de l'église. Les prix seront de 1 sou à $3.00. On vendra des vêtements pour adultes et enfants, de la vaisselle, des jouets, des souliers, etc. Plusieurs de ces articles sont comme neufs.

Funérailles de Mme Pierre Méaud décédée à Dunrea, le 23 février

DUNREA — Le mardi 27 février avait lieu dans l'église de Dunrea le service funèbre de Mme Pierre Méaud, décédée le vendredi 23 février.

Mme Méaud, née Ellen Bergin, d'Irlande, est arrivée dans cette localité vers l'an 1914, pour prendre un emploi à la maison de ferme de M. et Mme Fred Spurrill.

Son époux la précédait dans la tombe il y a quelques années déjà.

M. l'abbé G. Gervais, curé, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, pendant qu'au jubé M. l'abbé A. Gervais, vicaire, et M. N. Boulet faisaient les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Jos. Souyri, Albert Boulet, Edmond Beaupré, René Côté, Emile Légaré, de cette localité, et Louis Wallyn, de Brandon.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de son fils, Henri, à partir du lundi après-midi 26 février jusqu'au moment du départ pour les funérailles. A l'issue de la cérémonie religieuse, elle fut transportée au cimetière local, où l'inhumation se fit dans le lot familial.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Henri et Edouard, ce dernier demeurant sur la ferme paternelle, ainsi que trois petits-enfants.

Çà et là

Tous les parents et amis de M. Daniel Maurice, fils de M. et Mme Stéphane Maurice, lui souhaitent bonne chance. Daniel a quitté dernièrement sa famille pour entrer dans l'Armée canadienne, et il est stationné présentement à Edmonton, Alta.

Bon succès aussi à M. Roland Boulet, fils de M. et Mme Aimé Boulet, qui est parti récemment par avion à réaction pour se rendre en Indo-Chine. Roland était à l'emploi du gouvernement à Ottawa, et est venu rendre visite à ses parents avant son départ pour l'Orient. Sa mère est allée le reconduire jusqu'à St-Boniface, et visitait en même temps sa parenté.

M. Edmond Beaupré, ainsi que M. et Mme Alphée Labossière sont allés visiter Mme E. Beaupré, qui est hospitalisée à St-Boniface. M. Athanase Lavoie les accompagnait pour une tournée en ville.

Il y a beaucoup d'entrain ces jours-ci à la patinoire locale. C'est le bonspiel des dames qui est très intéressant.

Une ancienne paroissiene, Mme Jean Boulet (née Alphonsine Pelchat) est décédée à l'hôpital Taché de St-Boniface, le vendredi 2 mars, à l'âge de 83 ans. Les détails du service funèbre paraîtront plus tard.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme L. Therrien (née Léonie Casavant), de Laurier, à la naissance d'une fille, le 23 février, à l'hôpital de McCreary.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 23 février avec ses parents, M. et Mme G. Casavant.

M. et Mme John Moriaux et leur fils se rendaient à Meadow Portage, le dimanche 25 février, pour visiter M. et Mme Léopold Roussin.

M. et Mme C. Berthelette et leur fillette, de Dauphin, et M. et Mme Louis Soucy, de Portia, Man., étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy, le dimanche 4 mars.

M. Albert Archambault, de Winnipeg, accompagné de sa fiancée, Mlle L. Pilotte, de Transcona, et de M. Gérard Archambault, de Dauphin, étaient de passage, en fin de semaine du 3 mars, chez M. et Mme L. Archambault.

Mlle Lilianne Pinette, qui suit un cours de garde-malade à St-Boniface, est maintenant transférée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, pour continuer son cours.

M. Léon Verhaeghe, ayant trouver un emploi à Winnipeg, partait le lundi 5 mars.

M. Arthur Desjardins, fils, se rendait à St-Eustache avec M. et Mme Jean Roche, durant la semaine du 22 février.

M. et Mme Tony Leperre et leur fils, Bruce, de Waterhen, rendaient une courte visite à M. et Mme L. Grandbois et leur famille, le dimanche 4 mars.

Elie

Grande séance

Bienvenue aux gens d'Elie, St-Eustache, St-François-Xavier et Fannystelle à la représentation de "Maître après Dieu" par les élèves du collège St-Boniface, le dimanche 11 mars, à 8 h. p.m., au gymnase de l'école élémentaire d'Elie.

Va-et-vient

Bon voyage à Mme Maurice Beaudry, partie pour la Floride, et à M. Marcel Désilets, en voyage dans l'Est.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire — Grades 7 à 12

Vol. 13, no 5 — 9-3-62

Anciens

En cette saison sensiblement froide, une rencontre de quarante anciens mérite de passer pour un succès, et quand cette visite tourne à leur avantage par une victoire chaudement disputée au gouret, ils peuvent eux-mêmes se dire heureux et satisfaits. L'atmosphère fut des plus réjouissantes à partir des salutations du début aux derniers mots du R. P. Supérieur à la fin d'un goûter qui réunissait les joueurs des deux équipes. Plusieurs anciens étaient accompagnés, qui de son épouse, qui de son amie.

Dans notre gratitude nous ne pouvons nous empêcher de présenter au tableau d'honneur les joueurs suivants: buts, Carrière A.; défenses, Lussier D., Lussier L., Duprey D., Perrin P., Audet R., Desautels E., Gratton R.; lignes, Picard N., Houde R., Lachance S., Gosselin L., Sénécal A., Poirier E., Alary G., Saurette C., Audet J., Alary O., Delorme Y., Carrière D.; arbitres, Laroche L. et le Frère Paradis.

Les 19 autres anciens se révélèrent spectateurs enthousiastes quand leurs cinq buts furent comptés par Gosselin L. (2), Lachance S., Sénécal A. et Poirier. Pour le collège, Grégoire F. et Desautels M. en comptèrent deux chacun.

Activités sociales et sportives

Les élèves ont participé à des activités extérieures très goûtées ces derniers temps. Mentionnons la soirée de la Relève, d'abord, tenue à St-Pierre pour toute la Division de la Rivière-Rouge. Elle fut un franc succès et nous espérons que le rapport détaillé de son programme rejoindra les journaux. Elle mérite hautement l'honneur des manchettes.

Le festival sportif de la même Division, dont un compte rendu parait en ce journal, fut un autre événement réussi. Comment refuser à cette jeunesse les félicitations qu'elle s'est méritées pour le bon esprit, l'énergie et la discipline manifestés en ces deux occasions.

Le Frère E. Paradis, accompagné de deux élèves, tous trois membres de l'équipe de gouret du village, a participé à une veillée au profit de leur organisation.

Absences

Après une sérieuse maladie qui l'avait miné tristement, le Frère Paul Lemire dut se plier aux ordres de son médecin et prendre un repos prolongé. Nous l'avons suivi de nos voeux d'heureuse convalescence jusqu'au pied des Rocheuses et vers le nord de l'Alberta. Il nous reviendra cette semaine.

Un autre confrère, le Frère Bernard Riopelle, nous a quittés aussi temporairement. Les études qu'il poursuit lui permettront d'acquérir plus de compétence dans les divers services indispensables qu'il rend avec tant de dévouement. Bon succès et joyeux retour!

La jeunesse franco-manitobaine pleure la perte de Sr Agnès Dunlavey, S.G.M.

L'annonce de la mort de la regrettée Sr Agnès Dunlavey a causé une peine profonde à tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître.

Née à West Shefford, Qué., le 5 avril 1894, elle perdit sa mère, Theresa Dunn, alors qu'elle n'avait que quatre mois. Son père, M. Patrick Dunlavey, douloureusement attristé de ce départ, ne se laissa pas désemparer. Homme de foi profonde, éducateur de première valeur, il comprit sa grande responsabilité auprès de ses huit enfants, qui n'avaient plus de mère et dont l'aînée n'avait que 11 ans. Il sut procurer à tous une solide éducation et une honnête aisance. Sa fille, Elisabeth, entre chez les religieuses de la Présentation et mourut pendant son noviciat.

Agnès suivit le cours élémentaire à l'école de sa paroisse; à l'âge de 15 ans, elle fut placée à l'école des religieuses de la Présentation de Marie, où elle obtint ses brevets secondaires en anglais et en français.

A 18 ans, elle acceptait la direction d'une école dans sa paroisse et s'y dévoua pendant trois années consécutives. Son digne curé, M. l'abbé Pelletier, veillait sur cette âme de choix et dans sa 21e année, lui suggéra de se consacrer à Dieu. Docile à la grâce, elle alla solliciter son admission à la Maison-Mère des Soeurs Grises à Montréal, et le 10 juillet 1915, elle était admise au Postulat. Le 15 février 1916, elle revêtait la Livrée Grise et deux ans plus tard avait le bonheur d'émettre ses voeux annuels.

Quelques semaines plus tard, elle accepta généreusement d'aller faire ses adieux à son vénéré papa et aux membres de sa chère famille qu'elle aimait tant, pour venir missionner au Manitoba, où elle se dévoua comme institutrice aux couvents de St-Norbert, de Ste-Anne-des-Chênes, de La Broquerie et de St-François-Xavier, jusqu'en 1956.

Pendant 28 années consécutives, Sr Agnès Dunlavey donna le meilleur de son âme à la jeunesse manitobaine. Simultanément, elle poursuivit ses études personnelles jusqu'à l'obtention de ses brevets de Première Classe Professionnelle et de son baccalauréat.

Cette digne institutrice sut gagner la confiance et l'estime de ses élèves par sa grande bonté, son esprit profondément religieux et ses connaissances de la langue anglaise qu'elle parlait à la perfection. Tout en respectant la langue et la mentalité de ses élèves canadiens-français, elle avait le talent de leur communiquer cette parfaite diction anglaise qui lui était propre. Aussi les inspecteurs et les membres du Département d'Education étaient unanimes à faire l'éloge de cette institutrice. Ils étaient toujours émerveillés d'entendre ses élèves canadiens-français parler si parfaitement la langue de Shakespeare. En apprenant sa mort, l'inspecteur E. D. Parker écrit: "She was a great teacher, thorough and patient, and understanding youth as few people do. Many of her students must feel a deep sense of personal loss. They will never forget her and they will be the better because she was their teacher and friend."

Sr Agnès Dunlavey fut avant tout une apôtre. Au premier contact avec une âme elle lui communiquait son amour ardent pour le Sacré-Coeur. Aussi eut-elle la consolation de voir un grand nombre d'enfants et d'adultes embrasser la foi.

Appelée à la Maison Provinciale en 1956, elle continua sa noble tâche d'institutrice auprès des soeurs et même auprès des médecins et des professionnels qui désiraient perfectionner leurs connaissances de l'anglais.

Pendant deux années consécutives, 1960-61, à la demande de M. Georges Bulteau, P.S.S., elle alla tous les samedis avec différentes compagnes enseigner le catéchisme aux enfants de la paroisse de Notre-Dame-du-Cap, dont il était chargé. Afin d'intéresser les parents à l'oeuvre paroissiale elle organisa, avec leur coopération, une séance à l'occasion de la St-Georges, le 23 avril 1960.

A la demande de M. Edouard Gagnon, P.S.S., alors supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, elle donna des cours de littérature et de composition anglaise à six étudiants en Philosophie du séminaire, de septembre 1960 à juin 1961. Voici les impressions de ces séminaristes: "Ses classes étaient très instructives et intéressantes, elle aimait beaucoup la poésie et savait nous en faire goûter toute la richesse, très spirituelle, elle savait nous élever vers tout ce qui est beau, tout ce qui est noble, tout ce qui porte à Dieu. Toujours nous nous souviendrons de la bonté, de la joie conquérante, de la générosité de cette excellente religieuse."

Vers la mi-juin, elle dut accepter un repos complet; mais on se rendit bien vite à l'évidence qu'elle n'était plus la même. Elle maigrissait sensiblement, sa démarche était incertaine, elle avait dû, à son insu, faire une congestion cérébrale.

Elle désirait vivement aller visiter les membres de sa famille à Grandby, Québec. Pour ne pas la priver de ce bonheur, ses supérieures la confièrent à deux soeurs infirmières qui se rendaient à Montréal le 7 juillet dernier. Le trajet s'effectua assez bien, mais elle ne put se rendre dans sa famille et reçut ses chers parents au parloir de la Maison-Mère.

En août, elle fut hospitalisée à l'infirmerie et eut la consolation de recevoir de fréquentes visites d'une nièce religieuse, Sr St-Hugh-Maureen, religieuse de la Congrégation Notre-Dame.

Le 31 décembre, soutenue par les bénédictions paternelles des aumôniers, par les prières incessantes récitées à son chevet par ses supérieures et soeurs, ainsi que sa nièce religieuse, Soeur Agnès Dunlavey entrait dans son éternité à l'âge de 67 ans et 8 mois.

Le service funèbre fut célébré le 3 janvier par M. Edouard Gagnon, P.S.S., à la chapelle de la Maison-Mère en présence de nombreux membres de sa famille et du personnel de cette institution.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture: O Canada
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.01—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.12—Variétés
11.20—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro, Juifs
1.30—Nos nations au micro, Italiens
2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro, Polonais
4.00—Nos nations au micro, Slovaques
4.30—Nos nations au micro, Allemands
6.00—Echos marials
6.15—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Récital du dimanche
7.00—Match Intercités
7.30—Petit Concert
8.00—Terre Nouvelle
8.30—Le Cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal
9.10—Sur toutes les scènes du monde
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—Ouverture O Canada
6.55—Radio-Journal
7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Cuisine et Oreille fine
9.35—A vendre à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.16—Chantez en travaillant
10.30—Concours Bonus Postal
10.35—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—A votre choix
12.30—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Chronique sport.
1.15—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Le trio lyrique
2.00—Fémina
2.15—Vies de Femmes
2.30—Miss Music Hall
2.45—Psychologie de la vie quotidienne
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.15—Radio-Sacré-C.
4.30—Le club des jeunes
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport.
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.08—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Aperçu du piano moderne
7.45—Interview
8.00—Continental
8.15—Les Affaires de l'Etat
8.30—Les Belles de Lettres
9.00—Radio-Journal
9.30—Sérénade avec Jean Deslauriers
10.00—Festivals Européens
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles
12.10—Fermeture O Canada

MARDI

7.30—Interviews
7.45—Musique et Musiciens
8.00—Orchestre de Lucio Agostini
8.30—Musique légère
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Cabaret latin
11.00—Musique de danse
11.30—Créations canadiennes
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

7.30—Veillée à la Chandelle
8.00—Allégro
8.30—Hommes de science
9.00—Festivals du mercredi
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Omer Dumas
8.30—Place publique
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro, Allemands
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

7.30—Actualités françaises
7.45—Interview
8.00—Paysages de la chanson
8.30—Créateurs du XXe siècle
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse
11.30—Pianorama
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.10—A votre choix
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Ranch 1050
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Opéra du Métropolitain
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélections spéciales
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Variétés
7.30—Au clavier
7.45—La soirée du hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Radio-Journal
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—A la fin du jour
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

St-Claude

Baptêmes

Le 14 février: Norbert-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Denis Gobin, né le 7 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Durupt.

Le 18 février: Denis-Joseph, fils de M. et Mme Harold Rowe, né le 21 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Minaudier.

Le 25 février: Robert-Joseph-Lionel, fils de M. et Mme Eugène Durupt, né le 19 février. Parrain et marraine, M. Léon Débusschère et Germaine Durupt.

Mariage Jubinville-Aubin

Le mariage de Mlle Lucille Aubin, ex-garde-malade de St-Claude, à M. Guy Jubinville eut lieu en l'église de St-Adolphe, le 24 février. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Léonce Aubin, cousin de la mariée. Après un court voyage à Chicago, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

St-Germain

Noces d'or

Le samedi 24 février, M. et Mme Joachim Vermette, de St-Germain, fêtaient leur 50e anniversaire de mariage.

Une messe, en leur honneur, fut chantée à 7 h. p.m. dans la chapelle de Notre-Dame-du-Cap de St-Germain, par M. l'abbé G. Toupin, curé.

M. l'abbé F. Juneau, curé de St-Eugène, a bien voulu rehausser la fête par sa présence. Les religieuses de St-Eugène exécutèrent de beaux cantiques appropriés. Tout, musiques, chants, décorations, même les petits servants de messe en soutanes blanches, se joignaient pour ajouter un air de fête.

Les jubilaires étaient accompagnés de MM. et Mmes Léonide Neault et Lorenzo Courchaine. Un imposant groupe de paroissiens, parents et amis, y assistaient.

Une belle soirée à la salle paroissiale de St-Eugène couronnait ce mémorable anniversaire. Plus de 375 personnes venaient offrir leurs voeux aux jubilaires. L'entrainante musique de M. Collin McDougall égayait jeunes et moins jeunes.

Un cadeau, en argent, fut offert aux heureux jubilaires. Plusieurs télégrammes furent reçus, entre autres, de MM. et Mmes Georges Vanier et John Diefenbaker, M. Lester B. Pearson, MM et Mmes F. Willis et Duff Roblin et M. G. Chown, ainsi que de nombreuses cartes souvenirs de parents et amis.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué par leur présence ou leur travail à faire de cette fête un si beau succès.

St-Lazare

Carnaval

Le dimanche 4 mars, les paroissiens voyaient pour la première fois un carnaval à St-Lazare et il ne serait pas exagéré de dire que ce carnaval, organisé par l'Association Athlétique, fut un véritable succès.

Le programme débuta à 2 h. p.m. par le patinage de fantaisie présenté par un groupe de jeunes filles du village. Plusieurs ne savaient pas que les jeunes filles, depuis quelque temps, prenaient des leçons de patinage de fantaisie, sous la direction d'une personne aussi compétente que Mme Johnston, de Foxwarren. Ils furent donc surpris en même temps qu'émerveillés de la finesse et de l'élégance des fillettes sur la glace.

Une partie de ballon-balai entre les femmes mariées et les demoiselles suivit ensuite et après quelques bousculades et l'aide des bouffons, les femmes mariées vinrent à bout d'en sortir avec un compte égale, 2 à 2.

Les courses auxquelles participaient les garçons âgés de 14 ans et moins furent dirigés par MM. Théodore Dupont, Arthur Fouillard et Jacques Guay. On remarquait surtout l'agileté de Daniel Tremblay qui sortit vainqueur de toutes les courses auxquelles il prit part.

Après une joute de gouret entre deux clubs de jeunes de 12 ans et moins, ce fut au tour des hommes mariés à faire face aux malchanceux dans une partie de ballon-balai. Pour une fois, les malchanceux étaient chanceux et gagnaient par le compte de 3 à 1.

Il faut mentionner ici la magnifique parade de costumes qui eut lieu entre la première partie de ballon-balai et la joute de hockey. On peut imaginer le travail qu'avaient mis les mamans à préparer les jeunes pour cette démonstration et certainement elles méritent d'en être félicitées, car tous les costumes étaient merveilleux.

A 8 h. p.m., au son du sifflet, commençait la partie de hockey revanche entre les Chevaliers de Colomb et l'Association Athlétique. C'était là la partie qu'attendaient impatiemment les gens du village et l'enthousiasme ne manquait pas. En moins de trois secondes, le joueur étoile des Chevaliers, Omer Chartier, montait pour compter le premier but de la joute. Les Chevaliers se voyaient prendre l'avant pour la première et dernière fois de la soirée. Les joueurs de l'Association Athlétique, surpris et un peu stupéfiés, revinrent à l'attaque et avant la fin de la première période comptaient trois buts pour mettre le compte 3 à 1.

Au début de la deuxième période, M. Chartier fut mis en échec et dut être transporté à l'hôpital de Birtle, ayant subi une fracture à l'épaule. Tout de même, les Chevaliers comptèrent assez de buts au cours de cette période pour en sortir avec un pointage de 4 à 4.

Vaillants, mais à bout de forces, les Chevaliers ne surent contenir leurs adversaires dans la dernière période et se trouvèrent chanceux de perdre la partie seulement 7 à 4.

Ce fut donc une journée agréable et récréative à tout point de vue. Il est certain que tous retournèrent à la maison enchantés et espérant qu'on ne manquera pas de présenter un carnaval de la sorte l'an prochain.

Félicitations aux directeurs de ce carnaval, spécialement à M. Armand Guénette et aux dames de la paroisse. Sincères remerciements à Mme Johnston pour le magnifique travail qu'elle a réussi avec les jeunes filles du village.

Ça et là

MM. Ernest Fouillard et Omer Chartier partaient pour Colorado Springs le dimanche 4 mars, pour voir les jeux olympiques. Souhaits de bon voyage.

Les Chevaliers de Colomb organisaient une soirée récréative à la salle de banquets Chartier, le lundi 5 mars. Une bonne assistance s'y rendait et tous ont joui d'une agréable soirée.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Ces annonceurs qui semblent prêcher la vie douce ont aussi leurs tracas. Robert a passé deux jours dans les affres d'une grippe maligne; Christian est sommé de paraître en cour de police pour expliquer les acrobaties de la Gordini. (Il serait bon d'envoyer une ambulance à sa suite lorsqu'il partira pour le Mexique.)

Le couple Bouchard-Morissette a fait sa première visite dans l'Ouest, grâce à la "branche cadette" des Jeunesses Musicales. Dans leur entrevue à nos micros, ces jeunes musiciens pleins d'enthousiasme ont souligné l'importance d'une "atmosphère musicale". "En Allemagne, dit M. Bouchard, il est aussi naturel à un enfant de chanter des lieder de Schubert que d'apprendre à compter". Il ajoute qu'au Canada, "nous avons fait du bon depuis vingt-cinq ans" dans tous les arts.

Disques

Voici deux grands disques que bien des auditrices aimeraient posséder: l'un est un album de douze chansons par Luis Mariano, entre autres: "Maman la plus belle du monde", "La belle de Cadix", "Rossignol", "Prière à tes yeux" (sur l'air de "La paloma"), etc. Pour ceux qui voudraient le commander, voici la marque de commerce: Pathé PAM 67.054. Et le deuxième album des anciens succès de Tino Rossi, le roi de l'arrière-garde! Il comprend aussi douze chansonnettes, dont "Rien qu'un chant d'amour", "Chanson pour ma brune", "Tant qu'il y aura des étoiles", et autres ritournelles qui ont bercé tant de coeurs. Il est marqué Pathé PAM 67.057.

Sur disque Capitol, les Compagnons de la Chanson reprennent aussi douze de leurs grands succès: "Les trois cloches", "Gondolier", "Guitare et tambourin", "Hava Naguila", etc. La notice nous apprend que le premier enregistrement des "Trois cloches" s'est vendu à 1,500,500 exemplaires. Cet album Capitol porte le numéro T-10227.

Notes

A l'opéra, le samedi après-midi 10 mars: "Orphée et Eurydice" de Glück. Au théâtre, dimanche soir: "Le froid", un texte du poète canadien, Yves Préfontaine.

Le sixième concours annuel de la chanson organisé par Radio-Canada sera couronné le dimanche soir 11 mars. Cette année, environ 600 chansons ont été soumises au concours! Se rappelle-t-on les chansons primées les années passées? Deux ou trois peut-être ("Mon petit baluchon", "Sur le perron" . . .). Preuve qu'il n'est pas si facile de faire une chanson! On connaitra le nouveau florilège la semaine prochaine.

CFAM fête son cinquième anniversaire le 13 mars. Félicitations à ces collègues qui ont été pionniers dans leur domaine comme CKSB l'a été dans le sien voilà quinze ans. Ils ont démontré qu'un poste sérieux est viable et que la musique classique s'écoute aussi bien dans les plaines du Manitoba que dans les salons des grandes métropoles.

Deux jeunes garçons de Falls Church, Virginie, 13 et 14 ans, ont installé et ouvert un poste émetteur de radio. Ils diffusaient leurs programmes le soir après la classe: disques, nouvelles, météo, et des conseils au sujet des chiens perdus. La police vient d'arrêter cela, malheureusement.

St-François-Xavier

Décès

A l'hôpital général de St-Boniface, le mardi 27 février, est décédé M. Henri Morin, de 2425, avenue du Portage, Winnipeg. Il était âgé de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Alona; deux fils, Wilfrid, de Norwood, et Hector, de Geraldton, Ont.; trois filles, Mme A. Potvin, de Port Arthur, Mme T. Campeau, de St-Norbert, et Mlle Flora Morin, à la maison; un frère, Alcide; cinq soeurs, Mmes R. Précourt, R. Leclerc, P.-M. Régnier et Mlle L. Morin, tous de St-François-Xavier, et Mme H. Bouvier, de Lisieux, Sask.; et neuf petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église St-Paul-Apôtre, avenue du Portage, et l'inhumation se fit au cimetière de St-François-Xavier, le jeudi 1er mars.

La chapelle funéraire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

Un peuple de vrais chrétiens n'aurait pas besoin de gendarmes. — J.-J. ROUSSEAU.

Ste-Agathe

Assemblée annuelle de la Coopérative

Le mardi 27 février, à la salle des Vétérans, avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative du district de Ste-Agathe, qu'on a pu constater bien prospère.

A l'ouverture de l'assemblée, on tira deux prix d'entrée qui furent gagnés par MM. Léon Courcelles et Auguste Gauthier. On distribua un rapport financier des opérations de la Coopérative à tous les assistants.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues par M. Gaston Brémeault. M. Hilaire Gratton lu le rapport du comité de direction. M. Bruce Arnott, directeur de la Fédération des Coopératives, commenta et expliqua le rapport que chacun avait en main.

MM. Edmond Saurette et Hilaire Gratton, sortant de charge du comité de direction, furent réélus à leur poste. 75 personnes, membres et visiteurs de Winnipeg, St-Norbert, St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, Aubigny et Ste-Agathe, étaient présentes à cette importante assemblée.

Ça et là

M. et Mme Arthur Péloquin revenaient d'un voyage à Vancouver le mercredi 28 février. Après être partis très inquiets de leur fils, Roger, ils le trouvèrent aussi bien que les circonstances le permettaient; il se remit relativement vite de son malheureux accident. Quelques semaines plus tard, Roger sortait de l'hôpital avec une jambe de moins, mais plein de forces et de santé. Son mariage, fixé pour le printemps, fut devancé pour profiter de la présence de ses parents. Entourés d'un bon nombre de parents et amis, le 24 février dans l'église du St-Sacrement de Maillardville, il unissait sa destinée à celle de Mlle Jeanne Dupuis, fille de M. et Mme Phylisa Dupuis, de St-Jean-Baptiste, Man., et institutrice là-bas. Trois frères de la mariée étaient présents au mariage.

Félicitations à tous les jeunes organisateurs de la soirée de cartes et de bingo du dimanche soir 4 mars, qui fut un succès. Les assistants eurent la chance de jouir des talents insoupçonnés de plusieurs jeunes de la paroisse.

Complet rétablissement à M. Arthur Nolette qui est revenu chez lui pour quelque temps et a dû retourner à l'hôpital de Morris.

Félicitations à M. et Mme Hector Bahuaud à l'occasion de la naissance d'une fille.

Otterburne

Décès

Mlle Adèle Turenne, d'Otterburne, est décédé le mercredi 28 février à l'hôpital général de St-Boniface, à l'âge de 62 ans.

La défunte laisse dans le deuil cinq frères, Sévère, Arthur et Noël, tous d'International Falls, Jean-Baptiste, de St-Boniface, et Amédée-Joseph, de East St. Paul; trois soeurs, Mmes J. Mongrain et J. Coulombe et Albina, d'International Falls.

La dépouille mortelle fut exposée à la maison Ste-Thérèse, à Otterburne, à partir du vendredi 2 mars à 3 h. p.m. jusqu'à l'heure du service funèbre qui fut chanté le samedi matin en l'église d'Otterburne, à 9 h. 30. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de St-Pierre-Jolys. La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements mortuaires.

M. Raynald Labossière, de St-Léon, sera le président conjoint de l'assemblée à Edmonton, Alta, du 13 au 16 mars, des gérants de magasins coopératifs de la Federated Co-op.

Letellier

Réunion de l'A.P.M.

Les membres de l'Association de Parents et Maitres se réunissaient à l'école le mercredi soir 28 février, sous la direction de Mme Aline Gentes. Après la lecture du procès-verbal par Mlle Yvonne Desautels, secrétaire, la principale de l'école, la Rév. Sr Marie-St-Henri, conduisit un court examen de conscience portant sur les obligations qui incombent aux parents et aux maitres. L'instruction commence vers l'âge de 6 ans, mais l'éducation à 6 mois. D'après un éminent éducateur, l'enfant qui se présente à l'école à 6 ans est déjà formé ou déformé, quitte aux professeurs d'ajouter ou de retrancher.

Ce petit examen terminé, M. l'abbé E. Fontaine, curé, intéressa vivement les membres par son discours sur les loisirs. C'est le problème de l'époque moderne qui s'impose et qu'il faut envisager afin de préparer la jeunesse à bien utiliser ses heures de détente.

Naissance

A M. et Mme Eugène Leclair est née une fille, le dimanche 25 février, à l'hôpital d'Altona.

Malades

Mme Georges Bouchard est patiente à l'hôpital général de St-Boniface. MM. Joseph Goulet et Jean-Baptiste Ayotte sont encore à l'hôpital général de Winnipeg à la suite de leur collision avec le train. Les derniers rapports sont encourageants; ils seront de retour sous peu.

Nouveau club

Un nouveau club est organisé par les jeunes des classes secondaires de Letellier.

Leur but est de se rencontrer afin de mieux se connaitre et d'occuper leurs loisirs chrétiennement.

Le comité exécutif est composé des élèves suivants: Colette Jutras, présidente; Wayne Ramanski, vice-président; Denyse Jutras, secrétaire; Laurent Tétrault, trésorier, et Doris Barnabé, rapporteuse.

A la réunion du 3 mars, le groupe de jeunes se rencontrèrent à la patinoire, à 6 h. 30 p.m. Trois automobiles, conduites par M. l'abbé E. Fontaine, curé, MM. Maurice Bouchard et Napoléon Comeault, transportaient les jeunes au carnaval de glace à St-Jean-Baptiste. Chacun jouit d'une soirée agréable. Cinq parmi eux s'habillèrent pour la mascarade.

Après le carnaval, une réunion eut lieu au centre récréatif de Letellier pour choisir un nom pour le club. La décision finale fut la J.E.S.P., "Jeunesse Etudiante de St-Pie". M. l'abbé Fontaine proposa ensuite aux jeunes de se préparer un projet de violon d'Ingres pour le mois de juin. On espère que cela devienne un grand succès. Pendant cette discussion on dégusta un goûter préparé par chacun.

Merci à Mme Gérard Gentes et à M. le Curé, qui se sont dévoués à cette entreprise. La réunion se termina par une prière et une invocation à saint Pie.

St-Jean-Baptiste

Partie de cartes

Le dimanche 11 mars, à 8 h. p.m., aura lieu, à la salle paroissiale, une grande partie de cartes au profit de l'église. Cette soirée, préparée par les paroissiens de la partie ouest, promet d'être très intéressante si on en juge par le nombre de comités qui s'occupent de l'organiser.

Il y aura dix mains de whist, du bingo et un programme très amusant. Quelques acteurs de St-Malo et de St-Norbert ont bien voulu s'offrir pour agrémenter ce programme. On a accepté leur concours avec beaucoup de reconnaissance. Les prix de loterie, de cartes et de bingo sont très alléchants.

Les bons amis des paroisses voisines seront les bienvenus. On espère que la période de tempêtes et de froid est terminée et que la température favorisera tout le monde. Un délicieux goûter sera servi à la fin de la soirée. Cette soirée terminera probablement la saison d'hiver qui a été très mouvementée dans les parages. Il y eut trois tournois de curling! Les jeunes ont affronté avec succès toute une série de parties de gouret! Le carnaval a mis tous les talents à contribution! On se demande comment on peut imaginer un programme aussi amusant. Tant d'activités sportives ont réussi à faire oublier la rigueur de l'hiver et le printemps viendra sourire à une jeunesse bien en forme pour les études ou les travaux des champs.

St-Laurent

Décès

Le 13 février s'éteignait paisiblement un autre octogénaire qui a toujours vécu à St-Laurent, M. Calixte Richard, à l'âge de 86 ans. Il travailla pendant de nombreuses années pour les Oblats. Etant bon menuisier et charpentier, il dirigea les travaux lors de la construction de l'église, du couvent et du presbytère.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Madeleine; sept filles, Amanda, Agnès, M.-Jeanne, Marie-Anna, Thérèse, Laurette et Assunta; six fils, Ernest, Henri, Pierre, Joseph, Omer et Georges, et 42 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. L. Brassard, O.M.I., curé, le 17 février, et l'inhumation se fit au cimetière local. M. F. Gratton était à l'orgue et la chorale fit les frais du chant.

Va-et-vient

M. Denis Benoit, de Girouxville, Alta, était en visite, la semaine dernière, chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Alexis Colliou et Pierre Combot. Il visitait aussi ses tante et cousine, les Rév. Srs Marie-Yolaine et Du-Divin-Crucifix, respectivement, au couvent des Soeurs Franciscaines.

M. et Mme Adrien Chartrand se sont rendus à Québec en avion à réaction, où ils visitèrent leur fille religieuse, au couvent des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie Immaculée. Ils sont revenus très enchantés de leur voyage.

Ste-Anne-des-Chênes

Nouveaux chandeliers

Grâce à la générosité des Dames de Ste-Anne la paroisse dispose maintenant de chandeliers en fer forgé pour les services funèbres.

Concours oratoire

Jeudi dernier avait lieu le concours oratoire dont voici les deux principaux gagnants, première, Mlle Sandra Zacharias; deuxième, Roger Legal. La soirée fut des plus intéressantes: saynètes, chants, piano, etc.

Il est certain que ce genre de formation intellectuelle en plus de les habituer à se présenter en public, parfait l'éducation des jeunes.

Assemblée annuelle

Mercredi prochain aura lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire. Venez en grand nombre.

Saint-Joseph

Mariage Péloquin-Delorme

Dans l'église de St-Joseph, le 3 février, à 4 h. p.m., M. l'abbé G. Svoboda bénissait le mariage de Mlle Eva Delorme, fille de M. et Mme Euclide Delorme, de St-Joseph, à M. Alfred Péloquin, fils de M. et Mme Alphonse Péloquin.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle et dentelle sur satin avec jupe bouffante. Son voile court était retenu par une coiffure de paillettes. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Noëlla Devigne, future belle-soeur de la mariée, Alice Delorme, soeur de la mariée, et Marguerite Péloquin, soeur du marié, revêtaient des robes en chiffon rose orange sur taffetas. Elles portaient des bouquets de roses blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Henri Delorme, frère de la mariée, George Mulko, ami de la mariée, et Raymond Delorme, cousin de la mariée. MM. Eugène Péloquin et René Delorme agissaient comme huissiers.

M. Raymond Giradin, Mme André Dionne et Mlle Gisèle Rémillard chantaient des cantiques, accompagnés à l'orgue par Mme Isidore Moquin.

Au cours de la réception, à la salle de Letellier, un souper au poulet chaud fut servi par Mmes Georges Beaudette et Noël Dévigne. M. Edmond Delorme était maitre de cérémonies et proposa le toast aux nouveaux mariés. M. Ulysse Péloquin dit quelques mots aux nouveaux mariés, et MM. Léo-Paul et Guy Delorme, ainsi que M. Albert Asselin jouèrent de beaux morceaux de guitare et d'accordéon. Une soirée dansante suivit la réception.

Le nouveau couple partit ensuite pour un voyage de noces à Ste-Catherine, Ont., où ils visitèrent leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Péloquin. Il se rendirent jusqu'aux chutes Niagara.

M. et Mme Alfred Péloquin demeurent sur une ferme, à St-Norbert.

Le monde du sport

A Montréal on affirme toujours que les Canadiens seront vendus

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On sait que la brasserie Molson a acheté la presque totalité des actions du club de hockey Les Canadiens Inc., il y a deux ans. Le sénateur Molson et ses amis avaient fait un coup de maître, à l'époque, mais dans les milieux bien renseignés on déclare que la direction a maintenant changé d'idée. Non pas que les Canadiens ne représentent pas une proposition rentable, mais parce que le Forum ne permet pas à la brasserie Molson de satisfaire tous ses clients qui veulent utiliser leurs "contacts" d'affaires pour se procurer de bons billets pour les joutes du Tricolore. La brasserie Molson, qui souffrirait de cette "mauvaise publicité", songerait alors à laisser à d'autres le soin d'exploiter l'équipe, se réservant sans doute les droits exclusifs pour la description et la présentation des joutes de l'équipe à la radio et à la télévision.

Puisque nous parlons de rumeurs, ajoutons-en deux autres pour faire bonne mesure. La première veut que M. Frank Selke, le bâtisseur de l'empire actuel des Canadiens, ait décidé de prendre sa retraite, cette année. M. Selke est rendu à l'âge où on veut récolter un peu les fruits de son travail et on affirme que si les Canadiens remportaient tous les honneurs, cette saison, que cet homme extraordinaire laisserait son poste. On ajoute que l'affable Kenny Reardon serait son successeur et que Sam Pollock s'occuperait exclusivement des clubs-école.

L'autre rumeur veut que la la famille Molson construise un immense palais des sports à Montréal, un édifice capable de recevoir 24,000 personnes pour les joutes de hockey. On dit que même un tel édifice ne serait pas toujours assez grand pour faire asseoir tous les partisans de l'équipe. On devrait en savoir plus long sur tout cela d'ici quelques mois. Si vous lisez cette nouvelle dans d'autres journaux, n'en soyez pas trop surpris, on en a longuement parlé un peu partout dans l'Est du Canada.

Bobby Hull

Depuis que Bobby Hull menace très sérieusement le record de Maurice Richard et de Bernard Geoffrion, on a écrit beaucoup de choses fort amusantes à son sujet. La meilleure blague est celle voulant que Hull, fatigué de la période d'entraînement, n'ait pas donné sa pleine mesure, au début de la saison, parce qu'il avait perdu le goût de jouer au hockey. Hull devait être furieux en lisant ces lignes et plus d'un vétéran comme Howe, Olmstead, Harvey, Geoffrion ont dû se demander de quel bois était fait ce jeune homme. Quand on aime le hockey, quand on en retire des sommes fabuleuses, on ne se lasse pas si facilement de jouer. L'entraînement des Eperviers n'a pas été plus dur que celui des autres clubs et Hull a bien tort de ne pas admettre, tout simplement, que les choses ne tournaient pas rond, simplement parce que la chance ne lui souriait pas autant. Hull affirme qu'il a retrouvé son entrain pour le jeu vers le mois de janvier. Cela coïncide justement avec la période de la saison au cours de laquelle il a commencé à marquer des buts!

S'il est vrai que Hull ne donna pas sa pleine mesure, son instructeur serait parfaitement justifié de le mettre à l'amende. Hull est payé pour jouer 70 joutes, non pas pour jouer "quand ça le lui dit". Qu'on se souvienne de la direction des Canadiens sévissant contre Jacques Plante qui avait caché une blessure au genou et l'expédiant purement et simplement dans les mineures pour une dizaine de joutes. Un athlète qui aime le sport qu'il pratique n'apporte pas des excuses aussi folichonnes et aussi juvéniles. Nous admirons beaucoup Bobby Hull, c'est sans doute le meilleur joueur de hockey de la ligue, à l'heure actuelle, après Gordie Howe et Jean Béliveau, mais il ne fait pas montre de cet esprit dont les bons joueurs sont faits, en faisant des déclarations aussi sottes. Souhaitons-lui de poursuivre avec succès sa route vers de nouveaux sommets et espérons qu'il trouvera, au faîte de la gloire, l'humilité qu'il faut pour accepter que les choses ne tournent pas toujours rond, même pour les petits dieux aux pieds d'argile.

Avant-première

Les Canadiens et les Black Hawks se feront face deux autres fois d'ici le 25 mars, fin de la saison régulière de hockey. Le 15, Chicago sera à Montréal et le 24 les deux clubs se rencontreront sur la glace du Forum. L'an dernier, Chicago avait battu Montréal lors de la dernière joute régulière du calendrier entre ces deux équipes, et cette victoire avait donné des ailes aux Eperviers qui avaient ensuite éliminés les Habitants à coups de bâton et à coups de buts. Cette saison, les choses seront sans doute très différentes. On ne parviendra pas à éliminer les Habitants avec des coups. La présence de Fontinato et de McNeil à la ligne bleue, plus celle éventuelle de Jean Gauthier ont grandement servi à amener les autres équipes à respecter un peu plus les joueurs du Canadien. L'an dernier, admettons-le, il n'y avait que Marcel Bonin qui semblait capable de riposter aux mauvais coups. Geoffrion était trop blessé pour patiner, Béliveau ne s'est jamais remis du coup à la tête que le joueur de défense Evans lui avait donné le long de la rampe, alors qu'un autre de ses collègues tenait Béliveau. Harvey ne jouait à peu près plus et le reste de l'équipe a fait mauvaise figure.

Cette année, nous croyons que les Habitants vont se venger. Si M. Selke leur a demandé, lors de la dernière joute de la série, de se conduire comme des vedettes, ce que les Canadiens ont fait, il leur dira sans doute que, cette année, il faut savoir aussi se conduire en champions. Les éliminatoires ne manqueront pas d'intérêt et si les Canadiens font face aux Black Hawks, il faudra se souvenir que les Habitants mettront tout en oeuvre pour gagner, même s'il faut utiliser souvent les services de Lou Fontinato. Ce joueur aura certainement été un des plus utiles aux Canadiens cet hiver, même s'il a commis des erreurs.

Grande-Clairière

Malades

Mme Rémi Draveux a passé deux semaines à l'hôpital de Hartenz. Elle est tombée et s'est fait mal dans le dos.

Mme Hyacinthe Martine est de nouveau à l'hôpital de Souris; elle a subi une opération.

MM. Jules Lamouline et Hyacinthe Martine sont hospitalisés à Souris, ces jours-ci.

Baptême

Richard-Joseph, fils de M. et Mme Hubert Lamouline, né le 10 février. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Bertholet.

Notes agricoles

L'avoine Russell

Russell, variété nouvelle d'avoine au grain blanc, a fourni de bons rendements au Manitoba comme en Saskatchewan durant quatre années d'essais et convient à ces deux provinces, déclare M. R. I. H. McKenzie, de la station fédérale de recherches agricoles, à Winnipeg.

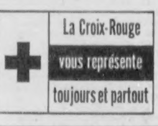
Toutefois, on ne la recommande pas en Alberta où la nouvelle avoine n'a pu donner une production satisfaisante durant la période d'essais.

Homologuée en 1960, Russell est originaire de l'Ontario et bien adaptée à l'Est du Canada.

Bien qu'on en ait augmenté les approvisionnements depuis 1960, les quantités disponibles de semence Russell demeurent limitées, dit M. McKenzie.

Tout comme l'avoine Garry, Russell résiste bien à la rouille de la tige et au charbon, mais est sensible à la rouille de la feuille. Elle possède une paille forte et moins longue de deux pouces environ que celle de la plupart des variétés en usage.

L'épi est aussi plus gros et plus ramassé que celui de Garry.



COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	94	94	94.4	94.2	94.4
C.W. no 3	90.6	90.6	91.2	91	91.2
Fourrage no 1	90	90	90.4	90.2	90.4
Fourrage no 2	87	87	87.4	87.2	87.4
Fourrage no 3	84	84	84.4	84.2	84.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	144.4	144.4	144.2	144.4	144.2
C.W no 3—6 rangs	142.4	142.4	142.2	142.4	142.2
Fourrage no 1	129.4	129.4	129.6	130	129.6
Fourrage no 2	129	129	129.2	129.4	129.2
Fourrage no 3	126	126	126.2	126.4	126.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	136⅛	136⅛	137	137	136.4
C.W. no 3	131⅝	131⅝	132	132	131.4
C.W. 2 rej.	132⅞	133⅛	133.4	133.4	133
C.W. no 4	121⅝	121⅝	121.4	121.4	120.4
Ergot	118⅝	118⅝	118.4	118.4	117.4
Sur voie net	135⅛	135⅝	135.4	135.4	134.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	93⅛	93⅛	93⅛	93.6	93⅛
Juillet	91.4	91.4	92⅛	92.2	92.6
Octobre	86⅛	86.4	87.4	87⅝	88
Décembre	82.6	82⅞	84	84	84⅝
ORGE —					
Mai	132.4	132.4	132.2	132.6	132.2
Juillet	127⅞	127.6	127.6	128.2	128⅝
Octobre	122.2	122.6	123	123⅞	123.6
Décembre	119.4	119⅝	119	119⅝	119⅝
LIN —					
Mai	359⅛	360	358.6	361.4	360.6
Juillet	351.6	352.2	351	353⅝	353
Octobre	339.2	339⅛	337.6	340.2	340.2
Décembre	332.2	332.4	332.4	334.2	334.4
SEIGLE —					
Mai	138⅝	138⅝	138.4	138.4	137.4
Juillet	134.2	133⅞	133.2	133.6	132⅞
Octobre	131.2	130⅞	130.2	128⅝	129⅞
Décembre	129.6	129.4	129⅛	129.2	128⅞

(Pour la semaine du 26 février au 2 mars 1962)

L'automobiliste et la loi

Tous les jours, des milliers d'automobilistes doivent se soumettre aux innombrables lois qui régissent la circulation, des centaines d'autres sont aux prises avec les problèmes causés par l'achat et la vente des automobiles, les infractions, les accidents, etc.

Et tous ces automobilistes se plaignent de la complication des diverses lois qui les guettent . . . au coin de la rue, et dont l'ignorance n'est jamais une excuse devant le tribunal.

Désireux de rendre service à ses concitoyens, un éminent avocat de Montréal, Me Claude-Armand Sheppard a accompli un tour de force: il a réuni en un seul volume, très facile à consulter, le résumé des lois et règlements régissant l'automobiliste. Son livre "L'automobiliste et la loi" vient de paraître aux Editions du Jour, dirigées par Jacques Hébert.

C'est un livre unique, indispensable: c'est le petit avocat de poche de l'automobiliste qui, un jour ou l'autre, sera aux prises avec la loi.

"Me Sheppard, écrit le juge Roger Ouimet dans sa préface, est un juriste d'envergure, un philosophe profond et un praticien exercé . . . Il a réussi à mettre à la portée de tous, dans une langue claire et précise, les fort nombreuses dispositions qui régissent la propriété, le prêt et la conduite d'un véhicule automobile. Et son oeuvre est si complète et si compréhensible qu'elle devrait s'imposer d'elle-même à tout propriétarie, chauffeur ou conducteur."

"L'automobiliste et la loi", offert au prix populaire de $1.00, est en vente dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal.

Des centaines de personnes participent au carnaval d'hiver de La Broquerie

LA BROQUERIE — Les 2, 3 et 4 mars avait lieu le carnaval annuel du Club Sportif. Vendredi soir, à 8 h. 30, l'honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, présidait à l'ouverture; il était accompagné de son épouse. Après cette cérémonie, le club La Broquerie gagnait contre les "Steinbach Huskies" au compte de 4 à 3, dans une joute de hockey. Une équipe d'amateur de St-Norbert a bien voulu participer au programme par une joute d'agrément.

L'après-midi du samedi, les "Pee-Wees" de Steinbach et de La Broquerie rencontraient les champions de la ligue "All Star" de Winnipeg, avec un résultat de 7 à 7. Le soir, il y eut danse sur la glace.

Le dimanche après-midi, c'était la fête des enfants et le soir se jouait la première partie des finales de la ligue Taché, série de 3 dans 5; La Broquerie rencontra Grunthal. M. Oscar Gagnon présenta, au nom du Club Sportif, une paire de patins et autres accessoires au jeune Paul Mireault, dont la famille vient d'être éprouvée par un incendie.

Le tirage du $100 favorisa Mme Denise Laplume, de St-Boniface; le $25 fut gagné par Mme Louis Cyr, de Giroux; le tirage pour le programme favorisa Mme Joseph Tétrault, de La Broquerie.

M. Stan Roberts, député de La Vérendry, couronna la Reine du Carnaval, Mlle Jeannette Fréchette, et M. T. G. Smith, de Steinbach, couronna la princesse, Mlle Cécile Normandeau.

Le Club Sportif remercie tous ceux et celles qui ont contribué à l'éclatant succès remporté à ce carnaval d'hiver. Merci à M. l'abbé U. Lafond, curé, pour son encouragement, aux deux candidates pour leur merveilleux travail, à leurs parents et amis qui ont secondé leurs efforts, enfin à tous les paroissiens et amis de l'extérieur venus en grand nombre.

Malade

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Edouard Taillefer, à l'hôpital de Ste-Anne.

Dieu soit loué! J'ai fait mon devoir . . . — Amiral anglais Nelson, mourant.

• • •

Quand le devoir murmure tout bas: "Tu dois", un coeur jeune et vaillant répond: "Je peux".
EMERSON.

Certains commerciaux sont une insulte à l'intelligence humaine

OTTAWA — Les députés ont débattu, aux Communes, une résolution présentée par le député progressiste conservateur de York - Sudbury, M. J. Chester MacRae, qui a proposé l'établissement d'un comité parlementaire spécial de 15 membres dont le rôle serait de faire enquête sur les annonces commerciales et de recommander des mesures tendant à prévenir les annonces frauduleuses ou abusives.

M. MacRae a affirmé que certains commerciaux aussi bien à la radio qu'à la télévision sont une véritable insulte à l'intelligence humaine. Il y a des Canadiens qui se font soutirer des millions de dollars par des fraudes de soldes de vitamines.

Les boîtes de flocons de maïs ou de blé soufflé sont à moitié remplies de jouets pour les enfants et les boîtes de savon sont à demi-remplies d'essue-mains.

M. MacRae a affirmé que les réclames à la télévision sont trop longues et trop tapageuses.

De son côté, le député NPD de Peterborough, M. Walter Pitman, a souligné que les annonceurs se servent des enfants pour mousser les ventes de leurs produits.

Les réclames des maisons de prêts n'ont rien à voir avec la réalité, a-t-il ajouté.

Un souhait

Le député conservateur de Halifax, M. Robert McCleave, a exprimé le souhait qu'un bon jour les gens adoptent le savon de marque "X", que les speakers qui annoncent des cigarettes ou des breuvages gazeux s'étouffent en plein milieu de leur texte et que les personnes annonçant de la bière titubent ou tombent sur le derrière.

Il a soutenu que la grande majorité des éditeurs ou des propriétaires de postes de radio ou de télévision, ainsi que les agences de publicité accueilleraient favorablement la formation d'un comité parlementaire de la publicité.

La liberté de la presse n'autorise pas l'irresponsabilité. Il s'est dit d'avis que les règlements concernant les réclames des aliments et des médicaments ne sont pas suffisamment stricts.

Spécialistes canadiens en Union soviétique

OTTAWA — Il est question que deux spécialistes canadiens en agrologie se rendent dans le courant de l'année en Union soviétique pour constater de visu l'ampleur de la production agricole dans le Grand Nord soviétique.

Les régions septentrionales des deux pays présentent beaucoup de similitude en ce qui a trait à l'agriculture. Dans les deux cas, les bonnes terres sont rares, le gel hâtif, l'humidité insuffisante.

On estime que le Yukon et les territoires du Nord-Ouest comptent au total 3 millions d'acres de terres arables — soit une infime fraction de la superficie en cause, qui correspond au tiers du territoire canadien.

Des expériences ont démontré qu'il était possible de produire sur ces terres des légumes, du lait, des oeufs et de la viande. Et ces produits, a déclaré M. Frank Nowosad, spécialiste des cultures septentrionale au ministère fédéral de l'Agriculture, peuvent remplacer avantageusement les denrées actuellement importées du sud, compte tenu surtout des frais élevés de transport.

Un juste salaire doit permettre aux ouvriers d'accéder à la propriété

LIMA — Son Exc. Mgr Leonardo-José Rodriguez-Ballon, archevêque d'Arequipa, au Pérou, s'est adressé aux chefs d'entreprises et aux propriétaires fonciers pour leur rappeler le devoir qu'ils ont d'accorder un juste salaire à leurs ouvriers; ceux-ci doivent pouvoir entretenir leur famille. L'archevêque s'est également adressé aux travailleurs et leur demande une prestation de travail conforme au salaire qu'ils reçoivent; les grèves continuelles ne contribuent qu'à appauvrir les familles des ouvriers.

L'archevêque a ajouté que le juste salaire doit permettre aux ouvriers, non seulement d'entretenir leur famille, mais d'accéder à la propriété. C'est une contradiction que de défendre le principe de la propriété privée, et de ne pas permettre aux classes populaires d'y accéder. La propriété privée n'est ni sacrée, ni un privilège; elle est un moyen pour parvenir au bien commun de l'ensemble de la population. C'est pourquoi l'Eglise appuie la réforme agraire, qui tend à accorder à la grande masse du peuple — qui ne possède absolument rien — la possibilité de cultiver des terres, qui seront la propriété de ceux qui les cultivent.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

47-709-47P.





Décès du Père J.-A. Lavallée, O.M.I., missionnaire d'Alberta-Saskatchewan

EDMONTON — Le mercredi 28 février, la mort enlevait en quelques heures l'un des dévoués missionnaires de la province oblate d'Alberta - Saskatchewan, le R. P. Joseph-Arthur Lavallée, curé de la mission indienne Ste-Marie de Cardston, diocèse de Calgary.

Le regretté défunt était dans sa 59e année. Né le 12 août 1903 à Roberval, Lac St-Jean, P.Q., il était l'aîné d'une famille de 10 enfants, dont quatre se donnèrent au service de Dieu. L'un d'eux fut rappelé à Dieu pendant son noviciat; les deux autres, MM. les abbés Armand et Benoit Lavallée, exercent leur ministère dans le diocèse de Chicoutimi.

Le jeune Arthur fit ses études au collège des Frères Maristes de Roberval, puis au séminaire de Chicoutimi, de 1916 à 1926. C'est de là qu'en juillet 1926 il venait frapper à la porte du noviciat des Oblats à Ville-la-Salle, Qué., où il prononçait ses premiers voeux le 2 août 1927. Après deux années d'études au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa, il s'offrait généreusement pour les missions de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan et venait achever sa théologie au Scolasticat de Lebret, Sask., où il était ordonné prêtre le 20 décembre 1931 par Son Exc. (plus tard cardinal) Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

L'année suivante, il recevait sa première obédience pour St-Paul, Alta, où il ne passa que quelques mois. De là il était envoyé à Athabaska-Landing, puis en 1934, à Cold Lake. De 1935 à 1937, les autorités de la province lui procurèrent la possibilité d'apprendre la langue Chipewyan, dite langue montagnaise, en l'envoyant dans le Vicariat Apostolique du Mackenzie, aux missions de Fort Smith et de Fond-du-Lac. De retour dans la province, il fut chargé de la mission St-Raphaël à LeGoff. En 1940, il était nommé à Cold Lake, où il demeura sept années. En même temps la confiance de ses supérieurs le désigna comme supérieur religieux du district oblat de Cold Lake.

Transféré, en 1947, à la paroisse de Delmas, Sask., il était nommé, trois ans plus tard, curé de Richard, Sask. Et en 1952, il était chargé de la desserte de plusieurs missions blanches dans le district de North Battleford, avec résidence habituelle à la mission Ste-Lucie de Waseca.

C'est de là qu'en novembre 1957 il était envoyé dans le sud de l'Alberta, comme curé-missionnaire de la mission Ste-Marie de Cardston, dans la tribu des "Blood" ou "Gens du Sang", où la mort vient de le surprendre en pleine activité.

Partout où il exerça son ministère, le R. P. Lavallée se donna avec grand zèle, profond esprit surnaturel, ainsi qu'avec toutes les ressources d'un tempérament richement doué. Il avait l'âme authentiquement missionnaire. Les quelques années qu'il passa dernièrement à Cardston lui fournirent l'occasion de ramener dans le droit chemin bon nombre de familles en régularisant leur situation matrimoniale.

Un premier service funèbre pour le cher défunt avait lieu le vendredi 2 mars sur la réserve de Stand-Off, et était suivi le lendemain d'un autre service à l'église Ste-Marie de la réserve de Cardston. La dépouille mortelle était ensuite transportée à Edmonton, où les prières du rosaire étaient récitées dans l'après-midi de dimanche au salon funéraire de la maison Connelly-McKinley. Le lundi 5 mars avaient lieu les funérailles et l'inhumation à St-Albert. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Armand Lavallée, assisté de M. l'abbé Benoit Lavallée et du R. P. Simon-Rolland Gagnon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., archevêque - coadjuteur d'Edmonton, assistait au choeur et voulut bien donner l'absoute.

Bellegarde

Mariage Ries-Wilvers

Le lundi 19 février, Mlle Simone Wilvers, fille de M. et Mme Henri Wilvers, unissait sa destinée à celle de M. Lorne Ries, fils de M. et Mme Alex. Ries, de Rhein, Sask.

M. l'abbé E. Toupin, curé, officiait. Les religieuses exécutaient le chant, et la Rév. Sr Eugène-St-Jean touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en organza et dentelle avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par un diadème en pierres du Rhin; elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Gorman Orsted, soeur de la mariée, était revêtue d'une robe courte en organza corail avec chapeau et gants de même teinte.

Le marié était accompagné de son frère, Delbert, tandis que MM. Gorman Orsted et Ken Ries agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi une robe brune et or avec accessoires beiges et roses jaunes; la mère du mariée, une robe verte et roses jaunes.

Une soixantaine d'invités prirent part au banquet tenu dans la salle paroissiale. M. Matt Collins, de Regina, était maître de cérémonies.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe bleu marine en laine avec accessoires et corsage de fleurs roses. Les nouveaux époux résideront à Swift Current.

On remarquait des invités de Rhein, Regina, Swift Current, Arcola, Fillmore, Moosomin, Weyburn, Brandon, Storthoaks et Redvers.

Ça et là

M. l'abbé Emile Toupin s'est rendu à Regina pour quelques jours.

M. et Mme Alfred Revet, de Brandon, étaient en visite chez M. et Mme Julien Revet.

M. André Sylvestre a passé quelques jours à Winnipeg, dernièrement.

M. et Mme Aimé Bourgeois, de St-Boniface, ont visité des parents et amis de la paroisse.

MM. Russ Mazur, Norbert Martin et Prosper Perreaux et Mlle Huguette Wolensky ont fait un court séjour à l'hôpital de Redvers.

MM. Edouard Perreaux et Jean Norman ont rendu visite à leurs parents.

M. et Mme Henri Wilvers se sont rendus à Winnipeg.

Baptême

Le 18 février: Donald-Joseph, fils de Félix Martine et de Cécile Bourgeois, né le 6 février. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Bourgeois.

Shower

Un shower avait lieu le vendredi 16 février en l'honneur de Mlle Simone Wilvers. L'adresse fut lue par Mme Anita Orsted, à laquelle Mlle Wilvers répondit aimablement. Un délicieux goûter mit fin à la soirée.

Coderre

Caisse Populaire

Une assemblée de la Caisse Populaire fut tenue dans la salle Légion le 14 février. M. L.-P. Coderre et Mme Marilyn Gaucher agissaient comme président et secrétaire, respectivement. MM. Lautermich et McIntyre étaient les orateurs invités. Ont été élus comme directeurs, Raymond LeBrun, président, Walter Johnstone, vice-président, Louis Gaucher, George Blair, Robert Carr, Hilarion Marceau et Noël Blanchette; comité de surveillance. M. l'abbé F. Ducharme, curé, MM. Mervin Mainwaring, L. Kinch et Yvon Tétreault, secrétaire-trésorier. MM. Jean Bourre et Ken Neitling ont aussi adressé la parole.

Réception des Jeannettes

Il y eut une réception des Jeannettes dernièrement à Coderre. Ont été enrôlées, Léona Brin, Suzanne LeBrun, Brenda Wilson, Lee Ann Bourget, Joanne et Paulette Coderre,, Renée Nelson, Pauline Perras, Linda Desnoyers et Gloria Wilson. Les mères de ces fillettes avaient été invitées. Après la réception, la soirée se passa à différents jeux et se termina par un goûter. Les Guides étaient aussi présentes et ont tenu leur assemblée après la réception des Jeannettes. Leur cheftaine est Mme Doris Gibbs, assistée de Mmes Jean Corrobourg, George Wagner et Ivon Coderre.

Baptême d'aulte

Mlle Eleanor Elizabeth Austin a été baptisée dans l'église paroissiale le jeudi 22 février, en présence de ses parents et de Mme Robert Alix. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Emile Gaucher. Mlle Austin avait étudié le religion catholique depuis novembre dernier. Les dames de la Ligue Féminine Catholique lui ont donné un cadre religieux en souvenir. Le 24 février, elle faisait sa première communion au cours de la cérémonie de son mariage à M. Denis Gaucher, laquelle eut lieu à Moose Jaw. Les parents de l'endroit y assistaient, ainsi que nombre d'autres venus de Saskatoon, Edmonton, Regina, Bateman, Moose Jaw et Coderre. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal et à Québec.

MM. Ernest et Clément Brin sont partis à Toronto visiter leur fille et soeur, Mme Irène Curran, qui est encore sous les soins du médecin.

M. Louis Gaucher est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Naissance

A M. et Mme Gérald Wirges est née une fille à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Où allons-nous?

La défection de M. Hazen Argue, du Nouveau Parti Démocratique, et son admission au sein du Parti Libéral continuent à défrayer les chroniques et à remuer l'opinion publique. Pourtant l'histoire politique du Canada abonde en volte-face analogues: M. Ross Thatcher, ardent socialiste au début de sa carrière politique, préside maintenant aux destinées du Parti Libéral en Saskatchewan; M. Bennett, premier ministre du gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique, fit ses premières armes dans les rangs des Conservateurs.

Mais le plus parfait des transfuges politiques est sans contredit M. Herridge, qui vient de succéder à M. Argue comme chef parlementaire des députés socialistes; de 1932 à 1934, M. Herridge fut vice-président de l'Association Libérale de la Colombie-Britannique; il devait décevoir, et son père, ex-président de l'Association des Libéraux de la Colombie-Britannique, et sa mère qui fut vice-présidente de l'Association des Conservateurs de la province du Pacifique. On pourrait allonger indéfiniment la liste des politiciens qui ont changé leur fusil d'épaule.

Quelles conclusions faut-il tirer de ces données? De deux choses, l'une: ou bien nos politiciens ont la conscience vraiment élastique — ce qui serait très grave — ou bien la différence entre nos partis politiques n'est pas aussi grande que certains chefs de partis le prétendent.

Le premier ministre du Canada affirmait récemment que la prochaine campagne électorale consacrerait la lutte entre l'entreprise privée et le socialisme . . . On comprend sans difficulté que le porte-bannière du socialisme au Canada est le Nouveau Parti bien que l'épithète de "Démocratique" soit moins généralement acceptée. Mais, qui sont les champions de l'entreprise privée? "Nous" répondent à la fois les Conservateurs, les Libéraux et les Créditistes. Pourtant les récents agissements des partis qui s'affichent les défenseurs de la liberté révèlent des tendances socialisantes: le gouvernement créditiste de M. Bennett a nationalisé l'électricité en Colombie-Britannique; le discours du trône, lu à la session actuelle de la législature créditiste de l'Alberta, préconise la concentration administrative et scolaire comme en Saskatchewan.

A Ottawa, le gouvernement conservateur se propose de surveiller plus étroitement les Etats financiers des sociétés commerciales et des syndicats ouvriers. D'autre part, le gouvernement fédéral semble vouloir exercer un contrôle plus sévère dans tous les secteurs de l'économie, si l'on en juge par le nombre de Commissions royales d'enquête créées ces dernières années. "Dans le monde actuel, il n'y a qu'un patron possible: l'Etat"; cette phrase, qui n'aurait pas surpris dans la bouche d'un Socialiste, a été prononcée par M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles du gouvernement libéral de M. Lesage.

La défection de bon nombre de nos politiciens et le changement d'orientation politique de nos partis ont semé la confusion dans l'esprit de bien des électeurs qui ne savent plus différencier les partis. Tout ceci me fait penser à la réponse donnée par une dame à qui l'on demandait la différence entre les Libéraux et les Conservateurs, réponse qui, de prime abord, peut paraître simpliste et qui malheureusement donne une idée à peu près exacte de l'opinion de l'homme de la rue, du Canadien moyen, à la veille d'élections fédérales: "La plus grande différence entre les Conservateurs et les Libéraux est la suivante: lorsque les uns sont au pouvoir, les autres sont dans l'opposition".

Roger GAUTIER,
Saskatoon, Sask.

Storthoaks

MM. et Mmes Earl Peters, L. Smith, Camille Carrière et leur fils, Constant, ainsi que Mme R. Demas, se sont rendus à Winnipeg afin d'assister au mariage de Mlle Lilliane Beaudoin.

MM. et Mmes Wilfrid Chicoine et Noël Audette, ainsi que Mme Henri Blérot sont allés rendre visite à des parents à Winnipeg et St-Adolphe.

M. Gilles Beaudoin est retourné dans l'Ontario après avoir passé un congé chez ses parents, M. et Mme Urbain Beaudoin.

Mme Adélard Chicoine est partie pour la Californie, pour y passer le reste de l'hiver.

Funérailles

Les funérailles de Mme Clara Handfield, décédée le mardi 27 février à l'hospice de St-Hubert, à l'âge de 85 ans, eurent lieu le samedi 3 mars dans l'église de Storthoaks, à 10 h. a.m.

M. l'abbé Emile Toupin, de Bellegarde, chanta le service funèbre. La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de sa fille et gendre, M. et Mme Albert Lapierre, jusqu'à l'heure des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Laurent Lapierre, de Colleville, Sask., René Handfield, Adrien Bourgens, Orval Cowan, tous petits-fils de la défunte, Roger Raymond, neveu, et Rodrigue Beaudoin.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Paul, de Vancouver, Jean-Jacques, de Moose Jaw, Arthur, de Storthoaks, François, de Rivière-la-Paix, Roland, de St-Boniface, Man., et Wilfrid, de Kelowna, C.-B.; trois filles, Alice (Mme Desrenieu), de St-Boniface, Cécile (Mme Albert Lapierre), de Storthoaks, et Françoise (Mme E. Nesbitt), de Penticton, C.-B.; une soeur, Mme Wilfrid Raymond, de cette paroisse.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Storthoaks.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Cinq des enfants, Paul et son épouse, Mme Desrenieu, Jean-Jacques, Roland et son épouse et leurs deux enfants et Mme Lapierre, étaient présents aux funérailles.

Lettre de Paris

Le sou à la vie dure

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

L'autre soir, Jean - Pierre s'est approché de moi et m'a dit: "Papa, j'ai besoin de cent sous pour acheter un lexique de latin!". Cent sous! Il m'a fallu faire un rapide calcul mental pour me rendre compte que, vu la relative importance de l'achat projeté, mon fils attendait de ma bourse cinq nouveaux francs, ou 500 anciens francs.

Le "sou" est une unité de monnaie qui n'a plus d'existence légale en France depuis 1803! Pourtant, beaucoup de Français de 1962 continuent à utiliser pour leurs petits comptes, cette petite monnaie imaginaire, qui représentait la vingtième partie du franc, soit cinq centimes. En langage populaire, on ne dit pas un franc, deux francs ou cinq francs: on dit vingt sous, quarante sous ou cent sous. L'introduction du nouveau franc (NF) au 1er janvier 1959 a singulièrement compliqué ce mode de calcul populaire, en raison des confusions qui pouvaient se produire entre l'ancienne et la nouvelle unité monétaire officielle.

Il n'empêche que l'on continue à compter en sous, comme on persiste à dire de quelqu'un qui possède de la fortune, qu'il a des sous, et non des francs. Or, répétons-le, le sou a officiellement disparu depuis près de 170 ans, et la loi même en interdit l'usage dans les comptes. C'est si vrai que lorsque le journal catholique "La Croix" fut créé, en 1883, ses fondateurs qui voulaient en faire une publication populaire à gros tirage, inscrirent en manchette du titre: "Journal à un sou" (les autres journaux de l'époque se vendaient 15 ou 20 centimes). Mais comme "La Croix" était à ce moment-là un vigoureux journal d'opposition, dont les articles irritaient les autorités, un procès fut fait à ses dirigeants à propos de l'emploi du mot "sou". Et le journal dut modifier sa manchette et y inscrire: "Cinq centimes" en regard de son prix de vente.

• • •

Le sou a donc la vie dure, et son extraordinaire longévité explique les déboires enregistrés par les ministres des Finances à propos du nouveau franc. Les promoteurs de la réforme de 1959 pensaient que l'opération serait simple puisqu'il ne s'agissait que de multiplier par cent l'ancien franc pour obtenir le nouveau franc "lourd". Techniquement, en effet, l'opération était simple; mais psychologiquement, elle s'est révélée extraordinairement difficile. Si bien qu'à l'heure actuelle, la plupart des Français ne savent pas encore exprimer des valeurs d'argent en nouveaux francs, et continuent de compter en anciens francs, sinon en sous, comme nous l'avons vu.

Quoi d'étonnant à cela d'ailleurs? Ces habitudes mentales, les images enregistrées par l'esprit durant de longues années, les formes mêmes du langage, ne s'effacent pas par le simple effet de la publication d'un décret au "Journal Officiel". Les valeurs, présentées en anciens francs, "parlent" à l'oeil et à l'esprit. Exprimées en nouveaux francs, ces chiffres sont à peu près incompréhensibles, surtout lorsqu'il s'agit de sommes importantes. Pour se rendre exactement compte du prix d'un objet, de la valeur d'une terre ou d'un immeuble, du montant d'une dépense, à peu près tous les Français sont contraints d'opérer une conversion de la nouvelle monnaie à l'ancienne. Les journaux l'ont bien compris qui, chaque fois qu'il est question de nouveaux francs dans leurs colonnes, donnent, entre parenthèse, la traduction en anciens francs.

• • •

Du reste, le même phénomène de persistance de l'usage d'unités de mesure depuis longtemps abolies se manifeste ailleurs que dans le domaine monétaire. Le système métrique, instauré par la Révolution en 1795 a naturellement supprimé les autres moyens de mesure antérieurs. De nos jours, cependant, les paysans normands continuent d'évaluer la superficie de leurs terres en "journaux" (un journal vaut environ deux hectares et demi), tandis que, dans l'Est, on compte en "verges"; les Auvergnats mesurent leurs chataignes au "boisseau", et les Normands en font autant de leurs pommes à la "barattée". Le viticulteur du Bordelais, vend son vin à la "barrique" (220 l. environ), et celui de Bourgogne cède le sien à la "pièce" (230 l. environ), etc. Et ne parlons que pour mémoire des imprimeurs qui comptent en "cicéros" et en "points" . . .

Aussi bien, les auteurs de la réforme monétaire de 1959 s'illusionnaient-ils lorsqu'ils se disaient persuadés qu'en deux ou trois ans le nouveau franc serait définitivement entré dans les moeurs. Il n'en est rien, on l'a vu. Et ceci ne va pas sans provoquer des confusions dont le nouveau ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing s'est inquiété. A son avis, la situation actuelle faite de la coexistence de deux monnaies, l'ancienne et la nouvelle, ne peut se prolonger longtemps. Il faut donc en revenir au plus tôt à la monnaie unique, qui sera naturellement le nouveau franc.

• • •

Ce sera fait dans le courant de cette année. L'appellation "Nouveau Franc" ou NF disparaitra, au profit de l'appellation traditionnelle "Franc". Mais pour que l'opération atteigne son but au plan psychologique, les signes monétaires actuels, billets et pièces, seront remplacés par d'autres. Il n'y aura pas échange obligatoire pour les particuliers, mais retrait progressif des anciens billets et des anciennes pièces par la Banque de France, et mise en circulation par celle-ci des nouveaux signes. Des billets de 10, 50 et 100 francs (soit 1,000 5,000 et 10,000 anciens francs) sont prévus; ils seront mis en place dans les mois qui viennent. Les figurines illustreront non plus des hommes d'Etat, comme les billets actuels, mais des hommes de lettres et des savants: Pasteur (5 fr.), Voltaire (10 fr.), Racine (50 fr.) et Corneille (100 fr.). En outre, de nouvelles pièces de 5, 10, 20 et 50 centimes apparaitront progressivement et viendront s'ajouter aux pièces de 1 NF et 5 NF (en argent) déjà en circulation.

Pendant la période transitoire, qui durera au moins jusqu'à la fin de 1963, on verra donc circuler en France des billets de Banque et des pièces de nouveaux libellés en trois valeurs différentes: l'ancien franc (AF), le nouveau franc (NF) et le franc lourd) Fr., en attendant que ce dernier subsiste seul. Ce qui ne manquera pas de compliquer encore les choses, avant de les clarifier définitivement. Du moins on l'espère. Mais en attendant, il m'a bien fallu donner à mon fils, Jean-Pierre, les cent sous qu'il réclamait sous la forme d'un billet de 5 NF, marqué 500 francs! Maurice HERR.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE
- 9.55—Ouverture
- 10.00—Messe Dominicale
- 11.15—Revue des nouvelles
- 11.30—Terre Nouvelle
- 12.00—Radio-Journal et Oratorio
- 1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
- 1.30—Petit Lexique de l'humour français
- 2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
- 3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Musique en dinant
- 4.30—Match intercité
- 5.00—Radio-Journal et tour des capitales
- 5.30—Récital du dimanche
- 6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
- 6.30—Petit Concert de Québec
- 7.00—Radio-Journal hors série
- 7.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement
- 6.55—Ouverture
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Le Soleil Brille
- 9.00—Un homme et son péché
- 9.15—Vie de femme
- 9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
- 9.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Coeur à Coeur
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Une demi-heure avec
- 12.00—Chronique sport.
- 12.05—Pot Pourri Musical
- 12.15—Nouvelles
- 12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
- 1.30—Miss Music Hall
- 2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
- 2.15—Chansons et Succès
- 2.45—Nos Malades
- 3.00—Requêtes et Refrains
- 3.30—Carnet Mondain
- 3.45—Commentaires
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Nouvelles agricoles
- 4.22—Variétés
- 4.30—Radio-Sacré-C.
- 4.45—Actualités économiques
- 5.00—Coin des Tout-Petits
- 5.30—Club 710
- 6.00—Domicile Adoré
- 6.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 6.30—En Vedette
- 6.45—Le Chapelet en famille
- 8.00—Radio-Journal et Rond Point
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La Pensée du soir

LUNDI
- 1.00—Rien qu'une Chanson
- 1.45—Club Photographie
- 7.00—En Sourdine ou Continental
- 7.30—Université 1961
- 8.30—Orchestre de Chambre
- 9.00—Festivals Européens
- 10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI
- 1.00—Chansons de la maison
- 1.45—Fantaisies Musicales
- 7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 7.30—Des idées et des hommes
- 8.30—Concerts symphoniques
- 9.30—Anthologie de la mélodie
- 10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI
- 1.00—Paysage de la chanson
- 1.45—A votre santé
- 7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 7.30—Hommes de Science
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI
- 1.00—Chanson de la maison
- 1.45—Entracte Musical
- 7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 7.30—Place Publique
- 8.30—Les Petites Symphonies
- 9.00—Les grandes premières
- 10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI
- 1.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 1.45—Fantaisie Musicale
- 7.00—En Sourdine
- 7.30—L'aventure de l'homme rouge
- 8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
- 9.00—Orchestre de Radio-Canada
- 10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Variétés
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Chansons et Succès
- 10.00—Radio-Journal et Canadiana
- 10.30—Convertis du 320e siècle
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Au Hasard
- 11.30—Place St-Pierre
- 12.00—Radio-Journal et Opéra
- 3.55—Carnet Mondain
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Musique en dinant
- 5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
- 5.30—Jazz Club
- 6.00—Radio-Journal et Jazz Club
- 6.43—Le Chapelet
- 7.00—Soirée de Hockey
- 8.30—Orchestre de l'aérogare
- 9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
- 9.30—Orchestre du Skyline Hotel
- 10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE
- 11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède et promotions
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Terre Nouvelle
- 1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 1.15—Refrains de France
- 1.45—Vers demain
- 2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
- 2.30—Rencontres françaises
- 3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
- 4.45—Programme russe
- 5.30—Match-intercités
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—L'abbé Pierre nous parle
- 7.30—Récital de musique
- 8.00—Nos missions
- 8.15—L'Amérique latine
- 8.30—Le petit concert de Québec
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
- 10.10—Cabaret du soir
- 11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement
- 7.30—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.35—Prière du matin
- 7.50—Nouvelles et météo
- 7.40—Bonjour Compatriotes
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Radio-Sacré-C.
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
- 10.15—Vie de femme
- 10.30—Réveil rural
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 11.30—Joyeux Troubadours
- 11.50—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.15—Les visages de l'amour
- 12.30—Intermède
- 1.00—Chronique sportive
- 1.05—Touches d'ivoire
- 1.30—Réveil rural
- 1.35—Nouvelles locales
- 2.00—Rien qu'une chanson
- 2.30—Miss Music Hall
- 3.00—Prince-Albert sur nos ondes
- 3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
- 3.30—Une demi-heure avec
- 3.45—Le quart d'heure des malades
- 4.00—Communiqués, météo et Bienvenue Saskatchewan
- 5.00—Radio-Journal et météo
- 5.15—Le coin des jeunes
- 5.30—Rond Point
- 5.45—Pour les enfants
- 6.00—Nouvelles et sports
- 6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
- 6.30—Coeur à coeur
- 6.45—Le chapelet
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Commentaires
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI
- 12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 7.00—En vedette
- 7.15—Fémina
- 7.30—L'heure populaire des jeunes
- 8.00—Continental
- 8.15—Musique semi-classique
- 8.45—Les Affaires de l'état
- 9.00—Belles de Lettres
- 9.30—Chanson
- 10.00—Festivals Européens
- 10.30—Orchestre de l'hôtel Windsor

MARDI
- 12.30—Fanfare
- 1.05—Un peu de tout
- 1.30—Chanson de la maison
- 6.15—Qu'en pensez-vous
- 7.00—En vedette
- 7.15—Fémina
- 7.30—Programme allemand
- 7.45—Fémina
- 8.00—Neil Chotem ou Orchestre Art Morrow
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Concerts symphoniques
- 10.30—Hier et aujourd'hui
- 11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI
- 12.30—North Battleford sur nos ondes
- 1.05—Créations Canadiennes
- 1.30—Eventide Memorial Studios
- 2.00—Fémina
- 2.15—Fantaisies Musicales
- 7.00—Programme culturel russe
- 7.30—Réminiscences
- 7.45—En vedette
- 8.00—Jazz Baroque avec Ted Elstrom au piano
- 9.00—Concert du mercredi
- 11.00—Orchestre Dagwood

JEUDI
- 12.30—Dessins sur nos ondes
- 12.45—Piano Populaire
- 1.05—Artistes de Concert
- 1.53—Nouvelles locales
- 2.00—Chansons de la maison
- 6.15—Méli-mélo
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 8.30—Place Publique
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Les Grands Chanteurs du passé
- 10.30—Musique de Chambre
- 11.00—Musique de danse

VENDREDI
- 12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 12.45—Fémina
- 1.05—Quelques danses
- 1.30—Quand l'opéra se donne des airs
- 6.15—Aventures
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—A votre santé
- 8.00—Jeux de la chanson
- 8.30—Créateurs du XXe siècle
- 9.30—Récital d'orgue
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Orchestre du Candlelight

SAMEDI
- 7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
- 8.00—Radio-Journal
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Bonjour Compatriotes
- 8.45—Le Wheat Pool
- 8.45—Radio-Sacré-C.
- 9.00—Nouvelles et météo
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Tante Lucille
- 10.15—Visite à la discothèque
- 11.00—Radio-Journal et Canadiana
- 11.30—Réveil rural
- 11.50—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Communiqués
- 12.15—L'A.C.F.C.
- 12.30—Place St-Pierre
- 1.00—Opéra du Métropolitain
- 4.55—Intermède
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Etablissement rural
- 5.45—Bienvenue Saskatchewan
- 6.30—Programme hongrois
- 7.00—Nouvelles et sports
- 7.15—Musique de danse
- 7.45—Le chapelet
- 8.00—Soirée Hockey, Radio-Journal et intermède
- 9.30—Orchestre du Chantecler
- 10.00—Chronique sportive
- 10.15—Radio-Journal, Orchestre danse
- 10.30—Musique pour toi
- 11.00—Nouvelles de CKSB, météo



Les liens spirituels qui unissent la grotte du sanctuaire de Lourdes, en France, et celle du sanctuaire américain que dirigent les Oblats de Marie Immaculée à San Antonio, au Texas, ont été soulignés par une cérémonie spéciale tout récemment. Les Pères Oblats de San Antonio reçurent le drapeau américain aux 48 étoiles qui flottait au-dessus du sanctuaire de Lourdes depuis près de 50 ans, en retour d'un drapeau aux 50 étoiles qu'ils ont envoyé à Lourdes. Ci-dessus M. Joseph Bryan, représentant de l'aviation américaine, remet le drapeau au R. P. C. F. Deckert, O.M.I., directeur de la grotte de San Antonio, Texas. (Photo NC)

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

On se demande si Gaétan Deschênes, notre nouvel anonceur, n'a pas regretté un instant les rives du St-Laurent lorsqu'il a été accueilli à l'aérodrome de Saskatoon, il y a quelques jours, par un vent glacial et une température de moins 40 degrés. En tous cas, notre Québecois semblait très à l'aise après avoir fait la connaissance des employés du poste et de plusieurs Canadiens français de Saskatoon. Avec le temps, les auditeurs de CFNS apprendront à connaître et à apprécier Gaétan Deschênes, jeune homme très sympathique qui partage ses loisirs entre le sport, le cinéma, la lecture et la danse (Cha-cha et twist).

Un grand merci à nos annonceurs du soir, Claude Léocard et Rodolphe Schmitt, qui nous ont donné un bon coup de main cet hiver. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs examens universitaires de fin d'année.

Mme Charles Hannotte, de Prud'homme, Mme Lottie Arcand, de Park Valley, et Mlle Bernadette Jeanneau, de Prud'homme, ont inscrit leur nom au palmarès du concours des 10 sous du mois de février. Félicitations.

Deux émissions de bon parler français

Le poste CFNS a le plaisir d'annoncer à ses auditeurs la diffusion prochaine de deux séries d'émissions destinées à l'amélioration de la langue chez les élèves. Ces programmes, réalisés dans les studios de CKAC à Montréal, par un personnel choisi, sont très suivis dans l'Est, non seulement par des milliers d'élèves qui apprennent à corriger leur langage, mais aussi par des pédagogues qui en reconnaissent l'utilité. Nous demandons aux parents et au personnel enseignant de nos institutions d'encourager les enfants à écouter ces émissions hebdomadaires. Chaque série de cours comprend 8 programmes. La première série, réservée aux élèves des années 1 à 3, débutera sur nos ondes le vendredi 16 mars à 5 h. 45 p.m., heure centrale, tandis que la deuxième série, réalisée pour les élèves des 4e, 5e, 6e et 7e années commencera le mardi 20 mars à 7 h. p.m. Chaque programme dure 15 minutes.

Une demi-heure avec . . .

Aviver la curiosité, fasciner l'imagination et délecter l'esprit des auditeurs, voilà ce que réussit l'émission radiophonique "Une demi-heure avec . . .", présentée du lundi au vendredi à 3 h. 15 p.m., sur les ondes de CFNS. En écoutant ce programme, les auditeurs apprennent à connaître la vie des grands personnages de l'histoire ou des grandes figures contemporaines, les moeurs et légendes des peuples les plus reculés de la terre et toute une variété de curiosités de la nature.

Port Alberni

Mariage Huot-Blais

Le samedi 27 janvier, dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, eut lieu le mariage de Mlle Juliette-Lucille Blais, fille de M. et Mme Omer Blais, à M. Ronald Huot, fils de M. et Mme Henri Huot. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Ségismond Lajoie, O.F.M., vicaire.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche de dentelle Chantilly et de nylon et portant son voile de confirmation et un bouquet d'oeillets blancs et roses rouges, fit son entrée au bras de son père.

Elle fut précédée de la fille d'honneur, sa cousine, Mlle Ginette Paquette, revêtue d'une robe rose corail et portant un médaillon, cadeau de la mariée. Son bouquet se composait d'oeillets blancs.

M. Albert Desrochers, cousin de la mariée, était garçon d'honneur, et MM. Guy Paquette et Louis Blais agissaient comme huissiers. Les servants de messe était Ivan Blais, frère de la mariée, et Louis Cyr.

Durant la messe, Mme Rose-Anna Paquette et M. Raymond Sévigny chantèrent des cantiques appropriés, tandis que Mme Lazaruk touchait l'orgue.

Le dîner fut servi à la demeure de M. et Mme O. Blais, et le souper à la salle "Cherry Creek", suivi de la soirée dansante. M. Adolphe Duquette était maître de cérémonies.

La mère de la mariée était vêtue d'un costume couleur or avec accessoires verts, et changea à une robe rose genre fourreau, avec accessoires noirs et corsage d'oeillets, pour la soirée.

La mère du marié revêtait une robe de soie verte avec accessoires noirs et corsage d'oeillets roses, également.

Les nouveaux mariés résideront à Comox, où M. Huot fait partie de l'Aviation.

Sécurité familiale

Les paroissiens se réunissaient récemment pour étudier le plan de sécurité familiale de l'Assurance-Vie Desjardins, qui est soumis par l'intermédiaire de la Fédération canadienne française de la Colombie-Britannique. Sept familles de la paroisse font partie de ce plan de sécurité familiale.

L'émission hebdomadaire de français au poste CJAV est maintenant d'une demi-heure et est entendu de 9. 15 à 9 h. 45 a.m. tous les samedis matins, sous l'habile direction de M. Adolphe Duquette.

$15,000 d'Ottawa pour le congrès des universités de langue française

OTTAWA (La Presse) — En moins de cinq minutes de discussion, les Communes ont accordé une somme de $15,000 à l'Association des universités de langue française, afin de l'aider à acquitter les dépenses du premier congrès mondial des universités de langue française, qui s'est tenu à Montréal, du 9 au 13 septembre dernier.

Réclamant l'adoption de ce crédit, le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a expliqué que la somme s'inscrit dans le cadre du programme fédéral d'aide au rayonnement international de la culture française.

Le congrès, dit-il, a groupé des représentants de 37 universités où le français est la langue exclusive ou l'une des langues principales de l'enseignement. Le congrès a réuni également des représentants de dix Etats.

Au nom des libéraux de langue française, le député de Hull, M. Alexis Caron, a déclaré unir sa voix à celle de M. Dorion.

"Il est heureux, a-t-il dit, que l'Association des universités de langue française ait tenu son premier congrès au Canada, cela donne de l'importance non seulement à la culture française au Canada, mais également à nos universités de langue française".

Au nom du Nouveau parti démocratique, son chef parlementaire, M. Herridge, a tenu des propos de même nature puis, en français, l'ancien ministre libéral de la citoyenneté, M. Pickersgill, a déclaré ce qui suit:

"A titre de Canadien d'expression anglaise qui a grande envie d'être bilingue, mais qui doute de ne jamais y parvenir, je suis heureux d'appuyer les observations de l'honorable secrétaire d'Etat, celles de l'honorable député de Hull, ainsi que celles de l'honorable député de Kootenay-Ouest."

C'est ainsi qu'en cinq minutes, $15,000 ont été accordés à l'Association des universités de langue française.

Brillante carrière journalistique de Me S.-M. Bonneau, de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Après une période de 34 ans comme éditeur et publiciste de douze journaux hebdomadaires, dont deux de langue française, Me S.-M. Bonneau a annoncé récemment qu'il se retirait de ce champ d'action. Il a vendu l'Imprimerie Bonneau et "Star Publications" à son troisième fils, Paul-L. Bonneau, qui était à l'emploi de l'imprimerie depuis nombre d'années.

C'est en 1927 que M. Bonneau et un partenaire, M. Joseph Lafrenière (décédé) faisaient l'achat de deux journaux, l'un français et l'autre anglais. M. Bonneau en prenait l'entier contrôle en 1930. Durant les années de sécheresse il publia "La Voix Catholique" et "Le Blé qui Lève", deux organes du diocèse de Gravelbourg. Parmi les 12 hebdomadaires actuels de "Star Publications", il y a "L'Etoile de Gravelbourg" et "L'Etoile de Willow-Bunch"; les autres sont de langue anglaise, au service des villages et municipalités du sud-est de Gravelbourg.

M. Bonneau commençait sa carrière de journaliste en 1909, alors que durant ses vacances universitaires il agissait comme reporter du "Winnipeg Telegram". Il fut aussi, pour un bref délai, éditeur de l'hebdomadaire "The Northwest Review". Peu après son arrivée à Gravelbourg en 1918, il devint correspondant du "Leader Post" (Regina), plus tard du "Moose Jaw Times" et du poste de radio CHAB et de la Presse Canadienne, tâche qu'il remplit fidèlement pendant toutes ces années.

Maintenant âgé de 74 ans, Me Bonneau continue sa pratique du droit, profession qu'il exerce depuis 43 ans. Il fut admis au Barreau de Saskatchewan en 1918 et fut nommé C.R. en 1951.

Me S.-M. Bonneau

Né en 1888 à Winnipeg-Sud de parents cultivateurs, il fit ses études primaires à l'école St. Mary's de Winnipeg, ses études classiques au collège de St-Boniface, où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1913, et ses études de droit à l'Université de Manitoba. Il est également président de l'Association du Barreau de Gravelbourg.

Me Bonneau a rempli plusieurs fonctions publiques à Gravelbourg: échevin, puis maire de Gravelbourg pendant 7 termes dont 6 par acclamation; membre durant 25 ans et président pendant 23 ans de la commission scolaire; président du Club Athlétique, s'occupant de tous les sports locaux. Il fut très actif dans l'A.C.F.C. comme président régional, puis de 1929 à 1945 il servit comme vice-président et président de l'ACEFC. Intéressé à tous les mouvements locaux, il fut vice-président du Club Lion, président de la Chambre de Commerce, grand chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb et avocat d'Etat pour la juridiction de Gravelbourg, président de la Caisse Populaire dès son ouverture à Gravelbourg. Durant la seconde guerre mondiale il obtenait le rang d'officier-pilote de l'Aviation royale canadienne.

Il épousa à Regina en décembre 1921 Mlle Florestine-D. LaBrèche, de St-André-Avellin, Qué. Ils ont trois fils et un fille: Marcel-A., professeur à l'Institut Pédagogique du Manitoba; Jean-C., lieutenant dans la Marine royale canadienne, actuellement en croisière en Afrique Occidentale et au Nigeria; Paul-L., propriétaire de l'Imprimerie Bonneau et éditeur d'hebdomadaires; Jeanne-G. (Mme M. Wassill). Ils sont les grands-parents de neuf petits-enfants.

Meadow Lake

Fête des Oblats

Le dimanche 18 février, à 4 h. 30 p.m., il y eut messe solennelle à l'occasion du 136e anniversaire des Pères Oblats. La messe fut chantée par le R. P. D. Lafrance, O.M.I., assisté des RR. PP. A. Mercure et L. Couture, O.M.I., de Makwa, comme diacre et sous-diacre.

Les RR. PP. O. Cassavant et L. Bossé, O.M.I., de Green Lake, étaient aussi présents. Mme Weber touchait l'orgue, et plusieurs membres de la chorale firent les frais du chant.

Va-et-vient

M. Léon Sergent est parti récemment pour passer quelques mois à Paris, France. Il s'arrêtera chez sa fille, Mme Casgrain, à Prince-Albert. Il fera le voyage par avion.

En visite chez M. M. Chaille étaient ses fille et gendre, M. et Mme Bernard Neufeld, de Wainright, Alta.

Cours de français

Le mercredi 21 février, sous la direction du R. P. A. Mercure, O.M.I., commençait un cours de français qui doit durer dix semaines, tous les mercredis soirs. Environ 40 personnes, à date, sont inscrits. Les cours seront donnés par le R. P. Mercure, M. Cyr, professeur, et Mme Wilfing.

Fête scoute

Le dimanche 25 février, à 4 h. p.m., sous la direction du R. P. A. Mercure, O.M.I., tous les Scouts, Louveteaux, Guides et Jeannettes se sont assemblés à l'église pour une très impressionnante cérémonie. A 4 h. 45, il y eut messe et communion générale avec sermon de circonstance par le Père Mercure, aumônier.

Tous les membres de ces quatres organisations, accompagnés de leurs parents, se rendirent ensuite à la salle Légion, où un souper à la dinde fut servi par les dames de la Ligue Féminine Catholique.

Directeurs

Les directeurs des Scouts sont le R. P. A. Mercure, MM. Raymond Carion et Robert Dunham; les directeurs des Louveteaux sont MM. Don Moon, Roger Lavoie et Jim Stack. Les Scouts sont au nombre de 27, les Louveteaux 36, les Guides 28 et les Jeannettes 20. Les directrices des Guides sont Mmes G. Terfloth et A. Tait et Mlles Joyce Lutschert et Monique Rocher. Les directrices des Jeannettes sont Mme G. Klassoff et Mlle K. McRae.

Gravelbourg

Fête d'une octogénaire

Le mercredi 28 février, à l'occasion du 82e anniversaire de naissance de Mme Angélina Nogue, une fête intime eut lieu à sa résidence.

Le fils de l'héroïne de la fête, le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., du collège de Gravelbourg, avait obtenu la permission de célébrer la messe à la résidence de sa mère, à 11 h. a.m. Les enfants de Mme A. Nogue, qui demeurent à Gravelbourg, y assistèrent: MM. et Mmes Jean-B. Nogue, Hector Hébert et Sylvio Laverdière, ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants.

A la suite de la cérémonie religieuse, un diner fut servi et on souhaita à la jubilaire encore de nombreuses années parmi ses enfants.

A cause de la mauvaise température, les autres membres de la famille ne purent se rendre à la fête.

Mariage Lizée-Chevrier

Le samedi 24 février dernier eut lieu, en la cathédrale de Gravelbourg, le mariage de Mlle Irène Chevrier, fille de M. et Mme Alfred Chevrier, de Gravelbourg, à M. Robert Lizée, fils de M. et Mme Frank Lizée, de Laflèche. M. l'abbé Dominique Dugas bénissait le mariage. La mariée fut donnée en mariage par son père, et le marié eut aussi son père comme témoin.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut un banquet servi au restaurant "Town & Country", auquel participèrent une cinquantaine d'invités. Au cours de l'après-midi, ce fut la réception chez les parents de la mariée. Après leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme Robert Lizée demeureront à Laflèche.

Çà et là

M. Ernest Colpron est revenu, le dimanche 25 février, de Rochester, N.Y., après avoir passé près d'un mois à la clinique Mayo pour examen médical et chirurgie; il fit un séjour de 12 jours à l'hôpital Ste-Marie.

Mme Matt Wassill et son jeune fils, Marcien, de Regina, sont venus en visite chez leurs parents, M. et Mme S.-M. Bonneau, durant une semaine.

M. André Duprat revenait ces jours derniers d'une visite de quelques jours à Winnipeg.

M. et Mme René Lorrain sont revenu d'un voyage dans l'Est.

Le Conseil des Arts du Canada vient d'octroyer la somme de $23,000 au collège Mathieu pour la construction d'une bibliothèque.

La réunion annuelle et les élections du comité paroissial de l'A.C.F.C. de Gravelbourg auront lieu le mercredi 14 mars à 7 h. p.m., à la salle paroissiale. Ont droit de vote ceux qui ont contribué $5.00 lors de la perception annuelle.

La grandeur n'est pas dans l'acte; elle est dans la manière de l'accomplir. — NAPOLEON.

Radville

Statistiques

Les statistiques de la paroisse de la Ste-Famille à la fin de 1961 sont: familles, 227; baptêmes, 32; mariages, 10; communions, 37,500; premiers communiants, 42; décès, 8; instituteurs au couvent, 6 religieuses et 8 laïques, avec 325 élèves. Dans la mission de Souris Valley, il y eut 2 baptêmes et 2 décès, et dans la mission de Ste-Colette, 4 baptêmes.

Un grand nombre de paroissiens ont donné un coup de main pour restaurer le sous-sol de l'église, qui offrira un beau coup d'oeil après que le tout sera peinturé.

Voyage agréable

M. et Mme Hector Gilmore, qui ont passé un mois à Vancouver, sont revenus enchantés de leur voyage. Ils ont visité plusieurs endroits historiques ainsi que leur famille et des anciens voisins de Radville: leur mère malade chez leur soeur, Mme Hewer; leur frère, Laurent; M. Henri Lacaille, à New Westminster; Mme Turgeon, nièce de Mme Gilmore, à Maillardville. M. Arsène Bourassa leur servit de guide jusqu'à Victoria, où ils ont visité des neveux et nièces, MM. et Mmes Basset et Larry Milles, et M. et Mme Arthur Bourassa, et M. Alfred Bourassa, à Nanaimo. A Washington, ils visitèrent M. et Mme Davis, et à leur retour, M. et Mme Adrien Bourassa, Mme Kay Bourassa ainsi que leurs fils, Florent, à Edmonton, et Léo, à Regina; ce dernier est l'heureux père d'un fils, né le 5 janvier.

Malades

Mme Rose Debruyne est hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, et M. Emilien Delaye, à Saskatoon.

Prince-Albert

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert, non pas de la paroisse St-Jean-Baptiste tel qu'annoncé la semaine dernière, aura lieu le dimanche 11 mars à 1 h. p.m., dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur.

Tous sont cordialement invités. M. Théodore Préfontaine sera l'orateur invité pour cette occasion. Nul doute qu'il saura intéresser son auditoire. Qu'on y vienne en foule et qu'on arrive à temps. Ceci est très important afin de permettre à ceux et celles qui désirent assister à la messe de 4 h. de s'y rendre. Un café sera servi après la réunion.

Concert

Le dernier concert des Jeunesses Musicales sera donné le jeudi 15 mars dans l'auditorium de l'Institut Collégial Riverside, à 8 h. p.m. Le jeune couple canadien, Renée Morisset et Victor Bouchard, s'est acquis une perfection technique du jeu d'ensemble absolument extraordinaire. Ces brillants artistes sont solistes réguliers de la radio et de la télévision canadienne.

Çà et là

L'Association des barbiers de Prince-Albert a décidé d'augmenter le prix de la coupe de cheveux aux enfants à $1.00 le samedi, mais sera encore à 75c les autres jours de la semaine.

La vente de lots à bâtir détenus par la ville s'est augmentée sensiblement au cours de janvier, avec un total de 38 sites séparés, réalisant la somme de $33,310, dont la plupart seront pour fin de construction, étant localisé à Goshern Place, à l'est de la ville. Le prix moyen payé par les acheteurs était de $880.00.

L'ouverture officielle du collège St. Mary aura lieu le dimanche 18 mars. Les plans furent discutés au cours de la réunion de mercredi dernier. M. Pierre Jutras agissait comme président. Le nombre des élèves, qui était de 49 au début de l'année, s'élève maintenant à 100.

Willow-Bunch

Çà et là

M. Donald Mondor, neveu de Mme Joseph Bruneau, est décédé subitement à St-Damien de Brandon, Qué., le mardi 27 février, à l'âge de 27 ans.

M. et Mme S. Boisvert furent les heureux parents du premier bébé de l'année 1962, un fils, né le 26 janvier à l'hôpital local. Ils reçurent un cadeau de $5 de la Chambre de Commerce de Willow-Bunch.

M. Léonard Bourdages est allé à Saskatoon, dernièrement, assister au congrès de la Caisse Populaire.

M. et Mme Maurice Raboud, de Regina, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

Mme Jeanne Pynten, accompagnée de ses trois enfants, arrivait, dernièrement, pour demeurer à Willow-Bunch près de ses parents, M. et Mme Jacques Raboud.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, vint aider M. l'abbé A. Bouchard pour les confessions du premier vendredi du mois de mars.

Baptême

Le 4 mars: Jean-Maurice, fils de Marcel Lantier et de Margene Colvin, né le 17 février. Parrain et marraine, Lowel et Lorraine Colvin, remplacés par M. et Mme Armand Lantier.

Malades

MM. Jean-E. Gosselin, Alcide Grégoire et Gaudry, Mmes René Beauregard, G. Boisvert et Laurent Dionne et Mlle Lucie Lavallée sont actuellement à l'hôpital local.

M. W. Winslow, Mmes Marcel Lantier et Gilbert Préfontaine ont quitté l'hôpital, récemment.

Correction

Il y eut une erreur dans la chronique de la semaine dernière au sujet des noces d'or de M. et Mme B. Giraudier. On aurait dû lire qu'ils s'épousaient en 1927 au lieu de l'année 1912.

Les prochains cours d'été au collège St. Thomas More

SASKATOON — Un cours de psychologie générale (Psychologie M101) sera donné à l'Université de la Saskatchewan du 14 mai au 22 juin, par le R. P. John Gallagher, C.S.B., de la faculté du collège St. Thomas More.

Deux cours de philosophie thomistique seront offerts à l'école d'été de l'Université, du 3 juillet au 11 août, par des professeurs du collège St. Thomas More: M101, introduction historique à la philosophie, par le R. P. Thomas Stokes, C.S.B., et M292, éthique générale, par le R. P. Peter Swan, C.S.B.

Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat du collège St. Thomas More, Saskatoon.

Déléguée

Mlle Patricia Amon, de Regina, vice-présidente du Conseil des étudiantes de l'Université de la Saskatchewan, est leur déléguée à la Conférence national de l'éducation à Montréal, du 4 au 8 mars. Mlle Amon, une ancienne élève du collège St. Thomas More, est maintenant finissante au collège d'Education. Elle est membre du club Newman.

Debden

Baptêmes

Le 20 février: Francis-Henry, fils de M. et Mme Bernard Lukan, né le 13 février. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Charles Jurgens.

Le 25 février: Anthony-Gabriel, fils de M. et Mme William Arcand, né le 13 février. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Barrone.

Çà et là

Au cours du mois de février, M. et Mme Roland Lavoie et leur famille, de Prince-Albert, sont venus visiter M. et Mme Alfred Lavoie.

Le mercredi 28 février, Mme Pierre Savard fut transportée d'urgence à l'hôpital de Big River, et de là à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Des étudiants du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Camille et Gilles Bilodeau, Philibert Demers, Claude Durette, Guy Fortier, André Ruel et Clément St-Pierre, sont venus passer une fin de semaine dans leurs familles.

Sintaluta

Mme Hercule Robert, de Regina, est venue, en fin de semaine, visiter sa famille.

Mme Fred Dolter est allée à Regina et a ramené son petit-fils, Dougie, pour passer la fin de semaine chez elle. M. et Mme A. Bonneville, de Wolseley, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Fred Dolter.

Bonspiel

Les Dames de l'Autel ont vendu le goûter pendant une journée, au bonspiel. Les recettes ont été très bonnes et iront pour l'embellissement de l'église.

Anniversaires

Plusieurs dames de la paroisse se sont rendues, le 27 février, chez Mme Marcel Français pour une fête-surprise à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance. Après avoir présenté les souhaits et cadeaux à l'héroïne de la fête, un délicieux goûter fut servi par les dames.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs enfants et petits-enfants, les familles Jean Français, de Lac Marguerite, et Paul Français, de Sintaluta, le dimanche 25 février, pour un diner en famille en l'honneur de leurs 77e et 75e anniversaires de naissance. Ils reçurent aussi des souhaits et cadeaux de leurs enfants et petits-enfants, les familles Paul Kohler et Cliff Marriott, de la Colombie-Britannique, et de leur petite-fille, Mlle Claire Français, étudiante à l'école du Sacré-Coeur de Montmartre, ainsi que plusieurs cartes de souhaits de leurs amis.

Cantal

22e anniversaire de prêtrise

Le dimanche 25 février, une trentaine de personnes étaient présentes à une partie de cartes à l'occasion du 22e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé E.-H. Delisle.

Mme Paul Pierret fut l'heureuse gagnante du premier prix des dames, et Mme Alphonse Aimé reçut le prix de consolation. MM. Roland Couture et Paul Pierret remportèrent les prix des hommes.

Après quelques chansons à répondre exécutées par M. Alcide Boutin, M. Alfred Chicoine, au nom du groupe, présenta au jubilaire un bouquet spirituel de messes.

M l'abbé Delisle remercia aimablement et sincèrement pour ce beau geste inattendu.

Le gâteau de circonstance, très bien réussi, avait été confectionné par Mlle Marie-Anne Lemieux. Tous apprécièrent le succulent goûter servi avec délicatesse par Mme Loretta Boivin.

Avant de se séparer, les invités, accompagnés de M. l'abbé Delisle, visitèrent la belle église qui vient d'être complètement rénovée.

Tous remercient Mme Boivin, organisatrice, de la belle soirée.

Décès

M. Georges Carrier est décédé subitement à sa demeure le lundi soir 6 février. Il était âgé de 45 ans.

M. Carrier naquit à Cantal le 10 décembre 1916. Il épousait Mlle Yvette Bertholet le 4 novembre 1943.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Irène, 16 ans, Cécile, 13 ans, et Louise, 9 ans; deux fils, Daniel, 4 ans, et Richard, 2 ans; sa mère, Mme P. Morrissette, de Gravelbourg; deux soeurs, Marie (Mme Fred Fortin) et Yvonne (Mme Alphonse Dumont), toutes deux de Vancouver; et deux frères, Willie et Henri, de Cantal.

Le service funèbre eut lieu à l'église St-Raphaël de Cantal le vendredi 2 mars. M. l'abbé H. Delisle chanta la messe de Requiem. M. l'abbé F. Marcotte, de Redvers, fit l'absoute. Le chant fut exécuté par les Chevaliers de Colomb.

Les porteurs étaient MM. Roger Germain, Guillaume Cruywels, Hervé Wilcott, Alexandre Gervais, Roméo et Antonio Boutin, tous Chevaliers de Colomb.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire formait la garde d'honneur.

L'église fut remplie malgré la température extrêmement froide. On remarquait aux funérailles, M. et Mme P. Morrissette, de Gravelbourg, MM. et Mmes Fred Fortin et Jules Germain, de Vancouver; MM. et Mmes Cyprien et Camille Bertholet et Peter Humble, de Regina.

Toute la paroisse et le district offrent leurs sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée. M. Georges Carrier vivra dans la mémoire comme un homme bien dévoué à sa paroisse et un père de famille idéal. Il était actif dans les organisations paroissiales et sportives.

Wawota

Va-et-vient

M. Paul-Emile Thériault, de Montmartre, était en visite chez Mme Georgette Lemoine.

Etaient en visite chez M. et Mme Robert Jacques, tous leurs enfants, M. et Mme René Jacques et leurs trois enfants, de Kelso; M. et Mme Walter Wyporowich et leurs quatre enfants, de Fairlight; M. et Mme André Baudu et leurs deux enfants, de Vandura, ainsi qu'Ernest et Albert.

M. et Mme Maurice Zébière eurent la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme G. Munro, de Kennedy.

Naissance

A M. et Mme Adrien Bessette (née Aline Godard) est né un fils, le 2 mars à l'hôpital de Kipling.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Sincères félicitations à l'équipe Jalbert et fils qui a remporté les honneurs durant les compétitions finales de curling du Conseil.

Félicitations au frère et à Mme Léo Gilmore à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous le nom de Christophe. Un futur Chevalier bien sûr!

Nous sommes très reconnaissants au R. P. Léonard Puech, O.F.M., pour son magnifique exposé sur les missions de l'Amérique Latine lors de notre déjeuner-communion à l'hôtel Kitchener de Regina, le 4 février. Nos invités d'honneur à cette occasion étaient le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., aumônier de notre Conseil et curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, le Député du district no 1, le frère Andy Schuck, le trésorier d'Etat, le frère Aurèle Poirier, le Grand Chevalier du Conseil Holy Rosary no 4704, le frère Oday McNeil, et le Grand Chevalier du Conseil Mgr Jensen no 4959, le frère John Geisinger.

Nos meilleurs voeux de succès au frère Marcel Poissant qui vient de déménager à Saskatoon. Notre perte sera certainement un enrichissement pour le Conseil et la ville de Saskatoon.

Nous aurons une initiation au premier degré le 7 mars, et une initiation aux 2e et 3e degrés entre les quatre Conseils de Regina, le 11 mars.

Tâchons de continuer à encourager les événements suivants à la paroisse St-Jean-Baptiste: parties de cartes les 4 et 18 mars et souper aux fèves le 23 mars. Aussi, comme vous savez que février était le mois de la presse catholique, nous encourageons tous nos membres à s'abonner à **La Liberté et le Patriote** de Winnipeg et à "La Relève" de Gravelbourg en vous adressant au président des relations publiques du Conseil, le frère Léo Lirette, et signalant LA 3-4722; il se fera un grand plaisir de vous accommoder.

Notre prochaine assemblée régulière aura lieu le 9 mars à la salle St-Jean-Baptiste. Etant donné que l'assistance aux assemblées du Conseil est de plus en plus nombreuse, tâchez de vous y rendre à temps si vous ne voulez rien manquer d'intéressant et afin de vous assurer la meilleure place.

Sincères condoléances au frère et à Mme Wilfrid Himbeault et leur famille à l'occasion du décès de la mère de Mme Himbeault, Mme Léonidas Boutin, de Cantal, Sask. C'est une bonne et salutaire pensée que de prier pour nos morts.

BATISTE.

Carnaval ét festival à Duck Lake, le 3 mars

DUCK LAKE — Le samedi 3 mars eut lieu à Duck Lake le carnaval de la saison. La journée commença par une messe célébrée par M. l'abbé H. Robert, curé. Ensuite, il y eut le couronnement de la Reine du carnaval, Mlle M. Koet, élève en 12e année, par Son Honneur le Maire, M. Léonard Doucette.

La parade fit le tour de la ville et pendant toute la journée, il y eut des amusements en plein air: courses sur la glace, hockey, curling, ballon-balai, etc. Le soir, une mascarade sur la patinoire clôtura cette journée qui restera à jamais mémorable chez la gent écolière.

Les membres de l'Action Catholique méritent de sincères félicitations pour le succès remporté à l'occasion de ce carnaval.

Les trois candidates, Mlles M. Koet, Elaine Baribeau et Rita Bonthoux, firent preuve de bonne volonté dans la vente des billets, dont le profit sera pour aider aux Camps de formation des jeunes en Saskatchewan. Sincères remerciements aux généreux donateurs des prix, MM. A. Perret, Farwel Lanovaz, A. Baribeau, ainsi qu'à tous ceux qui ont encouragé la jeunesse catholique.

Le dimanche 4 mars, c'était le Festival de la Bonne Chanson Française à Duck Lake. Malgré le froid, une foule considérable se rendit à la salle paroissiale pour venir applaudir "les talents de chez nous". Les parents semblaient tout réjouis en voyant passer sur la scène tant de minois charmants, qui étaient leurs enfants. C'est bien le cas de dire que c'est à l'heure de ces belles réunions catholiques et françaises que l'on goûte les heures les plus belles, les plus douces, les plus enrichissantes. M. l'abbé H. Vallée, de Prince-Albert, président du Comité de la Bonne Chanson, assista à la séance musicale, ainsi que M. l'abbé G. Lachance, curé de Rosthern, et le R. P. G. Gauthier, de St-Michel.

M. l'abbé G. Pouliot, curé, le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche, Mme W. Brunelle, de Duck Lake, agissaient comme juges. M. E. Périllat, président de l'ACFC, était maître de cérémonies.

A l'occasion de ce festival, il y eut aussi la distribution des prix offerts par l'ACFC et par la commission scolaire de Duck Lake, à qui les élèves réitérent leurs sincères remerciements.

Tous ont pris connaissance de la magistrale circulaire de M. l'abbé R. Ducharme au sujet du jubilé d'or de l'ACFC.

Eh oui! il y aura de grandes célébrations à l'été, à l'occasion des 50 belles années de dévouement de l'ACFC. Duck Lake connaîtra encore une de ces belles journée de vie bien française et bien catholique, puisque c'est ici que l'ACFC prit naissance, il y a un demi-siècle. Vive l'ACFC!

D'ici là, qu'on chante en français, qu'on parle français et qu'on vive en français; en un mot il faut rester soi-même, catholique et français.

Concours oratoire

Les élèves ont le plaisir d'inviter tous leurs parents et amis au prochain concours oratoire ainsi qu'à une comédie, "La perdrix aux choux", présentée par le dévoué personnel de l'école Stobart, le 18 mars prochain. Venez nombreux encourager la jeunesse de Duck Lake.

Voici le programme du Festival de la Bonne Chanson et de la distribution des prix de français:

Entrée: duo de piano par Elaine Baribeau et Céline Bergeron.

Bienvenue par M. Eugène Périllat, maître de cérémonies.

"Au Canada" (A Capella) et "Victoire" par le choeur de chant de l'église.

Solo, "Ma poupée", par Eva Pelletier, Rita Larivière et Murielle Pelletier; au piano, Elise Pelletier.

Chant de classe, 1ère année, "Maman sait tout" et "Mes sabots"; au piano, Elise Pelletier. Solos, Jocelyne Baribeau et James Loveday.

Solos, "Maman semaine", par Anne-Marie Mariani, Thérèse Beaulieu et Paulette Bourdon; au piano, Catherine Brochu. "Prière de l'écolier" par Léo Gauthier et Maurice Fiolleau; au piano, Catherine Brochu.

Chant de classe, 2e année, "Marie-Anne s'en va-t-au moulin"; au piano, Céline Bergeron.

Chant mimé, "Les réponses de grand-mère", par Majella Pelletier, Catherine Brochu et Elise Pelletier; au piano, Patricia Salamon.

Solos, "Kirikiriki", par Claudette Lanovaz et Suzanne Doucette, et "Coin-coin-coin", par Albert Paradis.

Chant de classe, 3e année, "A la volette"; au piano, Cécile Pogu.

Solo mimé, "Trois petits loups dans un grand bois", par Elise Pelletier; au piano, Céline Bergeron.

Chant de classe, 4e année, "Au fond de la campagne"; au piano, Marie-Anne Gervais.

Solos, "La bonne aventure", par Marvin Arcand; au piano, Anne-Marie Archambault; "C'est notre grand père Noé", par Arthur Perrin; au piano, Anne-Marie Archambault; "J'ai tant dansé", par Elaine Dumont, Anne-Marie Archambault, Rolande Forseille et Yvonne Perreault.

Chant de classe, 5e année, "Ferme tes jolis yeux"; au piano, Céline Bergeron.

Solos: "Jardinier et jardinière du roi", par Robert Bourdon, au piano, Jeanne Farwell; "Voulez-vous danser grand-mère", par Freida Pilon, au piano, Céline Bergeron.

Chant de classe, 6e année, "Maître Pierre"; au piano, Céline Bergeron.

Chant d'ensemble, "Plan ra ta plan", par un groupe de garçons des 2e, 3e et 4e années; au piano, Diane Doucette.

Solo, "Ange de mon berceau", par Claire Lanovaz; au piano, Lynda Urton.

Duos, "Au bord de la rivière", par Jeanne Farwell et Lilliane Pelletier; "Patrie des hirondelles", par Claudette Dumais et Lynda Urton; au piano, Gisèle Baribeau.

Chant mimé, 7e et 8e années, "La petite diligence"; au piano, Claudette Dumais.

Solos: "La valse des zéphirs", par Murielle Pogu, au piano, Céline Bergeron; "L'éternelle voix de Dieu", par Elaine Arcand, au piano, Diane Doucette; "Le ver luisant", par Céline Bergeron, au piano, Elaine Baribeau.

Duos: "La saison du soleil", par Lilliane Laliberté et Elaine Baribeau, au piano, Céline Bergeron; "Le moulin", par Anita Pelletier et Murielle Pogu, au piano, Lucille Perret; "Les meunières", par Marilyn et Lillian Koet, au piano, Elaine Baribeau.

"Carrousel", par le Glee Club.

"Les Chevaliers du Guet", par le Glee Club (garçons et filles).

Celui qui a, dans le Ciel, un témoin de sa vie ne doit pas craindre le jugement des hommes.

Saint GREGOIRE.



LE COIN DES JEUNES



La ville-cathédrale . . . décrite par les jeunes

Chers cousins et cousines,

Depuis deux semaines, j'ai fait paraitre dans cette page une dizaine de compositions de divers villages du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta.

Cette semaine, je commence la première d'une série "Connaissons nos villages". A chaque publication, je ferai paraitre des compositions écrites par les jeunes de la même paroisse. De cette façon, vous apprendrez à mieux connaitre chaque village, un par un. Ce sera aussi intéressant de les comparer d'une semaine à l'autre.

Pour la première série, j'ai choisi la ville de St-Boniface; alors voici St-Boniface telle que vue par ses jeunes écrivains . . .

COUSINE JOSETTE.

Récits sur Saint-Boniface

Ma ville bilingue

La ville de St-Boniface, bien que bilingue, est connue comme la capitale française de l'Ouest canadien. C'est un centre résidentiel et industriel. En réalité, son origine remonte à la colonisation de la Rivière-Rouge sous La Vérendrye et à la venue, en 1818, des prêtres missionnaires, MM. les abbés Provencher et Dumoulin.

Les anciens citoyens qui ont jeté les fondations de son succès méritent toute notre admiration. Dès les débuts, il y eut des écoles primaires et, depuis lors, des églises et des écoles surgissent partout.

Durant sa fondation, les épreuves ne manquèrent pas: inondations, incendies, épidémies, disette éprouvèrent tour à tour nos hardis pionniers. Il me faudrait écrire tout un livre pour passer en revue les grandes étapes de notre ville et citer tous ceux et celles qui ont participé à son développement.

En 1958, St-Boniface célébrait son jubilé d'or, qui impressionna vivement tous ceux qui eurent le bonheur d'y prendre part.

St-Boniface est ma ville natale; elle me plait et j'ai été heureuse de remarquer qu'elle se compare favorablement avec les autres villes que j'ai eu l'occasion de visiter. Je remercie la Providence d'avoir mis à me disposition tous les avantages qu'offrent notre belle ville de St-Boniface, en matière d'écoles, de bibliothèques catholiques et canadiennes-françaises.

Diane GAUDRY,
Ve année,
Ecole Marion.

* * *

Un endroit pittoresque

Quelle est une des places les plus pittoresques de la province du Manitoba? Et bien oui, vous l'avez deviné! C'est la belle ville de St-Boniface. Ce lieu est situé dans le sud du Manitoba près de la ville de Winnipeg.

L'endroit où s'élèvent aujourd'hui les villes de St-Boniface et de Winnipeg était connu sous le nom de "Fourche de la Rivière Rouge", au temps de La Vérendrye. L'origine véritable de St-Boniface remonte en réalité à 1818 quand MM. les abbés Provencher et Dumoulin vinrent s'établir ici.

Du côté de la Rivière Rouge, M. l'abbé Provencher bâtit la première église en 1818. La présence des prêtres à St-Boniface y attira de partout des anciens "voyageurs". La plupart avaient épousé des Indiennes et comptaient des familles nombreuses. Ceci fut l'origine des Métis de l'Ouest Canadien.

Dès les débuts il y eut à St-Boniface des écoles primaires. En 1838 s'ouvrit une écoles technique où on enseigna aux femmes du pays le tissage et autres arts ménagers. En 1844 arrivèrent à la Rivière Rouge les Soeurs Grises qui furent de très bonnes gardes-malades. Ainsi grandit autour de sa cathédrale et de ses institutions la population de St-Boniface.

Maintenant cette ville a beaucoup grossi. Nous avons un tres grand hôpital et des écoles modernes. Aussi, il y a de beaux grands parcs qui sont fréquentés pendant l'été. Pour les enfants, nous organisons beaucoup de sports, tels que le gouret et la balle au camp. Cette ville a aussi de grandes industries et de très beaux magasins.

Pendant ce dernier siècle, St-Boniface s'est beaucoup développée. C'est maintenant une cité très bien organisée, où il fait bon vivre.

Suzanne STE-MARIE,
9e année,
école de St-Adolphe.

* * *

Ma ville, St-Boniface

Voici ma ville, St-Boniface, que vous venez visiter. Nous sommes sur le pont . . . vous voyez notre cathédrale. C'est ça qui frappe nos voyageurs quand ils entrent à St-Boniface. Ses hauts clochers dominent sur la ville. Nous sommes maintenant sur la rue Provencher, nom donné à la rue en l'honneur du grand Mgr Provencher. Ici au milieu de la rue se dresse l'Hôtel de Ville. Un peu plus loin, l'autre côté de la rue, Supercrete tient sa place près du centre des Fils Natifs. Plus loin, il y a le parc Provencher, où la piscine fait le bonheur de plusieurs en été. Au bout de la rue Provencher est la rue Archibald. Il ne faut pas oublier de visiter la grotte Belge. Puis nous traversons le pont des piétons . . . Nous voyons et admirons les grosses usines de Westeel. Nous remontons la rue Deschambeault, nom donné en l'honneur de Monsignor Deschambault. Puis nous marchons le long de la rue Des Meurons. Nous voyons devant nous la place Cabana, en l'honneur du bon Mgr Cabana. Puis nous passons International Paints. Plus loin, nous voyons surgir les maisons de la place Gaboury, nom donné à cette place en l'honneur de la première femme blanche qui vint dans l'Ouest Canadien, Marie-Anne Gaboury. Nous voyons apparaitre Century Motors. Nous remontons la rue Yelle bordée de petites maisons. Puis nous marchons sur la rue St-Jean-Baptiste, tournons sur la rue Dollard, courons en bas de la côte et que voyons-nous? Mais, l'hôpital! Aujourd'hui nous n'avons vu que quelques bâtiments importants, mais il ne faut pas oublier nos écoles, nos bibliothèques, nos gymnases et autres centres récréatifs et aussi nos mouvements catholiques . . . Nous n'avons pas à nous plaindre de notre belle ville, je vous l'assure.

Jocelyne SOULODRE,
Ecole Marion.

Industrie payante

— Vous avez un très beau pays, dit un touriste. Quelles sont les ressources des habitants?

— L'élevage des cochons l'hiver et les touristes l'été, répond le campagnard.

Ma ville-cathédrale

Longtemps, quand il y avait beaucoup de forêt, venaient de France des Français qui s'établirent dans notre pays. Leurs descendants vinrent dans l'Ouest canadien et fondèrent notre ville de St-Boniface.

Ils ont eu beaucoup de misère parce qu'il faisait très froid; ils souffraient de la faim et de la maladie. Mais ils ont réussi tout-de-même.

Nous voyons aujourd'hui à St-Boniface une belle cathédrale qui fait face à la rivière Rouge. Il y a beaucoup d'industries à St-Boniface. L'hôtel est très grand et moderne. Il est placé près du parc La Vérendrye.

Des beaux arbres bordent les rues et donnent de l'ombre en été, ainsi qu'un air de gaieté à ma belle ville de St-Boniface, la ville-cathédrale.

Jeannette CHARTIER,
5e année,
école Marion.

* * *

Ma belle ville

Rien n'est si beau que ma ville. Nous avons à St-Boniface une très belle basilique. Le nom de notre archevêque est Mgr Maurice Baudoux. Le curé est M. l'abbé M. Deniset-Bernier. Il est aidé par quatre vicaires.

J'ai appris l'histoire de St-Boniface, car ma mère me la raconte pendant les fins de semaines. Le premier évêque fut Mgr Provencher. Ensuite, quatre braves religieuses sont venues lui prêter main-forte; c'étaient des Soeurs Grises. En 1844, elles arrivèrent en canots d'écorse. Le voyage a duré deux mois. C'était dur pour des personnes qui n'étaient pas habituées à cette vie.

Les évêques Taché, Langevin, Béliveau, Yelle, Cabana et Baudoux ont beaucoup travaillé ici. Demain ce sera notre tour à nous dévouer pour le bien et l'avancement de notre pays et de notre paroisse.

Jacqueline ANDRE,
528, rue Kavanagh.

* * *

Une visite dans ma ville

Voulez-vous visiter ma ville de St-Boniface? En traversant le pont Provencher vous pouvez voir notre belle cathédrale. Elle est très grande et a de jolies cloches grises.

Il y a aussi le collège pour les jeunes garçons et filles. Nous avons des magasins, des épiceries et des pharmacies. Il ne faut pas oublier Canada Packers, où des milliers d'hommes de St-Boniface travaillent.

Est-ce que vous aimeriez à visiter notre belle piscine? Pendant l'été, beaucoup d'enfants y vont se baigner.

Nous avons aussi une grande bibliothèque publique. Là, les gens vont chercher toutes sortes de livres.

Venez visiter notre grand parc Provencher. Nous voyons beaucoup d'enfants qui se réjouissent et jouent à la balle. Comme je suis contente de demeurer en une si belle et grand ville.

Dianne BOURRIER,
école Marion.

Le Concile ne devra pas tourner en Tour de Babel

VATICAN — Le cardinal Antonio Bacci a révélé que le latin sera la langue officielle du prochain Concile oecuménique, afin d'éviter la création d'une tour de Babel linguistique qui résulterait de l'emploi des langues vivantes.

Le cardinal Bacci, expert en latin du Vatican, a ajouté dans un article de l'"Osservatora Romano" que le latin est la langue la plus logique et la plus organique qui ait jamais existé et justement parce qu'elle n'est plus parlée, elle est précise, et non équivoque.



L'artiste italien Attilio Savoia, à gauche, et son assistant, Luigi Ferrero, terminent leur modèle miniature de la basilique St-Marc à Venise. La basilique est reproduite dans ses moindres détails. Il y a quelques années, M. Savoia avait exécuté une reproduction parfaite de la basilique St-Pierre de Rome. (Photo NC)

Le problème économique chez les jeunes travailleurs

Ce document a été préparé par les Jocistes du Canada et se rapporte surtout à la situation des jeunes ouvriers dans l'Est. On y trouvera cependant des données et des solutions très utiles à tous ceux qui débutent dans la vie économique. En voici le texte, en quatre tranches:

— I —

Introduction

Depuis 1957 la J.O.C. a porté une attention particulière au problème de l'économie chez la jeunesse travailleuse. Le programme social de cette année portait alors sur l'utilisation de l'argent. Procédant toujours selon sa méthode d'enquête, la J.O.C. découvrait, une fois de plus, que l'éducation à l'épargne chez les jeunes était nettement déficiente. Non seulement les jeunes gaspillaient leur argent dans les loisirs, mais ils arrivaient au mariage sans préparation économique. Ce fait plongeait bon nombre de jeunes foyers dans l'insécurité financière et avait des répercussions psychologiques et morales sur les premiers temps du mariage. Alarmée par cette situation, la J.O.C. a lancé son service de caisse de prévoyance qui depuis a connu un succès toujours grandissant auprès des jeunes et a reçu un appui très appréciable du monde adulte, en particulier de la Fédération des Caisses Populaires de Lévis.

La caisse de prévoyance

En 1959 nous comptions 12 caisses, en 1960 le total montrait 84 caisses et en 1961 il passait à 108 avec 4,000 sociétaires et ces derniers avaient épargné $186,000 en vue de leur mariage. Ces chiffres indiquent jusqu'à quel point ils ont pris au sérieux leurs problèmes d'économie. 84 pour cent d'entre eux n'avaient jamais épargné avant de devenir membre de la caisse de prévoyance.

Comme on le sait, ce service de la caisse de prévoyance est organisé sur le système d'équipe. C'est-à-dire que chaque chef d'équipe est responsable de collecter 4, 5, 6 garçons ou filles chaque semaine. Cette responsabilité exige des chefs d'équipe un souci constant d'attention et de fidelité aux principes et règlements de la caisse, mais aussi aux problèmes de chaque membre de son équipe. Afin de poursuivre son travail d'éducation la J.O.C. a lancé un sondage sur les problèmes d'argent des jeunes travailleurs et organise un grand congrès pour les chefs de la caisse, afin d'étudier ce problème en profondeur et de perfectionner toute la technique de leur équipe.

Congrès des caisses de prévoyance

Ces deux sujets ont été à l'ordre du jour durant le congrès tenu le 25 février à la Centrale de la J.O.C. La J.O.C. veut toutefois attirer l'attention du public sur les problèmes révélés par l'enquête.

Ce sondage a été effectué auprès de 278 filles et de 194 garçons de 23 villes du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Ils sont dans le monde du travail depuis 2.9 ans pour les filles et 3.3 ans pour les garçons. L'âge moyen est de 19.4 ans pour les filles qui ont terminé leurs études en 9e année, et de 20.4 ans pour les garçons qui ont complété le même nombre d'années d'études.

Par l'entremise de nos responsables régionaux, nous leur avons fait parvenir un court questionnaire pour découvrir leur situation économique face à l'épargne. Il nous permet de constater que les jeunes n'ont pas tous l'habitude de l'épargne et que ceux qui épargnent le font parcimonieusement, que plusieurs d'entre eux ont des dettes et qu'ils ne préparent pas suffisamment leur avenir au point de vue économique. Voici quelques chiffres tirés de ce sondage.

(à suivre)

Le premier concile à s'occuper de l'Apostolat des Laïcs

ROME — La Commission de l'Apostolat des Laïcs fait ressortir, avec le Secrétariat de la Presse et du Spectacle, l'aspect moderne du IIe Concile oecuménique du Vatican. Elle est en effet appelée à étudier des problèmes nouveaux qui se posent dans l'Eglise sous une forme plus évidente en ce siècle.

Il ne serait même pas venu à l'idée de constituer une Commission de ce genre pour la préparation du Ier Concile du Vatican, malgré l'existence de diverses formes d'apostolat qui commençaient déjà à donner des résultats appréciables: par exemple les Conférences de St-Vincent de Paul fondées en 1833 par Frédéric Ozanam. Car un apostolat des laïcs proprement dit, dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui, n'aurait pas pu être organisé alors sur une base internationale, les circonstances de l'époque ne s'y prêtant pas.

Aussi est-ce un travail des plus délicats que la Commission des Laïcs est appelée à accomplir pour établir les bases solides du développement que la vie présente réclame et que l'Eglise attend, surtout dans l'intention de ramener à la foi d'immenses foules déchristianisées.

La Commission de l'Apostolat des Laïcs est présidée par le cardinal Fernando Cento, et elle a comme secrétaire Mgr Achille Glorieux, assistant ecclésiastique du Comité Permanent des Congrès pour l'Apostolat des Laïcs. Mgr Glorieux fut également chargé de l'édition française de l'"Osservatore Romano", pendant plus de dix ans, c'est-à-dire depuis la fondation de cet hebdomadaire du Vatican auquel il a donné sa première impulsion et assuré son développement.

La Commission de l'Apostolat des Laïcs est la plus nombreuse après la Commission Centrale et celle des Etudes et des Universités; elle compte un total de 68 membres et consulteurs, parmi lesquels est largement représenté l'épiscopat. En effet, sur les 30 membres il y a 5 archevêques et 6 évêques; et sur les 29 consulteurs, on compte 4 archevêques et 11 évêques.

Les membres de la Commission représentent treize pays: Allemagne, Autriche, Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis, France, Hollande, Inde, Italie, Liban, Mexique et Yougoslavie. Les consulteurs représentent 21 pays: Australie, Belgique, Bolivie, Canada, Ceylan, Dahomey, Espagne, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Portugal, Suisse, Tanganyika, Union Sud-Africaine, Uruguay et Yougoslavie.

Ainsi se trouvent réunis des pays entièrement catholiques par antique tradition et des pays nouvellement représentés dans l'Eglise par des minorités. Pour tous se pose pareillement le problème d'un apostolat pour la défense des valeurs chrétiennes et pour la conquête des âmes qui ne connaissent pas encore le Christ, dans un monde où sévit l'esprit laïciste et païen.

Contacts fréquents avec des laïcs

La Commission a entretenu des contacts fréquents avec les laïcs qualifiés des diverses organisations catholiques, soit au moyen de correspondances directes soit grâce à des rapports individuels ou de groupe. Par exemple, la Conférence des présidents des Organisations Catholiques Internationales a constitué un office de spécialistes qui ont fourni à la Commission des documents très utiles pour ses travaux. Comme on le voit, les laïcs ne sont pas restés étrangers à la préparation du Concile, mais au contraire ont pu de la sorte lui apporter une contribution efficace.

Il y a eu jusqu'à ce jour six sessions de la Commission de l'Apostolat des Laïcs, avec un ensemble d'une quarantaine de réunions plénières: les 14 et 15 novembre 1960; du 30 janvier au 4 février 1961; du 24 au 29 avril; du 3 au 8 juillet; du 24 au 28 octobre, et du 24 au 31 janvier 1962. La session finale et définitive se déroulera du 5 au 11 avril prochains.

Dans les grandes lignes, la matière étudiée par la Commission de l'Apostolat des Laïcs peut être répartie en trois sections fondamentales, pour chacune desquelles a été créée une sous-commission: Action Catholique et apostolat direct; action d'assistance et de charité; action sociale.

Expériences précieuses

La structure vraiment internationale de la Commission de l'Apostolat des Laïcs est évidente. Elle est du reste nécessaire pour la confrontation de situations qui varient non seulement d'un continent à un autre, mais même entre pays voisins, et pour tenir justement compte des expériences positives et négatives, des résultats des initiatives les plus diverses dans les différentes nations. Dans aucune Commission et encore moins dans celle de l'Apostolat des Laïcs, on ne saurait faire abstraction des expériences de personnes ayant exercé de hautes responsabilités.

Si, dans l'avenir, le monde catholique doit disposer d'organisations de laïcs de plus en plus ferventes, préparées et disciplinées, il le devra également au travail méthodique et approfondi de la Commission de l'Apostolat des Laïcs qui vise à offrir à l'Eglise de demain des phalanges de laïcs qui soient comme un ferment bienfaisant au sein de la masse trop amorphe des chrétiens.

Duck Lake

Précisions historiques

Chère Cousine Josette,

Je lis justement "Les villages de l'Ouest", fort intéressant sans doute, mais Duck Lake, village sans égal, manque un peu de fait véritable.

Prenez par exemple, au premier paragraphe, "contenait que des Métis"; M. Ashby était canadien-français de la province de Québec, M. Odilon St-Denis, pareillement, et il y avait quelques familles de Laudet, dit St-Denis.

Je ne sais d'où vient un tel renseignement; où sont donc les anglais qui sont les véritables pionniers: Pozer, MacIntyre, Anderson, Keely, Mitchell et Labrash?

Les Français omis sont les plus vieux, Pezeril, Amyot, Bouvard, Fendelet, Forrestier, Tournier, Rousset, Barré, Lafrenière, Lambert et Lamoviel.

Il me semble que si un élève veut écrire sur son village, il peut se renseigner et donner les faits comme ils le sont, non pas une histoire d'enfant.

Après plus de 40 ans dans un village je pense en savoir son histoire.

(Ancienne paroissiene dont son grand-père est venu avec le premier contingent de Polices Montées. Elle dit aussi avoir les récits de l'histoire de Duck Lake, Batoche et Carlton.)

Ejection rapide

WASHINGTON — L'aviation américaine aurait mis au point une capsule qui permettrait l'éjection des équipages des bombardiers volant à 630 milles à l'heure.

Dans un essai, un singe endormi artificiellement a été enfermé dans une pareille capsule qui a été parachutée de 20 mille pieds d'altitude.

L'animal s'est retrouvé sain et sauf au sol.

Le pape rédige une prière du Concile pour les enfants

A la demande de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, (audience du 17 janvier) archevêque de Montréal, le Saint-Père a daigné composer ce texte plus court de la prière officielle du Concile, afin que les enfants la récitent plus souvent.

"O Saint Esprit, vous êtes descendu autrefois sur la Sainte Vierge et sur les Apôtres réunis en prière au jour de la Pentecôte; répandez aujourd'hui la plénitude de vos dons sur le pape et sur les évêques du monde entier assemblés avec lui pour le Concile oecuménique.

"Puisque vous habitez dans nos âmes, fortifiez nos esprits et nos coeurs; remplissez-les de votre lumière et de votre amour; rendez-les dociles à accueillir et à mettre en pratique les décisions du Concile.

"O Esprit de vérité, enseignez à tous les hommes le chemin qui conduit à la Maison du Père commun, afin que, selon le désir de Jésus, il n'y ait bientôt plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

"Ainsi soit-il".

Réconfortante jeunesse

Quel livre emporteriez-vous, si vous deviez, pour une durée indéterminée, vivre dans la solitude?

Justifiez votre choix.

Huit cent deux gens sur 2,756 recrues suisses, aux places d'armes de Genève, Berne, Lausanne et Sion, dont 1,735 de langue française et 1,021 de langue allemande, ont répondu à cette question.

Sur ces 802 recrues, 226 (soit 28 pour cent) ont choisi la Bible. Voici quelques citations intéressantes parmi beaucoup d'autres:

La Bible est un livre dont les ressources sont infinies; on peut la lire autant de fois que l'on veut, et jamais l'on ne s'en lassera. On y trouve toujours une réponse à n'importe quelle question et n'importe quand. **(technicien)**

Quand on dit la Bible, beaucoup, pour ne pas dire tous, y voient directement des "histoires de religion"; mais il m'est arrivé d'entendre des incroyants parler de la sagesse de ce livre. **(dessinateur)**

La Bible me permettra de survivre à ma solitude: réconfort moral. **(étudiant)**

A chaque ligne, on trouve de quoi développer une pensée, apprendre quelque chose. La Bible est l'ouvrage idéal pour la solitude. **(conducteur typographe)**

Je crois que le contenu de la Bible est inépuisable. **(employé de bureau)**

Dans la solitude, il faut un livre qui donne à réfléchir. En lisant la Bible, dans la solitude, je pourrai revoir ma manière de penser. **(dessinateur en machine)**

J'emporterai la Bible. Cela peut paraître curieux de la part d'un croyant presque total. Je pense que l'occasion serait bonne pour moi d'étudier cette Bible et d'essayer de comprendre. Je suis persuadé que, la solitude aidant, j'arriverai à revenir sur mon opinion présente. **(employé de commerce)**

La Bible est un livre simple, il n'a pas de complication. La Bible nous parle de l'amour du prochain. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'amour. Je trouve que c'est très beau. **(manoeuvre)**

En lisant la Bible, j'ai absolument tout ce qu'il me faut pour combattre la solitude. Je fais partie de cette immense foule qui avance depuis des siècles et qui, pierre après pierre, bâtit la vigne du Seigneur. Je me sens déjà moins seul. Il y aura toujours au-devant du sombre chemin de l'existence cette luminosité aveuglante de la Croix, promesse de vie éternelle. **(instituteur)**

Conclusion: Ne jugeons pas trop hâtivement notre jeunesse. En dépit de certaines apparences défavorables, elle a su conserver la nostalgie du divin, une aspiration réelle vers ce qui est noble, pur et saint.

(L'Ecole valaisanne)

Tout un problème

Frères et soeurs

Trois couples, chacun formé d'un homme et de sa soeur, se retrouvent au bord d'une rivière. Pour la traverser, il y a bien une barque, mais elle ne peut contenir que deux personnes. Le passage d'une berge à l'autre serait facile si les femmes ne soulevaient des difficultés. En effet, aucune ne veut rester sans son frère sur la berge en compagnie de l'un ou l'autre des hommes, même en présence d'une autre personne. Comment les trois couples réussiront-ils à traverser la rivière dans ces conditions?

Solution

Il est évident qu'il faut qu'à chaque voyage la barque emporte soit deux hommes, soit un frère et sa soeur, soit deux femmes. Au premier voyage, il ne peut être question de faire traverser deux hommes, car le troisième resterait en compagnie de trois femmes. La solution est donc la suivante:

1. Deux femmes traversent, puis l'une d'elles ramène la barque.

2. Elle reste à terre avec son frère, tandis que les deux autres hommes vont retrouver la femme qui se trouve sur l'autre berge.

3. L'un des hommes qui a traversé revient, accompagné de sa soeur, pour ramener le bateau.

4. Il dépose sa soeur à terre, en compagnie de la troisième femme, puis il prend le troisième homme à son bord et ils traversent.

5. La femme qui se trouvait sur l'autre berge pourra alors, en deux voyages, retourner chercher l'une après l'autre ses deux compagnes restées seules.

SAVEZ-VOUS TÉLÉPHONER?

Pour certains, le téléphone est un instrument de travail, d'amusement, de combat, de séduction; ils y ont recours quotidiennement, vingt fois plutôt qu'une. Pour d'autres, c'est un engin diabolique, un trouble-paix, un ustensile passablement effrayant, aux manifestations généralement intempestives. Comme de juste, l'attitude du téléphoniste avisé se situe à égale distance de ces deux positions extrêmes. Voyons si c'est la vôtre . . .

		Oui—Non
1	Vous arrive-t-il de téléphoner trois fois dans l'après-midi à la même personne sous des prétextes aussi variés que futiles?	....
2	Sentez-vous au ton de sa voix si votre interlocuteur est en belle forme, fatigué ou déprimé?	....
3	Etes-vous systématiquement "sous la douche" quand on vous signale l'appel d'un importun?	....
4	Appliquez-vous la règle qui veut que, l'orsqu'une communication est involontairement coupée, ce soit le demandeur qui rappelle?	....
5	Vous abstenez-vous de téléphoner passé 21 h. 30, sauf s'il s'agit d'une urgence évidemment?	....
6	Connaissez-vous par coeur le numéro de téléphone du bureau de votre père, ceux de vos trois meilleurs amis, celui de votre médecin?	....
7	Avez-vous déjà fait des "blagues" au téléphone?	....
8	Pensez-vous toujours à transmettre les communications téléphoniques reçues par vous mais destinées à un autre?	....
9	Raccrochez-vous brutalement l'appareil avec un soupir excédé si l'on vous demande "Suis-je bien au Café de la Paix?" ou "Aux Bains-Douches Municipaux"?	....
10	Offrez-vous toujours de payer votre communication lorsque vous utilisez l'appareil d'un ami, d'une relation, d'un voisin?	....

Réponses

La bonne réponse est OUI aux questions paires, NON aux questions impaires. Il va sans dire que plus votre total est faible, plus votre comportement téléphonique est défectueux. Pour le perfectionner, sachez que: les questions 1 et 5 concernent la discrétion; les questions 2 et 10 la délicatesse; les questions 4, 6 et 8 la méthode; les questions 3, 7 et 9 la courtoisie.

Si vous avez obtenu 10 sur 10, vous êtes discret, délicat, méthodique et courtois au téléphone et vraisemblablement aussi dans la vie quotidienne.

Le Cinéma — Ma responsabilité

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possèdant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

THE ROMAN SPRING OF MRS STONE: A III

Américain. W.B. 1961. 102 minutes. Technicolor. Drame psychologique réalisé par Jose Quintero avec Vivien Leigh, Warren Beatty et Lotte Lenya, d'après le roman de Tennessee Williams.

Après la mort de son mari, Karen Stone, ancienne actrice autrefois célèbre sur le Broadway, décide d'aller vivre à Rome. La solitude lui pèse et elle finit par succomber aux avances de Paolo, un jeune gigolo au service d'une entremetteuse qui vit de l'exploitation des riches étrangères. Une amie essaie, mais en vain, de la détourner de cette aventure ridicule. Karen se laisse prendre au jeu de l'amour jusqu'au jour où Paolo la délaisse pour une jeune vedette d'Hollywood récemment arrivée à Rome. Déçue et dégoûtée, Karen ouvre alors sa porte à un jeune vagabond qui, depuis des mois, attendait cette faveur.

L'histoire que raconte ce film et le monde abject dans lequel évoluent les personnages ne peuvent que laisser aux spectateurs un goût de cendre. Quintero, dont c'est le premier film, manifeste un certain talent. La photo et la couleur sont belles. Vivien Leigh demeure une grande artiste.

Appréciation morale: L'atmosphère de tristesse et d'amertume dans laquelle baigne cette oeuvre atténue la portée des comportements répréhensibles qu'elle présente. Adultes avertis.

* * *

WHISTLE DOWN THE WIND: A I — Pour tous

Un très bon film à ne pas manquer. Haley Mills, une fois de plus, fascine son auditoire.

PREMIER DIMANCHE DU CARÊME

TU ADORERAS DIEU SEUL...

UN SEUL DIEU

Satan offre à Jésus toutes les richesses de la terre s'il veut bien l'adorer. Mais Jésus le regarde et lui dit: "Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que Lui seul".

Que les peuples, ô Dieu, te louent, que les peuples te louent tous. (Ps. 67, 4)

Qu'il n'y ait point chez toi de dieu étranger, ne te prosterne pas devant un autre dieu. (Ps 81, 10)

Société Catholique de la Bible

THE GREEN HELMET: A II — Adultes et adolescents

Britannique. M.G.M. 1961. 88 minutes. Mélodrame réalisé par Michael Farlong avec Bill Travers, Ed Begley et Nancy Walters.

Gref Rafferty, un as des courses d'autos, accepte de conduire une voiture équipée avec des pneus de la compagnie Bartell, dans une épreuve internationale. Greg s'éprend de Diane, la fille de l'industriel Bartell, mais voit son amour assombri par toutes sortes de difficultés. Il constate d'abord que les pneus n'ont pas la résistance voulue et qu'il risque sa vie dans cette aventure. De plus, son jeune frère, Taz, veut entrer en lice contre lui. Heureusement, Bartell parvient à résoudre le problème des pneus et Taz accepte de servir d'assistant à son aîné durant l'épreuve. La course a enfin lieu et les deux frères en sortent vainqueurs.

Bâti autour de bandes d'actualités tournées sur pistes de courses célèbres, le scénario de ce film est simpliste et artificiel. Les séquences de courses sont cependant réussies et constituent le meilleur atout du spectacle. A l'exception de Nancy Walters, qui joue comme une poupée mécanique, les interprètes sont à la hauteur.

Appréciation morale: Ce divertissement honnête met en relief le courage et la volonté de vaincre. Adultes et adolescents.

* * *

CARTHAGE IN FLAMES: A III — Adultes avec réserves

Franco-italien. 1959. 95 minutes. Technirama. Reconstitution historique romancée réalisée par Carmine Gallone avec Daniel Gélin, Anne Heywood et José Suarez.

Scipion Emilien débarque en Afrique et s'apprête à assiéger Carthage. Dans la ville menacée, la population est divisée: les jeunes veulent la guerre, les vieux proposent de temporiser, les commerçants optent pour un compromis avec Rome. Hiram, jeune guerrier carthaginois, aime Ophir, mais est aimé par Fulvia, une jeune Romaine qu'il a sauvée de la mort. Plus tard, celle-ci sauve à son tour Hiram, prisonnier, et lui permet de retrouver Ophir, après quoi elle meurt tragiquement. Les deux fiancés quitteront alors Carthage en flammes sur un bateau phénicien.

Cette peinture de la destruction de Carthage par les Romains est un nouveau prétexte à présenter une de ces aventures de chlamyde et de glaive dans lesquels les Italiens se sont spécialisés depuis quelque temps. Les acteurs n'ont pas l'air de croire à leur personnage et jouent sans conviction.

Appréciation morale: Le film contient certains éléments positifs. Par ailleurs, une scène osée motive des réserves.

* * *

HAPPY THIEVES: A III — Pour adultes

Comédie satirique.

* * *

FLIGHT OF THE LOST BALLOON: A II — Pour adultes et adolescents





NUMERO 6

— Mademoiselle ne sait sans doute pas encore que nous avons ici, à Mascara, des écoles dirigées par des religieuses et des religieux qui viennent de France.

— Je l'ignorais, en effet, mais j'en suis très heureuse . . .

C'est sans doute parce qu'il savait qu'elle avait encore beaucoup de choses à apprendre que le prince Ali avait fait envoyer à son intention quelques volumes consacrés à la Sérimanie et aux pays voisins.

Curieuse, elle avait aussitôt commencé à les feuilleter et, bien vite, son attention avait été attirée par cet Etat d'Israël dont la frontière était peu éloignée de Massara.

A la lecture de quelques noms inscrits sur une des cartes géographiques qui illustraient ces volumes, elle se sentit émue et elle se promit d'accomplir un pèlerinage en Terre Sainte, là où se déroulèrent les événements les plus importants de l'histoire du monde. Elle revivrait ainsi, peu à peu, l'Evangile . . . Nazareth, Bethléem, la mer de Galilée, Cana, puis enfin Jérusalem seraient les étapes de ce pieux voyage . . .

Jusqu'ici tous ces lieux lui avaient semblé si éloignés qu'elle n'avait jamais eu la pensée qu'elle pourrait un jour les visiter. Et voici que maintenant ils étaient là, à sa portée, sous le même ciel qui recouvrait cette terre de Sérimanie où elle vivait . . .

• • •

Si dans tous les pays du Proche-Orient, les soirées sont délicieuses et toujours accompagnées d'une douceur reposante, les matinées ne sont pas moins agréables. A son apparition, le soleil ne distribue pas encore cette chaleur qui rend un peu étouffante la température quand arrive le milieu du jour et, sous ses premiers rayons, la nature semble chaque matin connaitre une éclosion nouvelle.

C'est l'heure où il fait bon renaitre à la vie et c'est celle aussi qui voit les rues de Massara s'emplir d'une foule grouillante et affairée.

Louise, toujours tôt levée, aimait cette atmosphère matinale et, depuis son arrivée, elle n'avait jamais manqué de faire une promenade dans le jardin à l'heure où les plantes et les fleurs commencent à s'épanouir . . .

Depuis huit jours déjà, huit jours bien vite passés, elle se trouvait sur cette terre de Sérimanie, qui commençait à lui devenir familière, et les heures, pour elle, s'étaient écoulées dans un ravissement perpétuel.

Régulièrement, le prince Ali venait la voir et, en sa compagnie, elle avait effectué plusieurs excursions qui les avaient entraînés bien loin de la ville, à travers une riche campagne toute semée de plantations d'oliviers.

Un matin, en venant la chercher, le jeune homme lui avait annoncé une bonne nouvelle:

— Demain soir, il y aura au palais royal une réception en votre honneur . . .

— Que me dites-vous là?

— Voyons, il est tout naturel que je vous présente aux principaux personnages de ce pays et, également, à quelques-uns des Français qui résident à Massara.

— Je suis confuse à la pensée de devoir paraitre ainsi devant tous ces gens qui vont, certainement, me trouver bien quelconque . . .

— Ne vous inquiétez pas . . . Vous êtes si jolie et si charmante que vos admirateurs seront nombreux . . . Maintenant, je vous enlève . . . Nous allons nous évader loin de la ville. Il faut que j'aille visiter, à quelques kilomètres d'ici, un terrain sur lequel on procède en ce moment au forage de puits de pétrole. C'est là une chose très importante pour notre avenir, car, si les travaux entrepris donnent les résultats que nous souhaitons, nous allons bénéficier de nouvelles sources de revenus . . .

L'instant d'après, la voiture dans laquelle ils avaient pris place roulait en pleine campagne.

Attentive aux moindres détails, sans cesse désireuse de mieux connaitre ce pays qui devait devenir le sien, Louise de Marcanlobert ne manquait pas une occasion de se documenter.

— J'admire la richesse de votre terre et je me demande comment vous êtes parvenus à mettre ainsi en valeur un sol que j'aurais cru plus aride.

— Croyez bien qu'il n'en a pas toujours été ainsi . . . Pendant plusieurs siècles, en effet, ce pays a été en grande partie recouvert de marais et de buissons de ronces. Ses habitants vivaient alors dans une grande misère . . . Mais quand notre voisin, l'Etat d'Israël, avec lequel, vous le savez, nous entretenons les meilleures relations, a entrepris son effort de rénovation, nous avons uni nos efforts aux siens . . . Le résultat est là, sous vos yeux . . . Cela a commencé par de grands travaux d'irrigation et de reboisement . . . Maintenant, nos produits agricoles nous permettent non seulement de faire vivre nos compatriotes, mais aussi d'exporter . . . Nos olives et nos bananes ont rapidement conquis tous les marchés du monde . . . Et voyez ces troupeaux . . . Eux aussi contribuent à nous enrichir . . . Bientôt, enfin, le pétrole nous procurera de nouvelles ressources . . .

— Et, pour égayer le paysage, vous avez des fleurs admirables . . .

— Elles sont pourtant assez rares en ce moment, car la saison de leur floraison est terminée depuis quelques semaines . . . Si vous étiez arrivés ici un peu plus tôt, vous auriez découvert de grandes étendues de cyclamens, de glaïeuls et de pavots . . . Plus loin, dans la partie montagneuse du pays, l'iris sauvage abonde également . . . Vous pouvez donc constater que cette terre du Proche-Orient est loin d'être désertique, contrairement à ce que pensent certains Européens . . . D'ailleurs, nos anciens se plaisent à répéter que le paradis terrestre s'étendait à cet endroit.

• • •

— Tournez-vous encore, mademoiselle . . . Là, très bien . . . Et maintenant un dernier coup à votre coiffure . . . Ne bougez pas . . . Voilà, c'est terminé . . . Vous êtes très jolie ainsi et tout le monde va vous admirer . . . Le prince Ali, lui-même, va être surpris de vous voir si élégante . . .

Tout en bavardant, Françoise s'empressait auprès de sa maîtresse. Ne fallait-il pas que celle-ci soit belle pour cette réception qui, tout à l'heure, allait être donnée en son honneur au palais royal.

— C'est moi qui voudrait être à votre place, poursuivit la jeune servante avec une familiarité qui s'accompagnait malgré tout d'un certain respect . . . Le roi va vous accueillir dans son château et, certainement, il va vous inviter à vous asseoir près de son trône . . .

Louise ne put s'empêcher de rire.

— Mais c'est dans un salon que va me recevoir le roi et il n'y aura pas de trône. Simplement des fauteuils comme dans tous les salons . . .

— Ah! fit Françoise un peu déçue . . . Pourtant, au cinéma, j'en ai vu des rois et ils étaient toujours assis sur des trônes . . .

Cette fois, la jeune fille ne répondit pas. Elle était trop émue à la pensée que dans quelques minutes elle allait faire son entrée dans un monde nouveau pour elle et qu'il lui faudrait répondre à tous ces gens qui allaient l'entourer. Certes, elle n'était pas timide au point de perdre contenance, mais elle se rendait compte que tous ceux qui allaient la rencontrer au cours de cette réception l'attendaient pour la juger . . . Assurément, le prince Ali serait là, à ses côtés, mais il y aurait aussi son père qui, sans doute, aurait préféré voir son fils épouser une femme de son rang . . .

Brusquement, Françoise l'arracha à ses réflexions:

— Il est l'heure de partir, mademoiselle . . . L'auto est déjà devant la porte.

Machinalement, comme une automate, Louise de Marcanlobert quitta sa chambre et, lentement, descendit l'escalier. Elle se sentait à la fois heureuse et angoissée, terriblement angoissée . . .

Sur le seuil, le chauffeur, en grande livrée, l'attendait:

— Je suis aux ordres de mademoiselle . . .

La voiture, en démarrant, fit crisser les graviers de l'allée, puis rapidement, elle s'éloigna en direction du quartier dans lequel s'élevait, à l'extrémité d'une vaste place le palais du souverain.

C'était, entouré d'arbres séculaires, un immense bâtiment qui unissait dans sa construction deux styles différents, celui du passé avec toute son ornementation orientale, et celui, très moderne, d'une époque qui accorde plus d'importance à la recherche du confort et du pratique qu'à celle de la décoration.

Après avoir ralenti pour pénétrer dans la cour d'honneur, l'auto vint s'arrêter au pied d'un perron sur lequel se tenaient, immobiles, plusieurs policiers revêtus de magnifiques uniformes chamarés de broderies.

Puis, tout aussitôt, un vestibule brillamment éclairé donnait accès dans un vaste salon dont la porte, discrètement poussée par un laquais, s'ouvrit devant Louise de Marcanlobert.

De nombreuses personnes étaient déjà réunies là qui, toutes, s'écartèrent quand le prince Ali s'avança au-devant de celle en l'honneur de qui cette réception était donnée.

Il y eut un instant de silence, puis le jeune homme, lentement, avec la gravité qui s'imposait au cours d'une telle cérémonie, commença les présentations.

Ce furent tout d'abord les principaux dignitaires du royaume qui furent admis à venir s'incliner devant celle qui, bientôt, serait peut-être leur souveraine.

Louise était trop émue pour songer à les observer. Sans cela elle n'aurait pas manqué de discerner la discrète réserve qui se lisait sur leurs visages. Tous semblaient figés dans une attitude respectueuse, certes, mais distante . . . Tous aussi limitèrent leurs salutations à quelques phrases dont la politesse cachait mal la froideur.

— Voici maintenant quelques-uns de ceux de vos compatriotes qui nous font l'honneur et le plaisir de résider à Massara.

Il y avait là une bonne douzaine de négociants qui représentaient en Sérimanie des firmes commerciales françaises. Et puis, aussi, un personnage officiel.

— Monsieur Baulon, consul de France.

— Je suis très heureux, mademoiselle, de vous saluer au nom du gouvernement français que je représente ici.

Le consul avait mis dans ces quelques mots beaucoup d'amabilité, mais aussi un peu de cette emphase diplomatique qui se retrouve chez tous ceux qui appartiennent au monde des ambassades.

Il ne restait plus, tout au bout de la rangée des invités, qu'un homme jeune encore, qui se distinguait de ses voisins par une certaine désinvolture. La pointe d'ironie qui se devinait dans son regard, comme aussi le soin qu'il avait pris à se mettre à la dernière place indiquaient le peu d'importance qu'il attachait à ce genre de cérémonies. Ce devait être pourtant un familier du prince, car celui-ci, en le présentant, s'exprima avec beaucoup de sympathie.

— Voici maintenant, dit-il, un grand savant qui, depuis quelques mois, s'est fixé ici afin d'y poursuivre ses études et ses recherches. Monsieur Adolphe Souplin est un distingué archéologue et un excellent historien pour lequel j'ai beaucoup d'admiration. Ses travaux font déjà autorité . . . Il veut bien m'accorder son amitié et j'en suis heureux et fier. Il sera aussi votre ami, j'en suis persuadé . . .

Avec cette dernière présentation prenait fin la partie protocolaire de la réception. Très rapidement, des groupes se formèrent et, partout, des conversations s'engagèrent.

Entrainant la jeune fille dans un coin du salon, le prince, qui visiblement cherchait à s'isoler, ne reprit la parole que lorsqu'il eut la certitude de ne pas être entendu de ses autres invités.

— J'ai encore, fit-il, quelque chose à vous dire . . . Ce sera pour vous présenter des excuses.

— Des excuses?

— Oui . . . Mon père, qui devait assister à cette réception, m'a fait savoir, quelques minutes avant votre arrivée, qu'il ne pourrait se joindre à nous. Il est, ce soir, très fatigué et son docteur lui a ordonné un peu de repos. Vous m'en voyez désolé . . .

Dans son trouble, Louis ne s'était même pas aperçue de l'absence du roi et elle se sentit toute confuse.

(à suivre)

Patron imprimé



Numero du patron: 9312
Grandeurs: 10 à 20
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberte et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Un code moral de l'Association italienne des éditeurs de publications pour les enfants

Un code moral a été approuvé à l'unanimité et adopté par les éditeurs adhérents à l'Association italienne des éditeurs de publications périodiques pour enfants au cours de l'assemblée constitutive qui s'est réunie à Florence en avril 1961. L'observation des règles de ce Code Moral a été confiée à l'Institution de contrôle qui délibère selon les "règles d'application" adéquates. En voici les termes:

Principes généraux

1) Les publications pour enfants doivent être un instrument au service de la jeunesse. Leur fonction doit s'identifier à un moyen de formation ou à une saine distraction ou aux deux choses en même temps.

2) Par conséquent, les publications pour enfants doivent traiter de sujets et employer un langage qui conviennent à la mentalité des jeunes, faisant appel à leurs sentiments les meilleurs sans éveiller en eux des états psychiques négatifs.

3) Les publications pour enfants doivent mettre en lumière des valeurs qui sont à la base de l'existence dans la société nationale et internationale et, en quelque façon que ce soit, ne jamais constituer une négation des principes moraux et chrétiens.

La famille, la patrie, la religion, l'école

1) Il doit être de règle de ne pas discuter ou offenser l'unité de la famille et le mariage qui en est la base, pas plus que l'autorité et le respect des parents.

2) On ne doit pas parler du divorce qui n'est pas admis par la législation italienne et, si l'on est obligé d'y faire allusion, on le fera de façon à ne pas favoriser l'idée de son opportunité, à ne pas le rendre souhaitable.

3) On ne doit jamais manquer au respect dû à la Patrie, au Drapeau, aux principes démocratiques, aux institutions de l'Etat.

4) Il est interdit de traiter de sujets qui fomentent la haine contre une race quelconque ou qui, de quelque manière que ce soit, offensent la dignité humaine.

5) La religion doit toujours être traitée avec déférence sans jamais blesser des sentiments de croyance innés chez l'homme. On doit donc respecter la religion catholique professée par la majorité des Italiens et toutes les autres confessions religieuses.

6) On ne doit jamais mettre en doute l'utilité de l'école, de l'instruction, de la fonction de l'éducateur.

Le crime et l'horreur

1) La presse pour enfants ne doit jamais présenter les actions criminelles de façon à susciter de la sympathie à l'égard de celui qui les commet. Elle ne doit pas non plus inciter de la même manière à douter de la loi et de la justice.

2) Il faut éviter d'indiquer de façon trop détaillée les moyens de commettre un crime. Celui-ci devra apparaitre comme une action absolument répréhensible.

3) Le héros de l'histoire ne devra pas atteindre son but en se servant de moyens délictueux.

4) Il n'est pas permis de mettre en relief des scènes d'une violence excessive, des descriptions de tortures, d'agonie physique, des tableaux impressionnants, des passages truculents.

5) Il faut user modérément du couteau et du revolver et ne pas s'étendre sur un acte de violence ou le conter en détail.

6) On doit éviter de décrire des scènes de rapt d'enfants, de lynchage, de suicide. Il faut également s'abstenir de conter des histoires susceptibles de présenter, sous un jour favorable, les blousons noirs et leurs aventures.

7) On doit réduire au maximum l'usage des mots "crime" et "horreur" surtout sur les couvertures des publications.

8) Le bien doit, de toute façon, triompher du mal.

9) On doit éviter, au maximum, de donner l'impression qu'il est possible de rendre une justice sommaire.

10) Il est interdit de décrire des scènes d'horreur à grands épanchements de sang ainsi que des scènes macabres ou des tableaux de dépravation, de sadisme, de vampirisme, de cannibalisme.

11) Considérant que les histoires et les dessins du type humoristique ou comique en raison de leur caractère d'irréalité et de pure fantaisie, ne se prêtent pas à éveiller chez l'enfant le désir d'imitation ou des impressions violentes, il est permis d'utiliser en eux des sujets qui pourraient faire l'objet des interdictions du présent Code s'ils étaient présentés de manière réaliste.

Le sexe et le costume

1) Il est interdit de présenter des scènes d'amour malsain ou des actes sexuels.

2) Les nudités excessives et les postures incovenantes sont interdites. Chaque personnage doit avoir un costume qui n'offense ni le goût, ni la décence. On ne doit pas accentuer ou souligner une partie quelconque du corps, particulièrement chez la femme.

Le langage

1) Il est interdit d'user d'un langage indécent ou vulgaire.

2) Il est recommandé de se servir de formes grammaticalement correctes.

La publicité

1) Les publications pour enfants ne doivent pas accepter de publicité relative à l'alcool, au tabac, aux livres traitant de la sexualité, aux cartes illustrées ou aux photographies représentant des femmes dévêtues, aux jeux de hasard, aux produits pharmaceutiques de nature douteuse, à tout ce qui peut constituer un danger pour l'intégrité morale des jeunes. En outre, il est recommandé aux publications de se montrer prudentes en acceptant la publicité cinématographique.



Les papillons s'évadent de leurs cocons. — A gauche, campé sur le plus nouveau talon haut canadien, et muni d'une pointe extrêmement fine, ce soulier, en veau de rayonnante teinte dorée, possède une bordure contrastante harmonisée et est garni d'une boucle plate. Il s'obtient aussi en beige pâle garni de brun foncé, ainsi qu'en teintes claires du printemps. A droite, escarpin fermé prenant un air de sandale à cause de ses côtés ouverts; fait de souple veau de deux tons de vert-gris à perforations minuscules entourant l'empeigne et le bout; s'obtient aussi en rose pivoine. L'appliqué de forme triangulaire se termine à la base du haut talon; détail très nouveau. Ces souliers se portent le soir et pour la grande toilette.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Nécessité de la prière

Un vieux pêcheur amena un jour un jeune garçon avec lui. Le garçonnet étant très observateur, remarqua que sur une des rames du bâteau était écrit "Travaille" et sur l'autre, "Prie".

"Pourquoi avoir besoin de prier si l'on travaille"? demanda le jeune garçon. "Cela n'est que vieux jeu, n'est-ce pas?"

Le vieux pêcheur, sans dire un mot, arrêta la rame sur laquelle on pouvait lire "Prie" et continua avec la rame où l'on voyait "Travaille". Le canot se mit alors à tourner en rond et n'avançait plus. Ce fut assez pour faire comprendre au jeune que la prière est aussi nécessaire à l'esprit que le travail au corps.

Mme L. Leduc,
Armstrong, C.-B.

✦ ✦ ✦

Va-t-il comprendre?

— Ah! mademoiselle . . . il est de ces mélodies qui ont le don de me transporter loin . . . bien loin . . .

— Dites-moi, vite, laquelle, Monsieur; je vous la jouerai avec plaisir.

✦ ✦ ✦

Vous séparerez très facilement des tranches de bacon si vous roulez le paquet dans le sens de la longueur.

✦ ✦ ✦

Pour conserver ou rendre à vos lainages leur souplesse, plongez-les dans la solution suivante: 1 partie d'ammoniaque, 4 parties d'eau. Au bout d'un quart d'heure, retirez-les, essorez-les sans tordre et faites-les sécher à une température douce.

✦ ✦ ✦

Il existe cinq sortes de mensonges, disait Bernard Shaw: le mensonge ordinaire, le bulletin météorologique, la statistique, la note diplomatique et le communiqué officiel.

✦ ✦ ✦

Si vous vous sentez très fatiguée au milieu de la journée, faites une minute de relaxation. Fermez les yeux et massez-vous légèrement le globe de l'oeil à travers la paupière.

✦ ✦ ✦

Le cuisinier du restaurant, au maitre d'hôtel: "Tâchez de recommander le plat du jour: il est d'hier."

✦ ✦ ✦

Si l'école vous permet de découvrir pour votre enfant de petits camarades qui puissent devenir des amis parfaits, aidez l'enfant à tresser des liens plus étroits en invitant ces petits amis chez vous et en formant entre eux une sorte de petit club qu'ils pourront peut-être conserver durant toutes leurs études.

✦ ✦ ✦

Pour nettoyer des carafes et des bouteilles très tachées, on met dedans une cuillerée de vinaigre et quelques grains de riz. On agite vigoureusement. Une fois rincées, les bouteilles seront parfaitement propres.

✦ ✦ ✦

Même les fougères aiment une tasse de thé de temps en temps. Le thé froid agit comme un fortifiant et ranime souvent la plante souffrante.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Auditeur (de comptes).

Ce qu'on doit dire: Vérificateur.

✦ ✦ ✦

Client: "Garçon, je trouve une épingle dans la sauce!"

Garçon: "Mais, Monsieur n'avait-il pas commandé une sauce piquante?"

Billet touristique européen, réservé aux touristes d'Amérique

Treize pays européens (Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse) ont créé depuis le 1er janvier 1959 un billet touristique européen appelé "Eurailpass" qui ne peut s'obtenir qu'aux Etats-Unis et au Canada.

Des modifications sont intervenues dans la délivrance de ce billet particulièrement profitable au touriste canadien désireux d'accomplir son tour d'Europe.

L'Eurailpass, titre de transport nominatif permet de voyager en toutes classes et dans tous les trains sur l'ensemble des lignes ferroviaires desservant les pays mentionnés ci-dessus. Il donne droit à la location gratuite — un supplément est perçu pour les places de couchettes, de wagons-lits et de Pullman.

Trois durées de validité sont prévues aux prix forfaitaires suivants: 1 mois, $110; 2 mois, $150; 3 mois $180; les enfants de 4 à 10 ans paient demi-tarif.

Ils ont été pesés et trouvés — non pas trop légers — mais conformes aux normes établies par le gouvernement du Canada. Et voici les oeufs Canada Catégorie A: extra gros, 27 onces ou plus la douzaine; gros, 24 onces ou plus; moyens, 21 à 24 onces, exclusivement; petits, 18 à 21 onces, exclusivement; "peewee", les tout-petits, moins de 18 onces. Petits et gros, ils sont tous de première qualité. Cependant, les gros oeufs sont actuellement offerts à un prix tel qu'ils constituent un achat excellent. A nous d'en profiter!

Courrier de Louise

Q. — Mon ami me donne toujours une boite de friandises ou de bonbons pour mon anniversaire de naissance. Devrais-je l'ouvrir tout de suite et lui en offrir? Parfois, lorsqu'il est absent, il me l'envoie par la poste. Devrais-je attendre qu'il revienne pour l'ouvrir? Sinon serait-il préférable que je lui garde une petite partie du contenu de cette boite? Merci.
IGNORANTE.

R. — Lorsque votre ami vous offre son cadeau en personne, il faut l'ouvrir et lui en offrir en le remerciant de sa délicate pensée et en commentant sur l'excellente qualité de son cadeau. Quand vous recevez votre cadeau en son absence, vous devez l'ouvrir immédiatement et lui écrire un mot pour le remercier, s'il doit être éloigné pendant quelques jours et que vous sachiez qu'une lettre pourra lui être livrée avant qu'il ne revienne. Par contre, si vous savez qu'il rentrera chez lui presque immédiatement, vous pouvez attendre son retour et lui garder quelques friandises, si vous le désirez. Dans le premier cas, ces produits risqueraient de perdre leur fraicheur si vous cherchiez à les conserver jusqu'au retour de votre ami.

• • •

Q. — Votre courrier m'intéresse toujours et m'a souvent aidée. Voici que je vous consulte à mon tour. Quelles sont les règles qui gouvernent la correspondance entre amis et amies? Doit-on répondre immédiatement aux lettres reçues, ou doit-on laisser passer plusieurs jours ou même semaines avant de le faire? L'homme doit-il répondre plus tôt que la femme? Merci.
MARGUERITE.

R. — Les règles de cette correspondance sont assez flexibles. Si vous écrivez à des amis du même sexe, et que ces personnes ne vous demandent pas de renseignements trop pressés, vous pouvez retarder un peu à répondre, mais pas plus qu'un mois de grâce, car alors vous continuerez à remettre à plus tard et de cette façon l'amitié ne tarde pas à refroidir. Quant à la correspondance avec des personnes de sexes différents, une femme surtout doit se montrer très discrète tant qu'au texte de ses lettres qu'à son empressement à répondre. Dans ce cas, le monsieur écrit généralement le plus souvent, surtout s'il courtise sérieusement son amie. La jeune fille courtisée écrit à son ami à peu près à toutes les semaines, si celui-ci écrit deux fois, et plus ou moins souvent selon que les lettres de son prétendant se font plus ou moins fréquentes.

• • •

Q. — C'est un lecteur qui vous demande conseil cette fois-ci. Nous sommes assez nombreux à vous lire, vous savez, et à apprécier les services que vous rendez à tous et à chacun. Voici mon problème. J'ai des amis mariés que j'ai connus depuis toujours. Comme ils habitent une ville étrangère ils m'écrivent assez souvent et je me demande comment je devrais leur adresser mes réponses. Dois-je écrire au mari ou dois-je écrire aux deux? Nous n'avons pas de secrets les uns pour les autres et tantôt l'un m'écrit tantôt l'autre. Si j'écris au mari seulement, est-ce convenable pour moi d'envoyer mes amitiés à son épouse? Merci. — J'AIME BIEN FAIRE LES CHOSES.

R. — Puisque vous êtes de si vieux amis, il n'y a pas à vous formaliser. Vous pouvez écrire au mari en lui demandant de saluer sa femme. Vous pouvez écrire aux deux conjointement les saluant de la même façon, ou, de temps à autre, si la jeune femme vous écrit, vous pouvez aussi répondre à sa lettre d'une façon personnelle, la priant à son tour, de bien vouloir faire vos amitiés à son "cher époux". Vous adressez votre lettre selon le cas: Monsieur Jean Untel, Monsieur et Madame Jean Untel, ou Madame Jean Untel. Si vous écrivez à de bons amis qui ne sont pas aussi intimes que ceux dont vous parlez dans votre lettre, il est préférable d'adresser la lettre au mari ou encore aux deux. Je vous remercie de votre appréciation, cher Monsieur, et je dois vous dire que je suis heureuse, en effet, de constater que le courrier a de nombreux amis masculins. Merci Messieurs!

LOUISE.

LA COLLECTION BOUSSAC EN TOURNÉE CANADIENNE

MONTREAL — Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de Marcel Boussac, magnat de l'industrie textile française, effectue une tournée canadienne.

Ces présentations de mode, mettant en vedette les cotonnades françaises, sous le haut patronage de l'ambassade de France au Canada, seront à Winnipeg le 12 mars.

Les numéros de la collection Boussac ont été créés par cinquante modélistes chevronnés et les tissus sont utilisés par des maitres de la haute couture, tels Desses, Guy Laroche, Jacques Esterel, Maggy Rouff, Madeleine de Rauch, Bohan et plusieurs autres.

Comme on sait, la mode printemps-été 1962 sera très féminine, donc très gracieuse, l'abondance de colifichets et la légèreté des tissus feront la joie de chaque élégante qui pourra adapter cette mode à sa personnalité.

La collection Boussac offre, cette année, de nombreuses interprétations, où l'harmonie et le jeu des couleurs tiennent une place importante.

Pour le matin et les sports d'été, les colonnades françaises se présentent à dessins géométriques. On utilise, pour les ensembles de plage, les toiles de coton de nuances vives; on verra des marinières réversibles, des maillots de bain et leur peignoir fantaisie, pantalons et chemises, et même une combinaison après-ski nautique.

Pour l'après-midi, de jolies robes pratiques et élégantes seront égayées de dessins à fleurs ou feuilles grimpantes qui reflètent le décor des beaux jours d'été.

La robe habillée semble parfois faire revivre une autre époque, avec ses froncés, plissés et ruchés. Les tissus imprimés comportent des dessins fantasmagoriques ou des floraisons inspirées de Gauguin ou Rousseau.

Pour les grands soirs, la Française adopte de plus en plus la robe pleine longueur, en particulier le fourreau asymétrique drapée sur le côté et laissant une épaule nue.

La toute jeune fille choisira le modèle à jupe très ample au décolleté généreux, avec une étole qui apporte à l'ensemble de la toilette, un caractère romantique.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Ne jamais laisser de jeunes enfants seuls à la maison

par le Dr Adrien Plouffe

Les journaux nous annoncent souvent que deux, quatre, six enfants ou plus ont été brûlés vifs dans l'incendie de leur demeure. Avez-vous remarqué que très souvent les parents sont absents? Ils étaient en train de veiller avec des amis! Est-ce qu'il n'y a pas là une négligence impardonnable?

Une maison a flambé pendant que les parents assistaient à la messe! Plusieurs enfants en basâge sont morts au cours de l'incendie. Les parents ont expliqué leur absence en disant qu'ils étaient allés à la messe! Un père et une mère de famille doivent-ils aller ensemble à la messe et laisser de jeunes enfants seuls à la maison? Le Bon Dieu nous donne-t-il des enfants pour qu'on joue avec le risque de les laisser griller vifs pendant qu'on va remercier la Providence de ses bienfaits?

Il est toujours dangereux de laisser de jeunes enfants seuls à la maison. Le père, la mère ou une adolescente responsable devrait rester près d'eux, afin de prévenir une tragédie, en cas d'incendie. Qui donc pourrait donner tort à l'hygiéniste qui tient ce langage sensé?

Il y a autant voire plus d'accidents à la maison que sur la route, dans les usines ou fabriques. Les mamans devraient donc redoubler de prudence et surtout ne jamais laisser les petits enfants sans une personne responsable. Les gosses peuvent jouer avec le feu ou bien une poële peut exploser et c'est une tragédie épouvantable. La prévention des accidents à la maison est un devoir qui incombe aux parents qui sont les gardiens de la sécurité de leurs tout-petits.

En hiver surtout la prudence et la prévoyance s'imposent aux parents. La saison froide est par excellence celle où un incendie peut causer des drames qui font dresser les cheveux sur la tête! Quelle lourde responsabilité repose alors sur les épaules des pères et des mères qui chantent, dansent ou jouent aux cartes à quelques milles de leur demeure!

La mère voulait rester à la maison mais son mari insista tellement qu'elle le suivit chez des amis. Deux heures après, des voisins leur donnaient un coup de fil pour leur annoncer que leur maison était en flamme! Les parents revinrent chez eux à une vitesse de soixante et dix milles à l'heure, mais trop tard pour sauver leurs quatre jeunes enfants âgés de deux à cinq ans. Aimeriez-vous à partager la responsabilité de ces parents?

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 47

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface Par la poste $1.00 franco 132-T.F

CHANGEMENT DE SITUATION peut signifier pour vous, AVENIR MEILLEUR! Réalisez de gros revenus. Vendez nécessités domestiques, produits de ferme. Excellente commission. 30 jours d'essai. FAMILEX, Dept. M.5, 1600, Delorimier, Montréal.

DEMOISELLE DEMANDE DAME OU DEMOISELLE D'AGE MOYEN pour aider à préparation des repas et soins de dame âgée semi-invalide. Rémunération convenable ou mentionné salaire désiré. Maison moderne dans village. S'adresser à Mme R. Forest, Cut Knife, Sask. 47-703-47P.

GAINES ET SOUTIENS-GORGE SPENCER ET SPIRELLA. Faits sur mesure. Soutiens-gorge avec ou sans bretelles. Tissus de nylon très fins. Corsetière d'expérience. Appeler Mme Tumber à TUrner 8-5806. 46-697-47C.

ON DEMANDE COMPAGNE dans la cinquantaine, bonne éducation, pour partager logis à St-Boniface. Signaler: EDison 4-7398. 46-683-47C.

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6083. 46-684-T.F.

ON DEMANDE CHAMBRE ET PENSION DANS FAMILLE CATHOLIQUE DE LANGUE FRANCAISE pour 6 semaines au cours de l'été 1962, pour jeune Américaine de 14 ans désirant apprendre le français. Spécifier références et prix. S'adresser à Boîte 701, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 47-701-47C.

ST-BONIFACE TELEVISION — Réparation de télévision, radio et transistor. Nous vérifions les lampes à domicile. Service de 24 heures. Tout travail garanti. Service: $2.50. Signaler: ALpine 3-4402. 44-647-47C.

ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 44-651-47C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,

adressez-vous à

Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, gérant



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ECOLE PAROISSIALE DU PRECIEUX-SANG à St-Boniface aimerait recevoir don d'encyclopédie française. Personne pouvant faire tel acte de générosité voudra bien signaler CHapel 7-8017. 46-681-47C.

ON DEMANDE — Machine à refaire les soupapes de moteur (valve grinder). Devra avoir mandrin capable de prendre tige de ⅜". Mentionner condition, âge, genre et prix. Georges Haudegand, Vonda, Saskatchewan. 46-687-47P.

ON DEMANDE A LOUER — Logis ou maison à St-Norbert pour le 1er mai, si possible. Signaler: ALpine 3-8167. 47-699-48C.

A LOUER — St-Boniface, rue D'Eschambault. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-1967. 46-682-47C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de abin privées. Pour renseignements, s'adressera 196, rue Goulet. 43-635-47C.

A LOUER — Norwood, 138, rue Kitson. Chambre meublée pour un ou deux hommes. Signaler: CHapel 7-1745. 47-716-47C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Signaler: CEdar 3-4850. 47-715-47C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. 2 logements modernes: 3 pièces. Entrées et salles de bain privées. Places de stationnement. Un libre immédiatement, l'autre le 1er avril. Signaler: ALpine 3-4752. 47-712-50C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entrée privée. $72 par mois. Signaler: CEdar 3-6248. 47-711-47C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis moderne: 3 pièces. Stationnement. Signaler: CEdar 3-4370. 47-707-47C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Prélarts et rideaux fournis. Privé. Libre. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 47-706-49C.

A LOUER — St-Boniface, 197, rue Masson. Une grande chambre meublée, avec évier. Libre. Signaler: WHitehall 3-3304. 47-702-47C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Meublé. Réfrigérateur. Rangette. Signaler: CEdar 3-5551. 47-700-47C.

A LOUER — St-Boniface, 154, rue Bertrand. Près hôpital. Chambre au 1er étage. Pour une ou deux jeunes filles tranquilles. Signaler: CHapel 7-5947. 47-698-47C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée pour jeune homme ou jeune fille qui travaille. $20. Signaer: CEdar 3-4757. 45-673-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis neuf: 3 pièces. Non meublé. Signaler: CEdar 3-4757. 47-717-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Libre: 1er avril. $65. Signaler: CHapel 7-4073 ou WHitehall 3-4180. 47-718-47C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Près Précieux-Sang et Holy Cross. Logis moderne: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Libre: 1er avril. Signaler: ALpine 3-4752. 47-713-50C.

A VENDRE — Vêtements pour fillettes de 2 à 10 ans. Aussi, 2 complets pour homme, grandeur 38. S'adresser à 380, avenue Elgin, Winnipeg 2. Signaler: SPruce 4-8549. 44-652-T.F.

A VENDRE — A bon marché. Jolie robe de mariée. Très propre. Grandeur: 14. S'adresser à 170, blvd Dollard, ou signaler: CEdar 3-1923. 47-708-47C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boîte 437 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français. M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procura Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

VISITE LIBRE

les samedi et dimanche

de 1 h. p.m. à 5 h. 30 p.m.

les autres jours de la semaine

de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.

ST-NORBERT 30, RUE LAGRAVE
GLobe 2-2487

Venez visiter notre magnifique résidence modèle.

Nous parlons français

Laidlaw Construction Co. Ltd.

340, rue Stafford GLobe 3-0741

A VENDRE — Norwood. Maison: 5 pièces. 1½ étage. Chauffage: huile. Pas d'agents. Signaler: CEdar 3-6734. 43-668-48C.

A VENDRE — Winnipeg, Fort Rouge. Duplex. $14,500. Près école et autobus. Paiement comptant raisonnable. Vente privée. Signaler: CHapel 7-1001 avant 5 h. 46-678-50C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287 35-328-T.F

A VENDRE — Un poêle électrique-combinaison — bois ou charbon — en parfaite condition. A coûté plus de $250. Considérerons toute offre raisonnable. S'adresser à M. le Gérant, Caisse Populaire, St-Malo, Man. 47-704-49C.

FOIN A VENDRE — Environ 9,200 balles. Qualité variée, foin naturel et cultivé. Prix: $5,000. Ecrire à Boîte 664, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 44-664-T.F.

A VENDRE

St-Boniface - Revenu

Excellente propriété de rapport comme neuve: 3 logis, plus chambres. Près hôpital de St-Boniface. Tous logements complètement privés, avec entrées privées. Locataires stables. Un minimum de $6,000 comptant ou un échange bouclerait le marché. Appeler Olie Staer à GRover 4-1249 ou WHitehall 2-8261.
C. E. SIMONITE LIMITED 47-710-49C.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg Garage et établissement de débossage agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boîte 604, La Librté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 46-604-47C

A VENDRE

St-Norbert — Jolie maison, niveaux variés "spit-level", 34' x 30'. Sur grand lot de rivière bien boisé. Bordure: 100'. 3 chambres à coucher. La principale munie de table de toilette et d'évier. Grande salle de bain: table de toilette et lingerie. Cuisine pratique, pulvérisateur de déchets. Cheminée, planteur fixe, en brique laurentienne et pierre Tyndal. Tapis sur parquet, salle à manger, passage. Garage attenant. Maison idéale pour professionnel. Entrée directe au soubassement, communiquant aux jardins. Vous pouvez vous procurer cette propriété de rivière à prix d'aubaine: $29,900. Termes faciles. Si intéresser, écrivez au propriétaire: J.-C. Campeau, C.P. 205, Sioux Narrows, Ontario. 47-705-50C.

A VENDRE

St-Boniface — $800 comptant
Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Près de toutes commoditées. Balance comme loyer.

St-Boniface — $1,900 comptant
Maison de revenu. Bien située. 4 pièces pour propriétaire. Revenu substantiel pour couvrir paiement et dépenses. Une vraie aubaine.

St-Norbert — $4,000 comptant
Bungalow: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. 2 ans. Lot exceptionnellement boisé. Près école et église. Prix: $14,700 seulement.

St-Vital — $20,000 comptant
Immeuble-appartement. 8 logis. Presque neuf. Complètement loué. Bien situé. Une aubaine au prix de $45,000 seulement

Norwood — $1,000 comptant
Maison: 3 logis. Bon revenu. Très bonne location. Prix: $12,500.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
46-691-47C.

A VENDRE

Norwood — Rue Horace. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Taxe: $208. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près basilique et hôpital. Bungalow: 5 pièces. Soubassement. Chauffage: huile. Taxe: $137. $10,500, à termes.

Parc Windsor — Maison. Niveaux variés. 2 ans. 3 chambres à coucher. Salle à manger. $4,800 comptant. Balance: 5½%.

St-Boniface — Rue Louis Riel. Bungalow moderne: 4 pièces. Salle de récréation. Garage. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison: 15 ans. 4 chambres à coucher. Une supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude. Lot: 40' x 110'. $16,800, à termes.

Norwood — Enfield Crescent. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 plomberies. $5,000 comptant. Balance à termes.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
46-685-47C.

A VENDRE

NORWOOD

Rue Kitson — Près église et école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Réduite à $12,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumerait balance.

ILE-DE-CHENES

Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

VILLAGE LORETTE

Maison — 4 pièces. Grand lot. Bonne eau de puits. $2,900.

MAGASIN GENERAL

Dans grand district fermier — Logis: 8 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND

Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $7,950. $3,800 comptant.

RUE GRANDIN

St-Boniface — Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500, termes faciles.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement — 8 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

PRES DE WINNIPEG

Ferme — 270 acres. Toute en culture. Maison: 5 pièces. Complètement moderne. Grande étable avec eau courante. Prix complet, comprenant machineries: $20,800. Comptant requis: substantiel.

ST-BONIFACE

Bungalow — 5 pièces. Style "ranch". 3 chambres à coucher. Très grande cuisine. Chambre à coucher au soubassement. Prix: $17,800. Comptant: $5,000. Balance à 6% d'intérêt.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
46-694-47C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-3814. 41-612-T.F

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-582-T.F.

La Division Scolaire de St-Boniface no 4 invite les instituteurs et institutrices qui désirent enseigner dans les écoles élémentaire ou secondaire pour le terme d'automne 1962, à remplir immédiatement leur formule de demande.

ECHELLE DES SALAIRES:

Classe	Min.	Max.
P^1A^1	3000	4000
P^1A^2	3300	4700
P^1A^3	3600	5200
P^1A^4	4300	7400
P^1A^5	4700	7800
P^2A^4	4700	7800
P^1A^6	5100	8200
P^2A^5	5100	8200
P^2A^6	5500	8600

Ecrivez pour formule de demande. Une interview sera fixée.

Surintendant,
C.P. 89, St-Boniface.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-VITAL

Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur avec salle de récréation. Prix. $13,200. $3,000 comptant.

NORWOOD

Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. $12,500. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE

Duplex: 5 et 3. Revenu mensuel: $130. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage. $12,900. $1,800 comptant.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
46-696-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Triplex. Garage. Grand lot. Comptant requis: $7,500.

Norwood — Rue Carrière. Maison: 1½ étage. Stuc. 5 pièces, 3 chambres à coucher; une finie au soubassement. Grand lot. Garage. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Taxe: $270. Comptant requis: $3,000 ou plus.

Magasin général — Près de la ville. Echangerait pour maison ou duplex. Bons termes.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
46-690-47C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher. $17,000. Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Salle à manger. Salon avec tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant requis: approximativement $8,000.

St-Boniface — Près hôpital. Prix: $8,900. Duplex: 4 et 4. Revenu annuel: $1,560. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $2,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Triplex. Belle location. Revenu annuel: $2,640. Chauffage: huile. Grand lot. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
46-677-47C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant. Ameublement complet. 28 places. Logis attenant: 6 pièces. Meilleure offre.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. $21,900.

St-Norbert — Bungalow neuf: 6 pièces. Près église et école. Grand lot. Soubassement complètement fini. $20,000.

Grande Pointe — Maison neuve: 5 pièces. Grand lot. Eau courante. Près école. Prix réduit: $8,250.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
46-693-47C.

ABC Accounting Service

- tenue de livres
- préparations des rapports
- rapports de l'impôt sur le revenu

Bureau: SUnset 6-2390
Résidence: SUnset 3-8746
3 - 515, ave Ellice, Winnipeg 2, Man.
Paul LEPAGE, gérant

A l'Alliance Française

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 mars, à 8 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale, St-Boniface. M. Jacques Chastenet, de l'Académie Française, exposera "Un demi-siècle de moeurs et de pensées françaises, 1912-1962".

A la suite de la conférence, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et le Comité de l'Alliance Française vous invitent à une réception en l'honneur du distingué canadien, venu en tournée de conférences au Canada.

Saint Joseph, patron céleste du Concile

ROME — Lors de l'audience générale du mercredi 28 février, le pape Jean XXIII a relevé que le mois de mars était consacré à saint Joseph, qui a été proclamé protecteur céleste du Concile oecuménique. Pendant ce mois de mars, il importera donc, a poursuivi le Souverain Pontife, de redoubler de prières pour le succès du prochain Concile.

A VENDRE

Messagerie (transfer) — Dans centre canadien-français. Dessert 3 villages. 2 camions fourgons 1962 et 1 de 1959 en très bonne condition. Service de lait, crème et transport général.

St-Boniface — Immeuble: 4 logis, 3 pièces. Entrées et salles de bain privées. Bon revenu. Maison: 4 pièces sur même lot. Chauffage: gaz, air forcé dans les deux. Prix total: $38,000. Environ $10,000 comptant. Vendrait immeuble seul: $28,000.

St-Boniface — Duplex, 12 ans. 4 et 3. Grand lot. Garage double. Très bonne condition. $18,500. $4,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
47-714-47C.

927, Lemay — Résidence modèle
ST-NORBERT
Nouveaux domiciles,
7 plans différents,
3 ou 4 chambres à coucher, grands lots, chauffage au gaz, pavement. On construira selon votre plan.
HYPOTHEQUES N.H.A.
Téléphonez le soir: GR 5-0552, GL 2-7611 ou VE 2-0643

Alexander Agencies Ltd.

SP 5-8463 GR 4-1835

LA TOUTE NOUVELLE

FORNEY C-5

est la machine à souder la plus complète
Entièrement équipée

Forney Arc Welders, Ltd.

1052, rue Main,
Winnipeg 4, Man.
Téléphone: JU 2-3276
M. Geo Champagne, gérant

La Société d'Habitations Ltée

Maison moderne à vendre:
3 chambres à coucher, à St-Norbert, possession immédiate, angle des rues St-Pierre et Ste-Thérèse. Paiement requis: $1,800

Maison moderne à vendre:
3 chambres à coucher, à St-Norbert, rue Lagrave, possession le 1er juin

Plusieurs lots disponibles à St-Norbert, Ile-de-Chênes, St-Vital

Adressez-vous à
M. Henri DAUDET, gérant
Bureau:
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Faites-le maintenant! Achetez-le maintenant!

Commencez un compte courant chez EATON

Meublez ou remeublez votre résidence . . .
Peinturez votre maison . . . Réparez votre toit . . .



Installez un tapis Broadloom mur à mur . . .



Nouvel équipement de salle de bain . . .
Nouvelles draperies . . . Rénovez votre cuisine . . .
Nouveaux appareils électriques . . .
Nouveaux systèmes de chauffage . . . Isolez votre maison.

Quel que soit votre projet . . . FAITES-LE MAINTENANT! Et pour vos matériaux . . . les acheteurs sages visitent Eaton's . . . le magasin réputé pour sa marchandise de qualité! "Satisfaction ou remboursement".

EATON'S OF CANADA

Un sanctuaire pour trois confessions

MANCHESTER — Le sanctuaire pour étudiants de la nouvelle université britannique de Keele, près de Manchester, servira à la fois aux Anglicans, aux Catholiques et aux Réformés. Chaque confession disposera de sa propre chapelle à l'intérieur du sanctuaire. En outre, les aumôniers des différentes confessions disposeront de locaux privés dans le voisinage du sanctuaire.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JEAN-MARIE PALUD, late of the Village of Aubigny, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 17th of April, A.D. 1962.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 2nd day of March, A.D. 1962.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALBERT LOUIS ROSSET, late of the Post Office of St. Claude, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 27th day of April, A.D. 1962.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 6th day of March, A.D. 1962.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executrix.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Une exposition de poissons chez Eaton du 9 au 17 mars

Une exposition éducationnelle et très intéressante de poissons des lacs et des rivières du Manitoba sera en montre à l'annexe chez Eaton's, à partir du vendredi 9 mars au samedi 17 mars.

La plus grande attraction de cet étalage sera la grosse baleine d. l'Arctique, pesant 1,500 livres et mesurant plus de 13 pieds de longueur. Celle-ci fut pêchée spécialement pour Eaton's dans la rivière Churchill par M. Larry Spence, chasseur de baleines reconnu.

Plusieurs autres spécimens seront aussi étalés. Cette exposition offerte au public sera une occasion assez rare de connaître les différentes espèces de poissons trouvés dans les fameux lacs et rivières du Manitoba.

AVIS

THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY
THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que The Canadian Indemnity Company et The Canadian Fire Insurance Company s'adresseront conjointement au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, afin d'obtenir l'adoption d'une loi

1. Approuvant et ratifiant un projet d'amalgamation des compagnies susdites, daté du 26 juillet 1961, et auquel il est stipulé, entre autre,

(a) que The Canadian Indemnity Company et The Canadian Fire Insurance Company consentent à se fusionner en une corporation portant le nom anglais de "The Canadian Indemnity Company" et le nom français de "L'Indemnité Compagnie Canadienne" et

(b) que le capital social de ladite corporation ainsi constituée sera de $5,000,000 divisés en 500,000 actions de la valeur au pair de $10 chacune.

2. Indiquant les diverses catégories de risques auxquelles la susdite corporation pourra souscrire.

Daté de Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 6e jour de février 1962.

Les Procureurs des requérantes,
FILLMORE, RILEY & COMPAGNIE.
208, avenue Portage,
Winnipeg 1, Manitoba.

TANANARIVE — Le R. P. de Puybaudet, S.J., qui remplissait les fonctions de Directeur du Centre groupant les prêtres chargés d'un apostolat à l'échelon national et qui était, en outre, chargé des questions sociales, a été expulsé de la République malgache.

TOUT NOUVEAU POUR '62

Tout un nouveau monde de vie aisée vous attend dans les résidences de l'année offertes par
Home Development Co. Ltd.

Si nouvelle . . .
Si différentes . . .

A l'intérieur et à l'extérieur

Jetez un coup d'oeil sur ce qu'il y a de nouveau pour '62 en fait de maisons
"HOME DEVELOPMENT"!

Dans la cuisine rêvée:
- Décors professionnels
  Armoires en érable véritable

ou

Votre choix d'une
- Cuisine métallique "Youngstown" du fabuleux style "provincial" ou en cerisier, si populaire en ce moment

et

- Four et éléments de surface "Youngstown" encastrés. Four disponible en une variété de teintes pastel

Dans la salle de bain . . .
- Equipement de couleurs séduisantes de teintes pastel dernier cri, par American Standard
- Murs de la baignoire à la hauteur de la douche revêtus de tuiles de céramique véritable
- Cabine incassable pour la douche "Wisco Glide-O-Life"
- Fenêtres d'aluminium auto-entreposables "Wisco Glide-O-Life"

Aussi, commodités supplémentaires nombreuses et à la page pour '62

Le tout compris dans le prix d'achat

PLUS

Pour la première fois dans l'Ouest canadien

. . . un choix de styles extérieurs

- COLONIAL
- CONTEMPORAIN
- CINDERELLA
- AMERICAN RANCHES

Et autres

Vérifiez et comparez
Voyez par vous-mêmes

Pourquoi
Les maisons
HOME DEVELOPMENT
"les maisons de l'année"
rendent toutes les autres maisons nouvelles
"vieux jeu"

Pour toute information, contactez nos agents de vente à
- Kern Park — Transcona
- Pulberry — St-Vital
- Windsor Park

Appelez
PARK REALTY
105, édifice Christie WH 2-0243
Après les heures de bureau et le soir: Bert Minuk, JUstice 9-2236; Mme Howard, JUstice 9-2701

A
- Westwood
- Crestview Park
- Downs Heights

Appelez
CAMPBELL & HALIBURTON
2005, avenue Portage VE 2-1351
Après les heures de bureau et le soir: R. Lane, VErnon 2-6024; S. Steahk, TUrner 4-1091

NIAKWA INVESTMENTS LTD.

Prêts hypothécaires

Premières et deuxièmes hypothèques
Achat de portefeuilles d'hypothèques
700 Great Western Bldg., 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0038

jcb interiors ltd.

834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba
Signalez: GRover 4-1135
Résidentiel et Commercial
Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.
Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

ABLE JOBBERS CO.

158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996

La première maison d'épiceries vendant à escompte

24/15 oz.	Blé d'Inde de choix (moins de 12½c par boîte)	$2.95
24/15 oz.	Pois de fantaisie, la douz.	$1.75
24/15 oz.	Betteraves tranchées, la douz.	$1.20
24/15 oz.	Carottes en cubes Aylmer, la douz.	$1.50
24/15 oz.	Choucroute, la douz.	$1.50
24/15 oz.	Fèves au beurre, la douz.	$1.75
SPECIAL		
24/15 oz.	Poires Bartlett, la douz.	$2.25
24/15 oz.	Pêches, la douz.	$2.25
24/15 oz.	Fraises, la douz.	$2.75
24/20 oz.	Ananas écrasés, la douz.	$2.95
24/20 oz.	Soupe aux tomates, la caisse	$3.75
	la douz.	$2.00
48/10 oz.	Soupe aux tomates, la caisse	$3.95
5 livres	Bonbons gélatineux, prix rég. 1 livre	59c
	5 livres	$1.00

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et 1 h. p.m. le samedi.

Les plus belles résidences de Transcona

Niveaux variés: Bungalows "ranch" et maisons spéciales à 2 étages, de construction exceptionnelle

Possession immédiate de quelques-unes
Plâtre — ou fini "Dry Wall" décoré
Garnitures luxueuses en acajou

Paiements initiaux bas et faciles à partir de $700 sur UNE première hypothèque — Echanges possibles

Voyez notre maison modèle à 420, avenue Ralph, à Regent Park
Ouverte: 2 h. à 5 h. et 7 h. à 10 h. p.m.
EN TOUT TEMPS PAR RENDEZ-VOUS

"Les maisons Krahn vous offrent plus de joie de vivre pour votre dollar"

Pour des maisons à Regent Park, Kern Park et renseignements complets sur la situation des paroisses, écoles privées ou publiques, appeler
M. J. Delaney — CA 2-9657 — CA 2-4179

ERNST, LIDDLE & WOFLE LTD.,
100, édifice Paris Téléphone: WH 3-5408
Vous pouvez vous adresser en français